



## Daniel Bovet, libéral vaudois «SI L'ÉTAT A BESOIN DE RESSOURCES, QU'IL LE DEMANDE HONNÊTEMENT».

Le Parti libéral suisse a décidé très nettement de recommander le oui le 29 novembre. Toutefois, à une très large majorité également, le Parti libéral vaudois s'oppose au nouveau régime financier. Nous avons demandé à M. Daniel Bovet, délégué vaudois au Parti libéral suisse, les raisons de ce refus.

Deux raisons de principe. Premièrement, la majorité des libéraux vaudois est attachée au principe selon lequel les impôts directs vont aux cantons, et les impôts indirects à la Confédération. Deuxième raison: le projet ne supprime pas la progression à froid. Or il y a un moyen: indexer le barème. On indexe bien les salaires!

c'est un deuxième réseau d'inquisition qui se superpose au premier.

**Vous accordez beaucoup d'importance à la correction de la progression à froid...**

C'est très pratique pour l'Etat de compter sur l'inflation pour voir le taux moyen de l'impôt progresser. Ainsi l'Etat encaisse automatiquement plus d'argent sans qu'il y ait décision parlementaire; il est complice, consciemment ou non, de l'inflation. Si l'Etat a besoin de ressources, qu'il le demande honnêtement.

**Quel système financier préconisez-vous pour la Confédération?**

Il y a un troisième principe aux libéraux, c'est l'équilibre des finances publiques. Mais à court terme, on peut admettre un certain déficit. Le non serait corrigé par un arrêté d'urgence et, par la suite, une cure d'amaigrissement pourrait être favorable au moment où on examinera la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons.

**En réduisant les dépenses de la Confédération par le biais d'une nouvelle répartition des tâches, on risque de faire trinquer les cantons pauvres...**

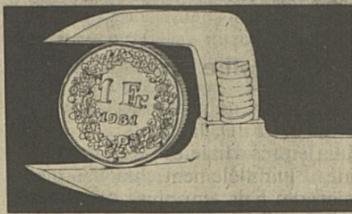
C'est une des conséquences. Il y aurait toutefois un impôt sur les cantons, et la Confédération ferait une péréquation entre cantons riches et pauvres, selon le vieux système des contingents cantonaux. D'ailleurs certains cantons pauvres ont des possibilités fiscales assez grandes. De plus, les cantons récupéreront la part des impôts directs actuellement perçus par la Confédération.

**Vous êtes favorables à une augmentation des impôts à la consommation. Or de tels impôts entraînent une hausse des prix, ce qui pénalise l'économie?**

On pénalise bien plus l'économie avec les impôts directs! La gauche est favorable à l'impôt direct, qui

frappe plus les cadres de l'économie. Dès lors, leurs salaires augmentent en conséquence et c'est l'industrie qui paie. Avec la suppression de l'impôt direct, on verrait les hauts revenus baisser instantanément, selon le principe de l'offre et de la demande.

### Votation fédérale du 29 novembre



### Régime financier

**La Confédération est-elle, à votre avis, trop active en matière de politique sociale?**

C'est notre impression. Nous ne réproprions pas l'AVS, l'AI, etc., mais il faut faire un peu attention et éviter la démagogie. Les assurances-maladie ne sont pas étrangères à l'explosion des coûts de la médecine. Les meilleures mesures sociales sont celles qui font prendre aux personnes leur responsabilité. Quant à l'assurance-chômage, si elle se faisait au niveau d'un petit groupe de gens unis par intérêt professionnel, on pourrait la gérer de manière patriliale, dans un esprit familial, de solidarité, sans ce que ce soit pour autant du paternalisme. Les mutuelles d'autrefois, c'était ça. Il faut favoriser un peu cet esprit en décentralisant, et ne pas laisser faire cette administration qui entend tout prendre en main.

Propos recueillis par  
Jean-Marc Angéloz



Daniel Bovet: L'Etat est complice de l'inflation.

**Pourquoi luttez-vous contre la perception d'un impôt direct par la Confédération?**

Les impôts directs ont le plus d'implication politique. Si les impôts directs font payer proportionnellement plus aux riches, le revers de la médaille c'est l'inquisition du fisc qui vient fourrer son nez dans toutes nos affaires. Comme le canton perçoit déjà un impôt direct,

## Participation financière des sociétés hydro-électriques Le président du PDC crie au scandale

«Contrairement à ce qui se passe dans tous les autres secteurs, les redevances sur les forces hydrauliques ne sont pas indexées et c'est un scandale. Cette indexation nous est refusée par les cantons dits riches qui préfèrent nous verser des subventions plutôt que de nous payer ce que nous fournissons à son prix réel», souligne le président du PDC valaisan, Pierre Moren, dans un article qu'il publie dans le «Nouveliste», sous le titre «Ni Arabes, ni dindons de la farce». Celui que l'on nomme volontiers le sixième conseiller d'Etat n'a pas l'habitude de mâcher ses mots. Sa prise de position survient quelques jours après la fin de la session d'automne du Grand Conseil, qui a vu le Parlement adopter, après des débats animés, un budget contesté prévoyant un déficit de quelque 60 mio de francs.

Le président du PDC cantonal relève que tout le monde s'accorde à dire que le Valais doit trouver de nouvelles ressources fiscales, en dehors des impôts directs et des diverses taxes. Il faut donc chercher ailleurs de l'argent, «ailleurs» étant, pour M. Moren, les droits et redevances sur les forces hydrauliques. Leurs contributions totales s'élèvent à 55 mio (27 mio pour les communes et 28 mio pour le canton). M. Moren souligne qu'il y a cinq ans qu'il n'y a plus eu d'augmentation (passage de douze à vingt francs de l'unité de calcul en 1979) et qu'une indexation réelle du coût de la vie porterait, en 1981, le chiffre à trente francs.

«Autre injustice criante: l'électricité de nos barrages est moins bien payée que celle produite par des usines au fil de l'eau».

### 15 à 20 mio de recettes supplémentaires

«Reste encore l'électricité fournie par nos barrages aux CFF. Cette énergie payée à notre canton d'une manière plus que symbolique relève également d'une flagrante injustice. Pourquoi devons-nous participer plus que d'autres cantons à la bonne marche de nos CFF? Il est évident que si ces adaptations étaient réalisées, notre canton

trouverait quelque 15 à 20 millions de recettes supplémentaires».

Au chapitre fiscal, M. Moren note que le bénéfice réel des sociétés hydro-électriques est difficilement décelable. «Là également, il y a des choses à revoir».

Enfin, M. Moren rappelle que le Valais n'avait pas les moyens de participer aux grandes réalisations des barrages, à l'époque de leur construction. Il souhaite que l'on constitue, aujourd'hui, des réserves pour participer, demain, à la reprise de certaines sociétés. «Il faudra nous montrer raisonnables, mais fermes. Dans d'autres secteurs, on ne nous fait pas beaucoup de cadeaux» conclut M. Moren.

### Difficile à comprendre

Les autres partis sont également sensibles au problème de l'énergie valaisanne. Les socialistes réclament depuis longtemps une imposition des bénéfices substantiels des sociétés revendant de l'énergie à l'extérieur du canton. Les radicaux, par l'intermédiaire de leur député J.-P. Guidoux, viennent de déposer une série de questions au Conseil d'Etat sur le rôle du délégué cantonal à l'énergie. «Il faut admettre le paradoxe frappant de voir à proximité de chez soi l'eau s'engouffrer dans un tunnel pour être turbinée

### Valais

quelques kilomètres plus loin et chauffer sa maison avec du mazout venu d'Arabie séoudite! On aura beau argumenter de la noblesse de l'électricité, la compréhension reste difficile» fait remarquer Adolphe Ribordy, secrétaire du Parti radical. M.E.

## Vers la création d'un Musée de la vigne et du vin

Une fondation, dont le but consiste à créer un Musée de la vigne et du vin, vient de voir le jour à Ardon, sur l'initiative de la Fédération des caves de producteurs de vins du Valais (Provins), qui a décidé de consacrer une somme de 100'000 francs à la réalisation de cette idée.

Les responsables ont demandé à M<sup>me</sup> Schülé, responsable intérimaire des musées valaisans, de présenter un projet: la culture de la vigne, les vendanges, le vin et ses coutumes, l'image du vin et de la vigne dans les arts visuels, la littérature, la religion, leur symbolisme, les associations professionnelles, les confréries bachiques; autant d'éléments qui seront à l'honneur dans ce futur musée. (m.e.)

## «ZIEBELEMÄRIT» À BERNE L'invasion traditionnelle



Parmi la foule, une personnalité suisse (accompagnée de son épouse): la reconnaissez-vous? (Keystone)

La ville de Berne a été lundi envahie comme de coutume à l'occasion du marché aux oignons ou «Ziebelemerit». Des milliers de personnes venues de toute la Suisse et même de l'étranger ont profité du soleil et occupé les rues et places de la Vieille-Ville.

Les CFF avaient mis en service une trentaine de trains spéciaux, tandis que des dizaines de cars ont emmené une multitude de visiteurs au «Ziebelemerit».

Cette année, 242 stands de vente (262 l'année dernière) et 501 bancs (485 en 1980) avaient été loués pour la vente des oignons, autres légumes, fruits et marchandises de toutes sortes. 123 demandes ont même dû être rejetées faute de place. Les marchands ont

vendu cette année 92 790 kilos d'oignons (101 970 en 1980).

Le «Ziebelemerit», la plus grande fête populaire de Berne, a toujours lieu le quatrième lundi de novembre. De nombreuses légendes en expliquent l'origine. Le professeur Rudolf Ramseier (Rubigen) affirme pour sa part qu'il s'agit du reste d'une foire qui se tenait au XV<sup>e</sup> siècle durant deux semaines à la Saint-Martin. (ATS)

### Accueil du TGV à Genève

## Amélioration à l'étude

Les très nombreux voyageurs qui empruntent le TGV (train à grande vitesse) entre Paris et Genève sont satisfaits de la rapidité du train, mais ils le sont moins de l'accueil à Genève: en raison d'installations vétustes, les contrôles de douane et de police français et suisses sont lents, et certains passagers ont dû subir une attente d'une heure sur le quai de gare.

Le comité régional franco-genevois, qui s'est réuni hier à Genève, s'est notamment penché sur cette question, et une amélioration est en vue: le comité a demandé que l'on mette à l'étude la possibilité de procéder aux contrôles douaniers dans le train, entre Bellegarde et Cornavin, comme cela se fait ailleurs.

Au cours d'une conférence de presse, les conseillers d'Etat Robert Ducret et Pierre Wellhauser et M. Olivier Philip, préfet de la région Rhône-Alpes, ont souligné qu'il n'y avait actuellement pas de problème majeur

dans la région. Des progrès ont été réalisés sur divers points, tels l'épuration des eaux, la coopération culturelle, et l'admission de patients français à l'Hôpital cantonal de Genève, admission qui supposait un accord avec la sécurité sociale. La question de la signalisation sur l'autoroute Lyon-Genève (les automobilistes sont dirigés sur Annemasse, et non sur St-Julien, ce qui cause des embouteillages à Genève) n'a en revanche pas trouvé de solution. (ATS)



Le musée du TGV. (Keystone)

## Pylône endommagé par une explosion Des dégâts matériels pour 21 000 francs

Dimanche soir, aux alentours de 20 h. 45 un attentat a été perpétré contre une ligne à haute tension appartenant aux Forces motrices du nord-est de la Suisse (NOK) qui assure le transport du courant entre les Grisons et St-Gall. Un pylône, se trouvant sur le territoire de la commune de Fläsch à proximité de la frontière liechtensteinoise, a été endommagé, sans que le courant subisse de coupure.

Il y a deux ans, le 13 novembre 1979, pratiquement à la même heure, le même pylône avait déjà été endommagé par une explosion d'origine criminelle, également sans conséquence grave. L'explosion avait simplement arraché les 4 étayages du pylône, sans que celui-ci se renverse. Les dégâts s'élevaient à 21 500 francs.

L'enquête avait démontré que cet attentat était en relation avec celui

commis un mois plus tard, le 25 décembre 1979, contre la centrale électrique de Bad Ragaz. En janvier 1980, la police arrêtait trois personnes à St-Gall, reconnues comme étant les auteurs, respectivement les complices de ces attentats. Une année plus tard, le Tribunal cantonal des Grisons les condamnait à dix, sept et trois ans de prison. (ATS)

## Lancement d'un concours? Le mot «Suisse» inspire-t-il la jeunesse?

Le mot «Suisse» inspire-t-il la jeunesse helvétique? Pour le savoir, la Société de culture civique suisse (SCCS) et la Société VSE invite tous les habitants de la Suisse et les Suisses de l'étranger, âgés de 17 à 32 ans, à participer à un concours de textes inspirés de ce mot.

Par ce concours doté de 13 000 francs de prix, les organisateurs veulent animer la réflexion sur l'image que les Suisses se font d'eux-mêmes et de leur pays. Ils espèrent stimuler ainsi une large discussion dans la génération de ceux qui bientôt donneront le ton à la vie quotidienne, culturelle et politique. Les textes, examinés par un jury, pourront avoir les formes les plus diverses: récit, témoignage, poème, chanson ou autres. Ils devront être écrits dans l'une des deux langues nationales et avoir d'une façon ou d'une autre un trait «suisse», ne serait-ce que par le lieu ou une personne dont ils expriment quelque chose.

Les organisateurs principaux du concours sont la SCCS et la Société VSE. Celle-ci avait été fondée en 1972, après la disparition du «Schweizer Spiegel», dont elle a recueilli le patrimoine intellectuel pour continuer à le mettre au service de la culture suisse et de son épanouissement. Quant à la SCCS, elle avait été créée en 1911 dans le but de promouvoir la formation civique et l'éducation nationale. Le concours est également soutenu par la Société suisse d'utilité publique et la fondation Ulrico Hoeppli.

Le règlement du concours peut être obtenu à la SCCS, «Concours Suisse», case postale, 1000 Lausanne. (ATS)

## Bateaux blancs sur le lac de Zurich Un rôle économique et social

Le lac de Zurich n'est qu'une «gouille» à côté du nôtre, les milliardaires de la Côte d'Or qui file vers Rapperswil n'ont pas droit à la vue grandiose et aux horizons maritimes du Léman. Ils ont pourtant leurs bateaux blancs, une flotille respectable de 17 unités qui sillonne des eaux chargées de barques et voiliers. Ils ont pour nom «Stadt Zurich», «Santis» ou «Helvetia» et ils jouent un rôle social et économique non négligeable, notamment en automne lorsqu'ils sont amarrés au bout du lac qui pénètre le centre de la ville jusqu'à la Bürkliplatz.

Côté loisirs, le programme n'est que traditionnel avec son bateau-dansant qui emmène les amateurs de romantisme lacustre pour un tour illuminé et le bateau-fondue pour ceux qui préfèrent des plaisirs plus substantiels. Certaines années, les enfants enjambaient la passerelle pour couler du sucre filé sur des biscômes de St-Nicolas.

Côté commerce, les choses sont plus sérieuses. «L'Expovina» a fermé ses portes à la mi-novembre après avoir accueilli près de cent mille visiteurs. Onze bateaux blancs s'étaient alignés le long du quai pour accueillir quinze jours durant «la plus grande» et ancienne exposition de vins du pays, qui en était à sa 28<sup>e</sup> édition cette année. On a beaucoup dégusté, acheté, ri et tangué près des stands qui présentaient des vins du monde entier. Nouveauté adaptée au goût du jour, «un séminaire» était organisé à l'intention des femmes seulement. Il accueillait ces dames sur «L'Helvetia», les initia aux modes de vinification, à l'art de la dégustation, aux subtilités des bouquets et aux nuances de la terminologie.

On dut bien constater la rareté des vins zurichois comme des vins suisses en général. Mais le «Tages Anzeiger» s'est empressé de rassurer ses lecteurs, «l'approvisionnement en vins d'autres régions est assuré puisque la marraïne de la nouvelle récolte vaudoise n'est autre que la politicienne zurichoise Hedi Lang».

Après le corps, l'esprit. Un bateau-livre accueille, depuis 28 ans lui aussi, une exposition automnale qui a lieu cette année à la fin novembre. Des centaines d'éditeurs suisses et étrangers y présentent des milliers de titres, et c'est l'occasion pour la ville de vivre une semaine sous le signe du livre. Concours de récitation d'enfants, bourse d'échange de livres, remise de prix à des écrivains zurichois, discussions avec des écrivains alémaniques qui ont choisi de vivre à l'étranger, soirée commémorative en l'honneur d'Albin Zollinger, l'écrivain zurichois mort il y a 40 ans: le programme est riche, placé, comme c'est souvent le cas dans la vie culturelle zurichoise, à la fois sous le signe de l'éducation et celui de la fête. Isabelle Guisan

## PASSAGES À NIVEAU 13 morts depuis le 1<sup>er</sup> octobre

Un feu rouge clignotant devant un passage à niveau est un signal d'arrêt impératif: il y a danger de mort «à vouloir encore vite passer». C'est ce qu'a rappelé hier le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE). Cette nouvelle mise en garde a pour origine la forte augmentation des accidents aux passages à niveau. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier les collisions entre des trains et des voitures ont fait 13 morts.

Les passages à niveau ne disparaîtront jamais de la Suisse bien qu'on engage chaque année plus de 70 millions de francs pour les assainir, constate le DFTCE. Il y en a actuellement plus de 8000 sur le réseau ferroviaire qui compte 5000 km. Deux mille d'entre eux sont accessibles au trafic routier. Ils sont munis de barrières ou de demi-barrières ou, du moins, de signaux lumineux. Lorsque le chemin

de fer n'est pas intégré dans la signalisation routière, ces signaux se composent de feux rouges clignotants, complétés par une croix de Saint-André.

Ce sont précisément ces passages qui ont entraîné la mort de 13 personnes ces derniers temps. Cela signifie que l'on n'observe pas strictement les feux clignotants. Un train qui roule à 80 km/h. a besoin d'environ 300 m pour freiner et s'arrêter. (ATS)

## Vers une véritable politique démographique Pas plus de 6 millions d'habitants

La Suisse se doit d'avoir une véritable politique démographique. Et ce afin d'atteindre une diminution de la population. Au cours des prochaines décennies, celle-ci devrait ainsi descendre en dessous de la barre des 6 millions. L'Association suisse pour l'étude des problèmes démographiques a exposé, à Berne, ses convictions. Cet objectif, comme l'indique la brochure présentée hier, doit être atteint principalement par une politique restrictive d'immigration.

L'Association suisse pour l'étude des problèmes démographiques (ASEPD) a été fondée en 1971. Conçue comme une organisation écologique au sens large du terme, elle entend souligner les menaces que constituent l'augmentation de la population et la croissance de l'économie ainsi que stabiliser la population en Suisse et à l'étranger. Présidée par le Zuricois Theo Ginsburg, proche des milieux antinucléaires, cette association peut compter sur le soutien d'associations écologiques, tel le WWF ou l'Institut de la vie.

population totale. Et ce pour arriver à un nombre d'habitants en Suisse de 5,5 millions. Lors du dernier recensement (1980), on a dénombré 6,365 millions d'habitants. A long terme, la population devrait rester stationnaire, tout en évitant un exode continu des régions périphériques.

Deux possibilités d'intervention sont envisagées. D'une part, les restrictions à l'immigration des travailleurs étrangers. Cette mesure paraît d'ailleurs la seule praticable et efficace. D'autre

part, l'encouragement du planning familial. Par une éducation et une information approfondies, les naissances devraient être limitées à un nombre de 70 000 à 75 000 par année. La fécondité devrait ainsi se maintenir, jusque vers les années 1990, à son niveau actuel (1,5 enfant par femme) avant de remonter à la moyenne de 2,1, permettant la stabilisation.

Notons enfin que l'ASEPD a soumis l'avant-projet de sa brochure à quelque 300 personnalités et organisations. Une soixantaine de réponses lui sont parvenues. Si le Parti socialiste et les organisations écologiques ont adopté une attitude plutôt positive, la Conférence des évêques a rejeté ces principes contraires à une véritable politique familiale. M.S.

### Espace limité

Depuis 300 ans, notent les responsables de l'ASEPD, la croissance de la population mondiale est toujours plus rapide. Parallèlement, la famine s'étend de plus en plus, et ce au moment même où une pénurie de matières premières et d'énergie s'annonce. «Enfin, l'espace vital dont dispose l'humanité ne s'accroît pas». Chaque pays a ainsi, conclut l'ASEPD, le devoir de contribuer dans son territoire à la solution des problèmes démographiques.

Et pourtant, en Suisse, il n'y a, jusqu'à présent, pas eu de véritable politique démographique. Le Conseil fédéral vise certes une stabilisation de la population étrangère. Les pressions de l'économie ont toutefois amené, cette année, un dépassement des contingents autorisés. Les milieux officiels s'inquiètent d'autre part — des considérations économiques prévalent également — de la diminution du nombre des naissances. «Comment, en particulier, financer l'assurance-vieillesse?»

### Réduire l'immigration

Pour l'ASEPD, il faut au contraire mettre fin à cette prépondérance des considérations économiques. «Elles doivent être subordonnées aux problèmes écologiques à long terme». Vu la pénurie de terres cultivables et les détériorations considérables à l'environnement, il convient de réduire la

## LES ŒILLÈRES

L'actuelle croissance démographique ne manque pas de susciter de légitimes inquiétudes. Au niveau mondial, elle pose finalement la question de la survie même de l'humanité. Dans les pays du tiers monde, une démographie galopante réduit souvent à néant les (trop) maigres efforts de développement.

La sonnette d'alarme n'a pas manqué d'être tirée à intervalles réguliers. Combien de fois n'a-t-on pas entendu des prévisions catastrophiques quant à la population mondiale à l'aube du troisième millénaire? Des mesures ont certes été envisagées. Elles se heurtent pourtant la plupart du temps aux convictions éthiques ou religieuses des populations concernées. L'effet est donc limité. Nul.

Hier l'Association pour l'étude des problèmes démographiques a lancé la balle dans notre propre camp, celui de la Suisse. Les principes qui orientent son action méritent certes notre attention. Les questions soulevées, un examen attentif.

La Suisse ne saurait en effet rester à l'écart des questions démographiques. Il conviendrait toutefois de se souvenir qu'actuellement, c'est un problème différent qui nous guette. Celui du

manque d'enfants, du vieillissement de la population.

La brochure présentée hier est pourtant surtout contestable par les moyens proposés. La réduction de la population résidente en Suisse doit intervenir par un vigoureux coup de frein à l'égard des étrangers. Une proposition qui contient implicitement un relent de xénophobie. Et ce au moment même où l'on tente d'élaborer une politique quelque peu plus humaine à l'égard des étrangers.

Pire. Cette politique n'aurait pour conséquence qu'une aggravation des problèmes démographiques des pays d'émigration. A suivre les principes de cette association, la Suisse résoudrait une fois de plus ses problèmes en les exportant.

Cette politique est insoutenable. Non seulement parce qu'elle bafoue le principe d'une certaine solidarité internationale mais surtout parce qu'elle méconnaît le caractère mondial de toute véritable politique démographique. Attirer l'attention de l'opinion publique sur ces problèmes est certes judicieux. Encore aurait-il fallu se débarrasser au préalable de ses œillères.

Marc Savary

## Taxe poids lourds et vignette Devant le Conseil des Etats en mars prochain?

La commission des Etats qui s'occupe des projets de taxe sur les poids lourds et de vignette autoroutière a décidé hier d'entrer en matière. Les commissaires se retrouveront le 5 février prochain pour discuter du détail de ces projets. La séance était présidée par M. Willy Donzé, socialiste de Genève.

Les projets dont s'occupent les commissaires d'Etat ont été approuvés en octobre dernier par le Conseil national. Il s'agit d'une taxe forfaitaire sur les poids lourds qui devrait rapporter environ 150 millions de francs à la Confédération. En outre, une vignette de 30 francs, donnant droit à l'accès aux

autoroutes, procurerait entre 300 et 400 millions à la Confédération. La perception de ces deux impôts arriverait à échéance en 1990. Rappelons que le Conseil fédéral est opposé à la vignette. Il propose d'autre part une taxe poids lourds dépendant de la distance parcourue par les camions.

Un tel impôt rapporterait environ 330 millions à la Confédération.

En approuvant, par 13 voix contre 2, l'entrée en matière, les commissaires reviennent sur une décision que leur Chambre a prise l'année dernière: Le Conseil des Etats avait alors refusé de discuter de ces projets et exigé qu'ils soient examinés dans le cadre de la conception globale des transports. Il rouvrira ce dossier vraisemblablement en mars prochain. (ATS)

## MOUVEMENTS POUR LA PAIX La Suisse, que défendre?

Deux mouvements pour la paix, le MIR (Mouvement international de la réconciliation) et Pax Christi, ont tenu samedi et dimanche à Genève des journées d'études sur le thème «La Suisse, que défendre et comment», avec la participation de l'abbé de Sury, aumônier, du pasteur Lukas Vischer, professeur de théologie, et du professeur Jean-Marie Muller (Mouvement d'alternative non violente, France).

Selon un communiqué, ils ont constaté «que les chrétiens militants pour la paix sont des hommes et des femmes qui veulent d'abord agir positivement pour promouvoir plus de justice et plus de solidarité, par exemple en luttant pour un accroissement de l'aide aux pays en voie de développement, en supprimant les discriminations à l'égard des étrangers, en travaillant à l'établissement d'un authentique service civil pour les objecteurs de cons-

science, en soutenant les campagnes contre les exportations d'armes et pour le désarmement, en favorisant les échanges internationaux, surtout au niveau des jeunes». Les deux mouvements veulent «mettre en œuvre dès maintenant les moyens de défense offerts par la non-violence active comme alternative à la défense nationale armée». (ATS)

● ZH: l'eau minérale bientôt moins chère que la bière dans les restaurants.

— Les restaurateurs zuricois auront désormais l'obligation de fournir à leurs clients une boisson minérale à un prix inférieur à la bière la moins chère offerte dans leur établissement. A une large majorité, les députés zuricois ont en effet décidé de soutenir une initiative dans ce sens. (ATS)

**De foire genevoise à la Brocante ET DE L'ANTIQUITE**

25 AU 29 NOVEMBRE 1981

mercredi-vendredi	14 h 00 - 22 h 00	participation
samedi	10 h 00 - 22 h 00	internationale
dimanche	10 h 00 - 19 h 00	plus de 90 stands

palais des expositions  
Entrée 1 (côté Arve)  
Quai Ernest-Ansermet **genève**



## LES HOMARDS

### Le Homard Thermidor

Homard entier, partagé et gratiné avec la sauce Béarnaise.  
Riz créole ou pommes nature.

Fr. 57.60

Les RESTAURANTS de l'hôtel **DUC BERTOLD**  
112, rue des Bouchers 1700 Fribourg  
037/81 11 21

# FINANCES PUBLIQUES EN SUISSE

## Différences entre cantons et communes

Les statistiques sur les finances publiques sont publiées annuellement sous forme d'une brochure intitulée « Finances publiques en Suisse ». Le 675<sup>e</sup> fascicule des « Statistiques de la Suisse », publié en août de cette année, présente les chiffres de 1979 et récapitule les résultats de quelques années antérieures afin de permettre des comparaisons dans le temps.

Dans l'ensemble les finances publiques sont restées déficitaires de 1306 millions, chiffre cependant largement inférieur à ceux des années 70. Ce résultat recouvre des différences importantes selon les niveaux des collectivités publiques : les communes sont excédentaires de 488 mio., les cantons déficitaires de 79 mio. et la Confédération a enregistré un déficit record de 1715 mio. Cependant les dépenses publiques consolidées ont augmenté au même rythme que le produit national brut, puisque la quote-part s'est stabilisée à 27,2% (année record 1976 28,2%). L'endettement quant à lui a augmenté en valeur absolue de 839 mio. Mais par rapport au PNB, il a retrouvé la quote-part de 1975 (soit 40,7%).

Cette brochure fournit également des chiffres plus désagrégés sur la situation financière des cantons et communes. On constate ainsi que cinq cantons ont enregistré un excédent de dépenses par habitant en 1979. Parmi ceux-ci le canton du Tessin présente le plus grand déficit soit 721 francs par habitant. Genève quant à lui suit directement le Tessin avec un déficit de 367 fr. Le canton du Jura, qui fait pour la première fois son entrée dans les statistiques fédérales, connaît un déficit de 30 fr. par habitant. La situation des autres cantons romands est plus favorable, puisque Fribourg enregistre un

excédent de recettes de 163 fr., Vaud un excédent de 160 fr., le Valais de 72 fr. et Neuchâtel de 38 fr. En comparaison, le canton de Nidwald a eu un excédent de 443 fr. et Zurich un excédent de 205 fr. Il faut noter que les excédents les plus larges ont été réalisés par les cantons de prédominance rurale, tels que Nidwald, Glaris, les Grisons et Uri. Ces différences peuvent être imputées aux transferts de la Confédération. En effet, si l'on considère le montant des contributions fédérales par tête, on constate que ce sont justement les cantons à fort excédent qui bénéficient de cette redistribution. La différence entre les dépenses totales par habitant et les dépenses déduction faite de la contribution fédérale se monte à 4830 fr. pour Uri, à 3176 fr. pour Nidwald, à 950 fr. pour Fribourg et seulement à 323 fr. pour Genève.

Si l'on examine les dépenses des cantons et communes par habitant classées selon les tâches des collectivités publiques, il apparaît que les écarts entre cantons sont assez élevés. Par exemple, pour le poste « Enseignement et recherche », Genève se situe au premier rang avec une dépense brute de 2100 francs. En retour, la République reçoit une contribution de 200 francs de la part de la Confédération. A l'autre extrême, le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures dépense 660 francs par habitant pour l'enseigne-

ment et ne reçoit qu'une somme négligeable de la part de Berne. La présence d'une université peut expliquer partiellement ces différences (ex. Zurich: 1453 francs et Fribourg 1083 francs).

Dans le domaine de la « prévoyance sociale », le rapport entre dépenses maximales (Genève: 1143 francs) et dépenses minimales (Uri: 203 francs) est de l'ordre de 5,6. Pour la « Santé publique », l'écart est de 9,2 entre Schwytz (310 francs) et Bâle-Ville (2840 francs). La fonction « Transport et énergie » présente également une différence significative entre Uri (4597 francs dont 95% sont des subventions fédérales) et Jura (365 francs).

Les différences sont dues d'abord à des particularités cantonales, telles que la présence d'une université ou l'existence d'un réseau routier important. Ensuite elles peuvent s'expliquer par des pratiques cantonales différentes. Ainsi le canton de Bâle-Ville consacre parmi les cantons le montant le plus élevé à la « Culture » et à la « Santé publique ». Or, ce canton et les autres cantons urbains tels que Genève et Zurich occupent une des premières places en termes de richesse (revenu par habitant).

Du côté des recettes fiscales, on retrouve des différences notables dans la charge fiscale directe. En effet, on constate que l'imposition du revenu et de la fortune par tête la plus élevée se pratique à Genève avec 4900 francs. A l'autre bout de l'échelle se trouve le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieur-

res avec un montant de 1670 francs. L'explication de ces différences considérables réside d'une part dans l'inégalité des charges imposées au contribuable et, d'autre part, dans la différence de capacité contributive, à savoir le niveau de revenu et de fortune.

YF/AS

## Marché commun

### Augmentation des franchises fiscales

Le Conseil des ministres de la CEE a décidé d'accroître dès le 1<sup>er</sup> janvier 1982 les franchises fiscales et tarifaires applicables aux voyageurs ainsi qu'aux petits envois adressés aux particuliers dans les Etats membres de la communauté.

Les nouvelles franchises applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier passent de 40 Ecu (environ 80 francs au cours actuel) à 45 Ecu (90 francs) pour les voyageurs venant de pays tiers (la Suisse par exemple) et se rendant dans la communauté. Pour les envois de marchandises en provenance de pays tiers la franchise passe de 30 Ecu (env. 60 francs) à 35 Ecu (70 francs) et pour les marchandises expédiées à l'intérieur de la CEE elle passe de 60 Ecu (120 francs) à 70 Ecu (140 francs).

(ATS)

## Pourparlers économiques franco-suisses à Paris

Le Département fédéral de l'économie publique annonce que des pourparlers économiques au niveau de hauts fonctionnaires avec la France, qui est le deuxième partenaire commercial de la Suisse, auront lieu à Paris du 23 au 25 novembre.

La situation économique des deux pays, dans l'optique des développements économiques mondiaux, sera examinée lors de cette rencontre; un échange de vues sur la politique économique de la France et de la Suisse aura également lieu. Parmi les autres thèmes de conversation figurent les relations économiques bilatérales, en particulier le déroulement de l'échange de marchandises et les questions de politique commerciale. Dans le secteur des produits pharmaceutiques, les discussions sur l'application de l'accord de 1978. Les relations économiques entre les communautés européennes et la Suisse seront abordées par les parties comme d'ailleurs les questions se rapportant à la coopération économique internationale.

L'ambassadeur Cornelio Sommaruga, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, dirige la délégation suisse. La délégation française sera conduite par M. Michel Freyche, directeur de la direction des relations économiques extérieures au Ministère de l'économie. (ATS)

# Cours de la bourse

NEW YORK					
(30 min. après ouverture)					
CLOTURE	23.11.81	CLOTURE	23.11.81		
PREC.		PREC.			
AETNA LIFE	44 1/2	44 1/2	INT. PAPER	39 3/4	39 3/8
AM. HOME PROD.	36	36 1/4	ITT	29 1/8	29 1/4
AM. NAT. RES.	40 1/4	40 1/4	JOHNSON & J.	35	35 3/8
ARCHER DAN.	17	17	K. MART	16 3/8	16 1/4
ATL. RICHFIELD	44 7/8	45	LILLY (ELI)	51 5/8	51 1/2
BÉATRICE FOODS	17 1/4	17 1/2	LITTON	56 3/4	56 3/4
BETHLEEM STEEL	21 5/8	21 3/4	LOUISIANA LAND	29	29 1/8
BOEING	22 5/8	22 5/8	MERCK	80 1/2	80 3/8
BURROUGHS	32 1/4	32 1/2	MMM	52 3/4	52 7/8
CATERPILLAR	52	52	MORGAN	57 7/8	58 1/4
CITICORP.	26 1/4	26 3/4	OCCID. PETR.	24 3/4	24 3/4
COCA COLA	35 1/8	35 1/2	OWENS ILLINOIS	28 1/2	28 1/8
CONTINENT. CAN	33 1/2	33 1/2	PEPSICO	37	37
CORNING GLASS	54 1/8	54 3/8	PHILIP MORRIS	53 3/8	53 3/8
CPC INT.	33	33	PFIZER	48 7/8	49 1/4
CSX	58 3/8	58 5/8	RCA	18 5/8	18 1/8
DISNEY	54 3/4	54 7/8	REVLON	27 1/4	27 1/4
DOW CHEMICAL	24	24 3/8	SCHERING PLG	25 5/8	25 3/4
DUPONT	36 1/2	36 3/4	SCHLUMBERGER	52 1/4	52 1/4
EASTMAN KODAK	68 3/8	69	SEARS ROEBUCK	16 3/4	16 5/8
EXXON	31 5/8	32	SPERRY RAND	31 1/4	31 1/4
FORD	16 3/8	16 3/8	TEXAS INSTR.	75 3/4	75 3/4
GEN. ELECTRIC	57 1/8	57 3/4	TELETYPE	147 3/4	147 3/4
GEN. MOTORS	34 7/8	35	TEXACO	34 1/4	34 1/2
GILLETTE	32 3/4	32 5/8	UNION CARBIDE	46 7/8	47
GOODYEAR	18 1/4	18 3/8	US STEEL	27 3/4	27 7/8
HOMESTAKE	37 3/4	37	WARNER LAMBERT	19 3/8	19 1/2
IBM	50 5/8	50 3/4	WESTINGHOUSE	24	23 7/8
			XEROX	39 1/8	39 1/8
			ZENITH RADIO	11 3/4	12 1/8

ZURICH: VALEURS SUISSES					
	20.11.81	23.11.81		20.11.81	23.11.81
AARE-TESSIN	1350	1370	LANDIS N.	1070	1070
ADIA	2300	2300	LANDIS B.P.	107	107
ALUSUISSE P	660	650	MERKUR P	950	990
ALUSUISSE N	258	260	MERKUR N	690	680
BALOISE N	530	545	MIKRON	1530	1560
BALOISE B.P.	990	990	MOEVENPICK	2975	2940
BANQUE LEU P	4450	4475	MOTOR-COL.	510	501
BANQUE LEU N	2625	2625	NESTLÉ P	3140	3190
BBC P	985	990	NESTLÉ N	1820	1920
BBC N	180	180	NEUCHÂTELOISE N	540	530
BBC B.P.	185	190	PIRELLI	218	220
BPS	90	925	REASSURANCES P	6300	6375
BPS B.P.	1375	88	REASSURANCES N	2740	2760
BUEHRLE P	312	1410	ROCO P	1150	1150
BUEHRLE N	1165	320	SANDOZ P	3925	3950
CIBA-GEIGY P	503	1175	SANDOZ N	1370	1430
CIBA-GEIGY N	870	518	SANDOZ B.P.	495	500
CIBA-GEIGY B.P.	2170	885	SAURER P	500	501
CS P	380	384	SBS P	317	320
CS N	2210	2230	SBS N	200	206
ELECTROWATT	200	207	SBS B.P.	246	250
FIN. PRESSE	490	495	SCHINDLER P	1440	1420
FISCHER P	88	89	SCHINDLER N	230	230
FISCHER N	1000	1000	SCHINDLER B.P.	245	245
FORBO A	3425	3400	SIG P	1300	1290
FORBO B	1910	1950	SICA	1800	1770
GLOBUS N	1925	1925	SUDELEKTRA	230	230
GLOBUS B.P.	325	325	SULZER N	1870	1875
HASLER	1400	1390	SULZER B.P.	222	224
HELVETIA N	1780	1390	SWISSAIR P	670	672
HELVETIA B.P.	1290	1340	SWISSAIR N	610	612
HERMES P	330	345	UBS P	3080	3110
HERMES N	80	80	UBS N	512	512
HERO	2500	2525	UBS B.P.	103	105
H.-RÖCHE 1/10	6375	6400	USEGO P	160	160
HOLDERBANK P	600	613	VILLARS	470	470
HOLDERBANK N	550	560	VON ROLL	385	395
HOLZSTOFF P	1425	1500	WINTERTHUR P	2675	2710
HOLZSTOFF N	1050	1100	WINTERTHUR N	1550	1530
INTERFOOD P	5250	5300	WINTERTHUR B.P.	2330	2330
ITALO-SUISSE	150	135	ZURICH P	15600	15600
JELMOLI	1285	1295	ZURICH N	8500	8550
			ZURICH B.P.	1330	1335

AUTRES VALEURS SUISSES					
	23.11.81		20.11.81	23.11.81	
GENÈVE					
AFFICHAGE	530	BOBST N	325	320	
CHARMILLES P	470	BRIG-V-ZERMATT	80	82	
CHARMILLES N	100	CHAUX & CEMENTS	640	650	
ED. LAURENS	3400	COISSONAY	1150	1150	
GENÈVOISE-VIE	3075	CFV	865	880	
GRD-PASSAGE	360	ED. RENCONTRE	1650	1650	
PARGESA	1050	GÉTAZ ROMANG	600	600	
PARISBAS (CH)	458	GÖRNERGRAT	830	830	
PUBLICITAS	2190	24 HEURES	170	170	
SIP P	120	INNOVATION	340	340	
SIP N	100	RINSOZ	355	355	
SURVEILLANCE	2005	ROMANDE ELEC.	480	480	
ZSCHOKKE	250	LA SUISSE	3850	3900	
ZYMA	870				
LAUSANNE		FRIBOURG			
ATEL VEVEY	910	BOUE EP. BROYE	800	800	
BCV	1150	BOUE GL. & GR.	450	450	
BAUMGARTNER	2500	CAIB P	1250	1250	
BEAU RIVAGE	500	CAIB N	1200	1200	
BOBST P	800	CAISSE HYP.	750	750	
		SCHREINER	1400	1400	
		SIBRA P	305	310	
		SIBRA N	225	225	

ZURICH: VALEURS AMÉRICAINES					
	20.11.81	23.11.81		20.11.81	23.11.81
AETNA LIFE	79 3/4	81	GULF OIL	62	62 3/4
ALCAN	39 3/4	41	GULF + WESTERN	29	30 1/2
AMAX	79 1/2	80	HALLIBURTON	93 1/2	94 1/4
AM. CYANAMID	47 1/4	47 1/2	HOMESTAKE	67 3/4	67 3/4
AMEXCO	83 1/4	84	HONEYWELL	134	134 1/2
ATT	109	110	INCO B	23 3/4	25
ATT ATL. RICHFIELD	79 1/2	82	IBM	90 1/4	92 1/2
BAXTER	59 1/4	60	INT. PAPER	71 1/2	72
BLACK & DECKER	26 1/4	27 1/4	ITT	52 1/2	52 3/4
BOEING	57	41	LILLY (ELI)	92 1/4	94
BURROUGHS	56 1/2	58 1/2	LITTON	101	104
CANPAC	92 1/4	97 1/2	MMM	91 3/4	96 3/4
CATERPILLAR	52	54	MOBIL CORP.	46 1/4	47
CHRYSLER	7	7 1/4	MONSANTO	117	119
CITICORP.	45 3/4	47 1/2	NATIONAL DISTILLERS	42 1/2	42 1/2
COCA COLA	62	63 1/2	NATOMAS	44	46
COLGATE	27	27 1/2	NCR	71	73
CONS. NAT. GAS	86	88	OCCID. PETR.	44	45 1/4
CONTIN. OIL	120	110	PACIFIC GAS	37 3/4	39 1/2
CONTROL DATA	67 1/2	70	PENNZOIL	93	95 1/2
CORNING GLASS	96 1/4	97 3/4	PEPSICO	66	67
CPC INT.	59 1/4	59 1/2	PHILIP MORRIS	95	97
CROWN ZELL.	56	56	PHILLIPS PETR.	73	73 1/2
CSX	101	105 1/2	PROCTER + GAMBLE	137 1/2	141
DOW CHEMICAL	43 1/2	44	ROCKWELL	51 1/2	51 3/4
DUPONT	67	65 1/2	SMITH KLINE	121 1/2	126
DISNEY	96 1/4	100	SPERRY RAND	56	56 1/2
EASTMAN KODAK	120 1/2	124	STAND. OIL IND.	90 1/2	91 1/2
EXXON	56	58	SUN CO.	73	75
FLUOR	54	55 1/2	TENNECO	55 1/2	56 1/4
FORD	30 3/4	30 1/2	TEXACO	60 3/4	62 1/2
GEN. ELECTRIC	100 1/2	104 1/2	UNION CARBIDE	84	84 3/4
GEN. FOODS	56 1/4	56	US STEEL	51	51
GEN. MOTORS	62 1/4	63 1/2	UNITED TECHN.	74 1/4	76
GEN. TEL. + EL.	58 3/4	60 1/2	WARNER LAMBERT	34 1/4	35 1/2
GILLETTE	58	59	WOOLWORTH	30 1/2	32
GOODYEAR	33	35	XEROX	70	70 1/2

ZURICH: AUTRES VALEURS ÉTRANGÈRES					
	20.11.81	23.11.81	HOLLANDAISES	20.11.81	23.11.81
ALLEMANDES					
AEG	34 1/2	34 1/2	AKZO	16	16 1/4
BASF	106 1/2	107	ABN	209	209
BAYER	95	95 1/2	AMROBANK	37 3/4	38 3/4
COMMERZBANK	101 1/2	101 1/2	PHILIPS	14	13 3/4
DAIMLER-BENZ	270	271	ROLINCO	159	161 1/2
D. BABCOCK	140	140	ROBECO	158 1/2	160 1/2
DEUTSCHE BANK	214 1/2	214	RORENTO	99 1/2	100 1/2
DEGUSSA	198 1/2	198	ROYAL DUTCH	61 3/4	62 1/4
DRESDNER BANK	101	100	UNILEVER	108 1/2	109
HOECHST	99 1/4	99 1/2			
MANNESMANN	119 1/2	120	ANGLAISSES		
MERCEDES	246	245			
RWE ORD.	136	136 1/2	BP	10 3/4	11
RWE PRIV.	135	134	ICI	9 1/2	9 3/4
SCHERING	220	220 1/2			
SIEMENS	157 1/2	155 1/2	DIVERS		
THYSSEN	52 1/4	52 1/2			
VW	100	99 1/2			
FRANÇAISES			ANGLO I	22 1/2	22
BULL	9 1/2	9 1/2	GOLD I	144	143
ELF AQUITAINE	209	210	DE BEERS PORT.	11 1/2	11 3/4
PECHINEY	30 1/2	31	NORSK HYDRO	141	143
SUEZ	96 1/2	97 1/2	SONY	31 3/4	32 1/2

## Prix Médicis et Fémina attribués hier DEUX ÉTOILES MONTANTES DE LA JEUNE LITTÉRATURE



Les trois lauréats: de gauche à droite David Sahar, Catherine Hermary-Vieille et François-Olivier Rousseau.

L'Israélien David Sahar, 55 ans, a été couronné lundi par le Prix Médicis étranger, au second tour, pour son roman «Le Jour de la Comtesse», tandis que le Fémina a été attribué à Catherine Hermary-Vieille et le Médicis à François-Olivier Rousseau.

David Sahar rejoint sur la liste du plus important prix littéraire attribué en France à un étranger son compatriote Elie Wiesel, couronné en 1968 pour «Le Mendiant de Jérusalem».

«Le Jour de la Comtesse» est le troisième volet d'une trilogie commencée en 1969 avec «Le Palais des Vases brisés», suivi en 1971 d'«Un Voyage à Ur de Chaldée», qui s'efforce de refléter «la réalité complexe de la vie quotidienne à Jérusalem et des rêves qui la peuplent au milieu des diversités ethniques et religieuses entre juifs, chrétiens et musulmans». Les trois livres, traduits de l'hébreu par Made-

leine Neige, ont été publiés chez Gallimard en 1978, 80 et 81.

C'est aussi un roman sur l'Orient, mais situé à Bagdad, qui vaut à Catherine Hermary-Vieille de se voir couronnée à 35 ans par le jury du Prix Fémina, au premier tour, pour son premier roman, «La Nuit du grand Vizir», publié chez Gallimard également.

Ce conte oriental, qui réussit à échapper aux travers de l'exotisme et sonne vrai, se déroule au IX<sup>e</sup> siècle à Bagdad. C'est l'histoire de la passion entre deux hommes, Djafar, issu des Barmakides, et Harun al-Rachid, le plus célèbre des Abbassides, relatée par un vieux conteur aux portes de la mort, Ahmed qui, dix nuits successives, évoque son passé et son ami Djafar.

Écrit avec un raffinement et une grande maîtrise qui ont été particulièrement appréciés des jurés, ce livre est

marqué par l'intensité des sentiments qui culminent en une passion aveugle et exclusive et une narration qui impose une tension sans faille.

L'inspiration de François-Olivier Rousseau, 33 ans, une des étoiles montantes de la jeune littérature française, lauréat du «Médicis» au second tour, pour «L'Enfant d'Édouard» (Mercure de France) est tout autre. A travers le récit d'un enfant qui retrace sa vie auprès d'un père comédien, célèbre, lointain et inconnu, l'auteur se livre à une «àpre méditation sur la solitude humaine».

Confié à sa grand-mère par un père trop accaparé par son rôle de vedette des années 50, l'enfant passe sans cesse d'un monde vieillot au monde clinquant du théâtre auquel appartient son père et ne garde de leurs rencontres «qu'une impression floue de velours cramoisi, de dorures à la feuille, d'imensité». (AFP)

## Force multinationale au Sinaï Participation officielle de la France et des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne et de l'Italie

Quatre pays européens, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Pays-Bas ont annoncé lundi leur participation à la future force multinationale dans le Sinaï et en ont informé les Gouvernements des États-Unis, d'Égypte et d'Israël.

Cette participation a été approuvée par leurs six autres partenaires de la CEE. «Les dix considèrent», dans une déclaration commune, que «la décision de la France, de l'Italie, des Pays-Bas et du Royaume-Uni de participer à la force multinationale du Sinaï répond à la volonté maintes fois exprimée par les pays membres de la communauté de faciliter tout progrès en direction d'un règlement de paix au Moyen-Orient sur la base de l'acceptation mutuelle du droit à l'existence et à la sécurité de tous les États de la région et de la nécessité pour le peuple palestinien d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination».

L'annonce de la participation des quatre pays européens a été présentée dans chacune de leurs capitales respectives par une déclaration pratiquement identique.

Cette déclaration précise que cette décision a été prise à la suite «de demandes des Gouvernements d'Égypte, d'Israël et des États-Unis et que «cette participation doit être comprise de la façon suivante»:

«1. La force (multinationale) existe uniquement dans le but de maintenir la paix dans le Sinaï après le retrait israélien. Elle n'a pas d'autre rôle.

«2. La force est établie dans sa présente forme en l'absence d'une décision des Nations-Unies créant une force internationale et cette position sera révisée si une telle

décision devenait possible.

«3. La participation des quatre Gouvernements à la force ne doit pas être considérée comme les engageant ou les empêchant de participer, à d'autres accords internationaux de maintien de la paix qui ont été, ou seraient passés dans la région.

«4. La participation des quatre Gouvernements à la force multinationale ne remet pas en cause leur politique bien connue sur les autres aspects des problèmes de la région».

La déclaration telle qu'elle a été publiée à Paris, indique que les quatre «considèrent leur soutien aux accords relatifs à la mise en œuvre du traité de paix égypto-israélien comme tout à fait distinct et indépendant du reste du processus de Camp David».

Les quatre, dans leur déclaration, «expriment leur soutien au Gouvernement et au peuple égyptiens et leur conviction que l'Égypte a besoin de stabilité et de continuité».

Ils rappellent que leur décision découle de leur politique telle qu'elle a été définie dans la déclaration européenne de Venise (juin 1980) et leurs déclarations postérieures. «Cette politique, tout en insistant sur les garanties pour la sécurité d'Israël, insiste tout autant sur la justice pour le peuple palestinien et son droit à l'autodétermination. Elle implique également que l'OLP soit associée au processus conduisant à une paix globale».

Les quatre rappellent enfin qu'ils continueront «avec leurs partenaires des dix, à œuvrer pour la réalisation d'une paix globale au Moyen-Orient de toutes les façons compatibles avec les principes auxquels ils sont attachés». (AFP)

## Après lutte d'influence entre Israël et l'OLP en Cisjordanie

Les Israéliens et les Palestiniens semblent avoir décidé d'en découdre dans leur lutte d'influence auprès de la population de la Cisjordanie occupée.

Des incidents graves ont eu lieu: destruction par l'armée israélienne de cinq maisons appartenant à des Palestiniens soupçonnés d'avoir plastiqué des véhicules israéliens ainsi qu'un attentat contre la voiture d'un Cisjordanien pro-israélien qui a fait un mort et un blessé grave. Ce regain de tension est dû en partie à l'introduction d'une nouvelle politique israélienne dont le but est de mettre en place des dirigeants pro-israéliens modérés et tenter de déloger l'Organisation de libération de la Palestine qui, de ce côté-ci de la frontière, jouit d'une très forte influence.

## Satisfaction égyptienne

M. Boutros Ghali, ministre d'État égyptien aux Affaires étrangères, s'est félicité lundi de la décision de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et des Pays-Bas, de participer à la force multinationale dans le Sinaï.

«L'Égypte accueille avec satisfaction cette participation et considère que la participation de tout autre pays constituera une coopération positive pour la réalisation de la paix au Proche-Orient», a déclaré à la presse M. Boutros Ghali.

Selon le ministre égyptien, l'Égypte espère que la décision des quatre pays européens «encouragera d'autres pays à participer à cette force» (Australie, Canada et Nouvelle-Zélande). M. Ghali a encore estimé que la déclaration commune des quatre pays européens «calmera les appréhensions de l'État hébreu». (AFP)

## Devant les échecs de leur agriculture Les autorités des pays de l'Est sont inquiètes

Le président Leonid Brejnev vient de reconnaître publiquement devant le Comité central du PC soviétique la gravité de la crise alimentaire en URSS. Cette confession souligne l'acuité du problème de l'agriculture dans les pays de l'Est. Les objectifs gouvernementaux en production de blé, de maïs, et des autres céréales n'ont pas été atteints dans presque tous les pays de l'Est cette année, et cette situation a motivé des critiques publiques de la part des autorités.

Si l'inquiétude se manifeste plus ouvertement, c'est que la crise polonaise vient montrer aux responsables communistes des pays de l'Est que le problème alimentaire peut être le catalyseur — ou le détonateur — d'une manifestation de mécontentement populaire dépassant de beaucoup le problème de la consommation.

Les mauvaises récoltes ont comme conséquence la revalorisation du «secteur privé» dans l'agriculture des pays de l'Est. La Tchécoslovaquie, se départant de l'attitude passée, dit à ses paysans qui cultivent des parcelles privées qu'ils peuvent vendre leur produits ouvertement, et sans avoir à payer un impôt spécial.

En Roumanie, corbeille à pain des Balkans avant la Deuxième Guerre mondiale, le pain est aujourd'hui rationné. Les autorités pressent les citoyens de cultiver des jardins partout où ils le peuvent. Dans tout le pays, les ménagères font la queue devant les magasins d'alimentation et parfois la colère explose. «L'idéologie mise de côté, les parcelles privées sont toujours plus productives. On va probablement assister à un assouplissement progressif de leur réglementation», déclare un diplomate occidental.

Les mauvaises récoltes ne sont

pas une nouveauté, mais cette année les événements de Pologne confèrent à cette situation un aspect potentiellement menaçant aux yeux des responsables des «pays frères», qui ne doutent pas qu'à l'origine de la secousse polonaise il y a la pénurie alimentaire.

En Roumanie, la presse a beaucoup montré le président Nicolae Ceausescu visitant ostensiblement des régions agricoles, et les exploitations de l'État et les coopératives. En septembre, M. Ceausescu avait demandé un changement d'attitude devant l'agriculture. Il avait estimé que même les hauts responsables agricoles devraient aller travailler dans des fermes.

La presse tchécoslovaque, dans des articles dont la franchise a été jugée inhabituelle par des diplomates occidentaux, dénonce depuis plusieurs semaines l'insuffisance de la récolte de céréales et l'inefficacité des agriculteurs de l'État. Le PC tchécoslovaque envisage d'augmenter les prix payés aux paysans pour le bœuf, le lait et les pommes de terre. Il va inciter les administrateurs locaux à proposer aux personnes intéressées de petits lopins de terres inutilisées qui deviendront des lopins privés.

En Bulgarie, le Gouvernement a imposé une surtaxe de 300 pour cent sur les exportations de denrées alimentaires.

En Hongrie, le seul pays de l'Est qui n'importe pas une fraction importante de sa consommation alimentaire, la récolte de céréales de l'automne a été légèrement en dessous de celle de l'an dernier. L'Allemagne de l'Est couvre à environ 80 pour cent ses besoins alimentaires, mais a acheté l'an dernier aux États-Unis pour 534 millions de dollars de blé, de maïs et de soja. (AP)

Cette nouvelle politique de la carotte et du bâton consiste en une répression beaucoup plus sévère envers les militants palestiniens. Si la destruction de maisons n'est pas une tactique nouvelle dans cette occupation qui dure depuis quatorze ans, elle n'avait, en revanche, pas encore été utilisée pour punir des délits relativement mineurs.

Selon des sources israéliennes, les nouvelles dispositions autorisent la destruction des maisons des accusés, même si les membres des familles des accusés sont innocents.

par Marcus ELIASON,  
de l'Associated Press

Ces nouvelles dispositions autorisent également l'armée à fermer toute boutique qui aurait suivi les consignes de grève de l'OLP et obligent le commerçant à demander la réouverture de sa boutique, ce qui demande un certain temps. Selon ces sources israéliennes, l'armée aurait également le droit de placer en résidence surveillée tout organisateur de grève ou manifestant.

Le revers de cette politique de répression consiste en une vie plus facile pour la population passive. Ainsi, récemment, les contrôles de sécurité sur les routes ont été supprimés et les troupes israéliennes se montrent discrètes. La vie paraît même paisible et prospère dans Naplouse, la plus grande ville de Cisjordanie et berceau du nationalisme palestinien.

Deux personnalités cisjordanaises qui avaient été exilées pour activité anti-israélienne ont été autorisées à regagner leur foyer, et les autorités israéliennes ont annoncé que d'autres personnalités pourraient rentrer chez elles si elles se tenaient à l'écart de toute activité politique.

Mais le projet israélien le plus ambi-

teux reste tout de même ce que l'on appelle les «coopératives de villages». Financé par le Gouvernement, ce projet devrait permettre le développement des zones rurales de la Cisjordanie depuis trop longtemps négligées.

Le but est simple, les ruraux représentent environ 70% des 750 000 Arabes de la Cisjordanie. Ils sont, en général, apolitiques ou ont très peu de cet esprit rebelle que l'on trouve dans les bastions de l'OLP que sont les villes. Or, si comme le prévoient les accords égypto-israéliens, cette région devient autonome, les Israéliens espèrent que le Conseil de gouvernement que cette région devra élire sera dominé par des ruraux et ainsi limitera l'influence de l'OLP.

### «TOUTE COLLABORATION ENTRAÎNERA LA MORT...»

Mais le succès de ces coopératives dépendra de la capacité d'Israël à défendre ceux des Arabes qui accepteront de participer à ce marché. La semaine dernière, un écolier a mis une bombe factice devant la porte du bureau de son instituteur, associé à la coopérative d'Hébron dans le sud de la Cisjordanie, comme pour le mettre en demeure de cesser toute relation avec les Israéliens.

Mardi dernier, Yussuf Al-Khatib, directeur de la coopérative de la région de Ramallah, au nord de Jérusalem, a été victime d'un attentat qui a coûté la vie à son fils Kadem, 23 ans. Al-Khatib, souffrant de blessures à la tête, a été transporté à l'hôpital dans un état grave.

Cet assassinat est le premier perpétré contre des collaborateurs cisjordanais de la nouvelle politique israélienne qui est entrée en application depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier. L'OLP a revendiqué cet attentat et le contenu de son message est clair: «Toute collaboration avec les Israéliens entraînera la mort». (AP)

# Ulster: alors que les protestants manifestaient Bombe de l'IRA à Londres

Des milliers de protestants ont quitté leur travail hier à midi pour répondre à l'appel du révérend Ian Paisley, chef des militants protestants d'Irlande du Nord, qui avait lancé une grève de 12 heures pour protester contre la politique britannique en Irlande du Nord.

C'est un « succès à 100 pour cent à travers la province », a affirmé le révérend. Mais selon les dirigeants de l'industrie locale, le taux de participation à la grève s'est situé aux alentours de 70 pour cent.

« Levons nos mains au ciel et promettons-nous la victoire », a déclaré le révérend devant un millier de personnes, près des grilles du château de Stormont à Belfast, siège de l'administration britannique de la province. Il a

salué la « formidable victoire » que constituait cette « journée d'action » pour cesser temporairement la vie économique de la province et démontrer que sa majorité protestante voulait rester britannique.

La plupart des 7000 ouvriers des chantiers navals de l'est de Belfast, à prédominance protestante, ont quitté leur travail. Beaucoup d'écoles et de bureaux ont fermé, et les protestants ont organisé des embouteillages avec leurs voitures et leurs tracteurs.

## LONDRES: BOMBE DEVANT UNE CASERNE

Une bombe a explosé hier matin à l'entrée d'une caserne de Londres, faisant deux blessés, le jour même où les protestants d'Irlande du Nord manifestaient et cessaient le travail dans toute la province.

L'IRA provisoire a revendiqué l'attentat. Cette revendication est formulée dans un communiqué transmis depuis Dublin et diffusé à Belfast par le mouvement républicain.

Le communiqué se borne à déclarer: « L'IRA revendique la responsabilité de l'attaque à la bombe lundi matin à

la caserne de Woolwich.

Il s'agit de la cinquième opération menée à Londres par l'IRA depuis la campagne lancée début octobre, qui a déjà fait trois morts et plus d'une vingtaine de blessés.

L'engin qui a explosé était placé dans un jouet d'enfant, un pistolet de plastique, qui avait été repéré au cours de la nuit par des soldats.

Mais ceux-ci l'ont laissé sur place, par terre, à côté de la grille du poste d'entrée de la caserne de Woolwich, pensant qu'un enfant l'avait oublié, a expliqué à la presse le commandant Mike Richards chef de la brigade antiterroriste de Scotland Yard.

Le jouet était équipé d'un dispositif ne permettant pas de désamorcer l'engin explosif qu'il contenait. Alors que des policiers s'approchaient hier matin, une femme d'officier a saisi le « jouet » et c'est alors qu'il a explosé, a poursuivi le commandant Richards. Cette femme a dû avoir trois doigts d'une main amputés, tandis qu'une autre femme était elle aussi blessée.

Hier après midi, la police fouillait la caserne pour rechercher d'éventuelles autres bombes. (AP/AFP)



Paisley (au centre) parmi ses sympathisants, alors que le cortège des manifestants se trouvait devant le Stormont. (Keystone)

## L'Amérique, Etat sans budget Un veto de Reagan interrompt la marche du Gouvernement

En mettant son veto à une résolution du Congrès relative à l'attribution de la manne fédérale aux différentes branches du secteur public, Ronald Reagan a virtuellement interrompu la marche du Gouvernement américain. Pratiquement, l'Etat a, bien sûr, encore de l'argent, mais il n'a plus, constitutionnellement, la compétence de le dépenser. Depuis hier matin, seules les activités essentielles sont donc encore prises en charge, celles, essentielles, qui concernent par exemple la Défense nationale, la poste, le contrôle du trafic aérien.

### De New York, Philippe MOTTAZ

A l'issue d'une réunion extraordinaire du Cabinet tenue dans la matinée, le secrétaire aux transports Druw Lewis a ainsi indiqué que le président avait ordonné une interruption des activités gouvernementales. « Nous allons retourner dans nos bureaux, fermer nos tiroirs et éteindre la lumière puis rentrer à la maison », a-t-il précisé. Près de quatre cent mille des deux millions de fonctionnaires fédéraux sont par conséquent en congé forcé non payé pour une durée encore indéterminée. Le Congrès, lui, a repris ses travaux immédiatement après la décision présidentielle afin d'arriver rapidement à un compromis, si possible avant jeudi, jour férié aux Etats-Unis.

### UN PAYS SANS BUDGET

Pourquoi cette situation pour le moins étrange? Parce que les Etats-Unis n'ont toujours pas de budget à proprement parler. Dans l'attente d'un texte définitif, l'Etat ne fonctionne que sur la base de résolutions d'urgences

passées par le Congrès. Or, l'une d'elles, celle qui prévoyait la répartition de la manne fédérale dans ses diverses agences, est arrivée à échéance samedi à midi. Et le président avait prévenu les « congressmen » qu'il n'accepterait pas que la nouvelle résolution qui aurait décidé des attributions jusqu'au 15 juillet prochain dépasse un certain montant. Après de longues séances, démocrates mais aussi républicains désireux de ne pas couper davantage les programmes publics, sociaux notamment, déjà sérieusement entamés, étaient finalement dimanche soir tombés d'accord sur un texte. Mais celui-ci était précisément de deux milliards trop généreux aux yeux du président, d'où sa décision.

### UN VETO SYMBOLIQUE MAIS RÉVÉLATEUR

Ce premier veto de Ronald Reagan est clairement symbolique; de toute manière, un compromis sera trouvé et surtout on a de la peine à croire que 2 milliards sur 430, puisque tels sont les chiffres, sont vraiment source d'inquiétude pour lui. Il en est au moins extrêmement révélateur de la position difficile dans laquelle le président se trouve aujourd'hui. S'il a décidé d'engager un bras de fer avec le Congrès sur une telle question de détail, c'est parce que Ronald Reagan sait qu'il lui faut désormais jouer son va-tout afin de ne pas perdre sa crédibilité au moment où les résultats de son plan économique sont très contestés. Ce qui adviendrait s'il cédait devant la montée de la pression politique. Mettant tout son poids personnel dans cette querelle d'apothicaire, il prouve que lui en tout cas croit encore à ce programme sous sa forme actuelle. Même s'il est le dernier.

Ph. M.

## GATT : la plus grave situation depuis 33 ans

Malgré des exemples encourageants, il est évident que les pays en voie de développement (PVD) qui ont accédé jusqu'à présent à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) « sont beaucoup moins nombreux que ce que l'on pourrait souhaiter », a déclaré M. Gabriel O. Martinez (Argentine), président de la 37<sup>e</sup> session annuelle des Parties contractantes (membres) du GATT qui s'est ouverte hier à Genève.

Cela s'expliquerait, notamment, par le fait que les PVD « auraient l'impression décourageante que, malgré les efforts importants déployés lors des négociations commerciales multilatérales, le système du GATT ne répond pas pleinement » à leur situation particulière et à leurs besoins, a estimé M. Martinez.

Depuis 12 mois, la situation économique internationale ne s'est pas améliorée et peut même être décrite aujourd'hui « avec des accents plus sombres encore » que lors de la réunion des Parties contractantes de novembre 1980, a reconnu M. Martinez. Mais il ne faudrait pas se laisser aller au découragement et si le GATT a rencontré ces 12 derniers mois « les difficultés économiques les plus graves de ses 33 années d'existence » et a dû faire face en même temps aux pressions

protectionnistes, il n'en a pas pour autant interrompu son action.

Ainsi tous les instruments multilatéraux négociés lors du Tokyo Round sont aujourd'hui en vigueur. D'autre part, les Gouvernements se sont montrés disposés, dans les différends qui les opposent, à soumettre leurs problèmes au GATT afin de trouver des solutions équitables alors même que le nombre élevé des différends est « révélateur des tensions qui pèsent sur les relations commerciales ».

L'assemblée annuelle des 86 membres du GATT qui assurent environ 85% du commerce mondial va passer en revue, d'ici mercredi, l'ensemble des activités de cette institution depuis une année. Il sera aussi saisi d'une proposition d'un groupe de hauts fonctionnaires de 18 pays membres de l'Accord général qui, unanimement, souhaitent que la prochaine réunion annuelle des Parties contractantes en 1982 se tienne, dans sa totalité ou en partie, à l'échelon ministériel pour traiter, entre autres, de la transformation des courants d'échanges commerciaux, de l'apparition des PVD comme « interlocuteurs commerciaux d'importance vitale pour les nations développées », et de l'utilisation de mesures non prévues par les règles de l'Accord général. (ATS)

## Pologne: bientôt des «Clubs de la République autonome»?

Les 40 membres fondateurs des « Clubs de la République autonome - liberté, justice, indépendance », mouvement remettant en cause le régime communiste, ont l'intention de se présenter au public dimanche prochain, a annoncé hier à Varsovie M. Jacek Kuron, dissident polonais.

M. Kuron a fait cette déclaration à sa sortie du commissariat central de Varsovie où il avait été convoqué à la suite de l'intervention de la police à son domicile, dimanche, alors que s'y tenait une réunion.

La police a saisi chez M. Kuron une déclaration de fondation du mouvement, signée par les 40 participants à la réunion.

L'agence PAP a affirmé que cette déclaration était anticonstitutionnelle et anticomuniste et que les autorités

se trouvaient désormais confrontées à une opposition ouverte.

La déclaration indique que le mouvement veut établir des « clubs » à travers tout le pays pour jeter la base des futurs partis politiques d'une Pologne indépendante et démocratique. Elle ajoute que le mouvement est né de la déception du public devant les événements intervenus depuis la création de « Solidarité ».

« La foi en l'émergence d'un Etat indépendant et démocratique issu du mouvement social de protestation s'est élevée être une illusion », peut-on lire dans la déclaration.

« La détérioration des conditions de vie entraîne des risques réels d'explosions de violence... L'apathie de la population, exténuée au-delà des limites de l'endurance, peut facilement se transformer en agressivité ». (Reuter).

## Marchandage arabe

Il est évident qu'après le retrait du Sinaï par les troupes israéliennes, l'exécution de la deuxième étape des accords égypto-américano-israéliens de Camp David sera autrement plus difficile que la première. En fait, elle ne peut être mise en œuvre sans le concours direct des Palestiniens qui sont, somme toute, les premiers concernés.

Dans ce contexte, l'apparition du plan Fahd, issu d'un pays arabe, reconnaissant implicitement l'existence de l'Etat hébreu, correspondant au profil de paix dessiné par les participants du sommet de Venise, ouvrirait une perspective nouvelle.

Le fait même qu'il avait été admis par Yasser Arafat lui donnait un poids autorisant tous les espoirs, en dépit de l'opposition déclarée de quelques pays arabes, dont la Libye et la Syrie.

On s'attendait donc à ce qu'il fût inscrit sans difficulté à l'ordre du jour du sommet de Fez. L'hostilité qu'il y rencontre aujourd'hui surprend quelque peu.

La volte-face la plus surprenante est celle de l'OLP dont le chef du Département politique, M. Kaddoumi, déclarait dimanche que le plan Fahd était « inopportun, dangereux et inacceptable ». Ce qui est à l'inverse des propos tenus par M. Yasser Arafat le 14

septembre dernier au Japon. Ce qui, par ailleurs, ne correspond pas avec les contacts fréquents que ce dernier entretient actuellement avec l'Arabie saoudite.

Faut-il voir là une manœuvre tactique? Puissance pétrolière, tactant puissance économique incontestée au Proche-Orient, l'Arabie saoudite souhaite jouer un rôle de prééminence politique, tenu jusqu'à présent par l'Egypte, sur l'échiquier international. Or, ce rôle, de toute évidence, lui est encore contesté, et l'OLP ne veut peut-être pas investir trop dans le même panier. Elle tient à se préserver encore certaines amitiés qui lui ont été fort utiles jusqu'à présent.

Par ailleurs, l'OLP sait bien que le plan Fahd n'est qu'un canevas et qu'il lui faudra encore négocier plusieurs points importants non seulement à ses yeux, mais à ceux de bien des pays arabes moins directement concernés par le problème palestinien, à savoir notamment: les limites dans lesquelles l'Etat hébreu devra être reconnu, les participants aux pourparlers (elle compte avec l'URSS) et les signataires d'un éventuel accord de paix.

L'idée a été lancée; c'est maintenant le marchandage qui commence.

Michel Panchaud

## EUROMISSILES Ecran de fumée

Si Moscou avait d'emblée rejeté les propositions de Reagan concernant les euromissiles, on attendait en revanche avec intérêt toute solution de rechange que devait logiquement révéler Brejnev lors de son voyage à Bonn.

Et alors que cette première journée d'entretiens semblait piétiner dans l'affirmation de positions réciproques connues, voilà que hier soir le leader soviétique a fait rebondir le débat en rejetant la balle dans le camp américain.

En proposant en effet une réduction unilatérale des « SS-20 » stationnés dans la partie européenne de l'URSS, Brejnev s'engage en fait dans un processus qui ne lui coûte rien, puisqu'il est subordonné à la renonciation américaine d'installer les « Pershing » et les « Cruise » durant toutes les négociations de Genève.

Or vu la complexité du problème — avec l'éventuelle inclusion des « forces avancées » de l'OTAN et des missiles de France et de Grande-Bretagne — les tractations qui s'ouvriront le 30 novembre risquent de dépasser allègrement le cap de 1983, échéance à laquelle doivent être installées les fusées occidentales.

Les Soviétiques s'emploieront en tout cas à faire traîner en longueur les négociations pour immobiliser les Américains et conserver ainsi leur supériorité balistique sur le continent, même si elle est entamée d'une réduction symbolique des « SS-20 »...

Ainsi, entre le moratoire proposé lors du 26<sup>e</sup> Congrès du PC et le refus de l'option « zéro », Brejnev se livre à un nouvel artifice pour démontrer la bonne volonté soviétique de parvenir à une réduction des armements, préservant l'équilibre stratégique.

Mais la bonne volonté ne suffit plus; encore faudrait-il faire preuve d'honnêteté intellectuelle pour reconnaître la disparité flagrante entre les arsenaux de l'Est et de l'Ouest, au bénéfice du premier évidemment... C'est là que le bât blesse et tant que le courage politique fera défaut à Moscou pour aborder le véritable débat, on se contentera de ces écrans de fumée, appelés pompeusement « pas historiques en faveur de la paix ».

Car l'URSS « donne » sans rien céder: c'est la tactique éprouvée pour renforcer les illusions de ceux qui se prêteront encore à ce chantage...

Charles Bays

## Essai nucléaire en URSS

L'observatoire militaire suédois de Hagfors a enregistré à la fin de la semaine dernière une forte secousse provoquée très probablement par une explosion nucléaire souterraine en URSS, annonçait-on hier. (AP)

# L'occasion pour Fribourg d'être crédible

## Inauguration de la RN 12

Le ruban est coupé depuis hier après midi. La RN 12 est ouverte depuis que les 14 cars emportant les invités ont terminé la navette Pont de la Veveyse de Feygire — Echangeur de La Veyre-Rossens-Vaulruz. Le temps alors de modifier certaines signalisations et, vers 17 h., Suisses alémaniques ou Suisses romands — sans parler des étrangers — pouvaient se lancer d'un trait du sud-ouest au nord-ouest de la Suisse sur l'autoroute.

Manifestation emplie de soleil, dans une température agréable, manifestation qui comporta trois phases principales : bénédiction de la croix élevée près du hameau de Prayoud, à l'entrée nord de Châtel-Saint-Denis, par Mgr Pierre Mamie accompagné de M. Ernest Giddey, président du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud. Puis ce fut, à l'extrémité nord du pont de la Veveyse de Feygire, la coupe officielle, par le conseiller fédéral Hans Hürlimann, chef du Département de l'Intérieur, du ruban rouge et blanc : la RN 12 était alors officiellement ouverte. Mais, entre deux, les invités avaient parcouru, à une allure qui n'était de loin pas celle qu'atteignent normalement les véhicules lourds sur l'autoroute, les deux tronçons officiellement inaugurés, soit celui de Vuippens - Les Marches et celui de La Veyre - Vaulruz.

Et l'on termina dans les locaux du centre d'entretien de renfort de Vaulruz par une agape précédée de trois discours, ceux de M. Ferdinand Masset, conseiller d'Etat directeur des Travaux publics, de son collègue vaudois, M. Marcel Blanc et de M. Hans Hürlimann, conseiller fédéral.

### Une bénédiction «en petit comité»

Pour la cérémonie, fort brève, de la bénédiction de la croix de Châtel-Saint-Denis, il n'y avait pas foule. On se sentait «en petit comité» avec des représentants des autorités religieuses, de l'artiste Yöky et, un appareil de photo en main, semblant se cacher, Claude Magnin qui, à trente ans, est considéré comme un sculpteur de valeur. La croix est légère, même si elle est faite de chêne. Elle est érigée à un point choisi de façon telle que son socle soit à la hauteur du point culminant de la RN 12.

Un rappel, par un texte évangélique, de la signification de la croix, une prière commune et la bénédiction par l'évêque, et la cérémonie était terminée.

### La visite des deux derniers tronçons

De Vaulruz, les cars officiels se dirigèrent, empruntant la chaussée

encore interdite au public, vers l'échangeur de La Veyre. Parfois, sur les passages supérieurs, des groupes s'étaient amassés : paysans portant chapeau dont certains avaient la mine renfrognée alors que d'autres applaudissaient. Non loin de l'échangeur de La Veyre, la foule est plus dense. D'un passage supérieur, des cibles de stands de tir bloquent la circulation. Des cibles qui sont entourées d'une couronne mortuaire. Il y a des drapeaux de

Par  
J. Plancherel

la commune de Saint-Légier pour encadrer le tout. Ce sont les tireurs qui font savoir leurs doléances par cette pancarte : «Ici se trouvaient les cibles de notre stand. Où sera le nouveau?» Le tout dans une ambiance décontractée, le cibarré relevant aussitôt la cible. Le commentaire diffusé dans les cars donne des précisions techniques. Il permet de savoir, au passage, qu'un million de mètres carrés de terre a été rendu à l'agriculture grâce à une décharge de terres provenant de l'autoroute et remblayant un terrain accidenté.

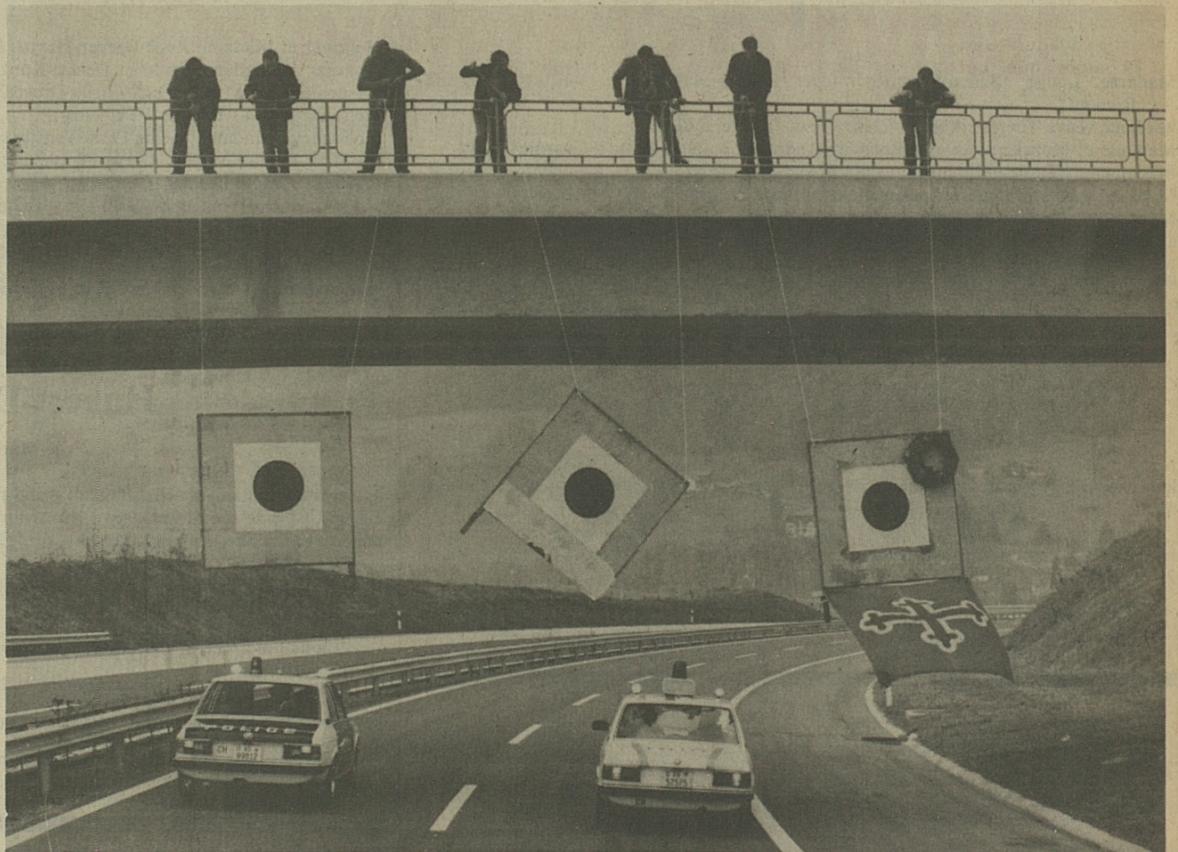
On apprend aussi les trouvailles que l'archéologie a faite sur la RN 12. On comprend mieux pourquoi la voie lente est bétonnée, entre Vevey et Châtel sur une pente de 6% : il faut éviter les ornières et les glissades sur cette voie réservée aux poids lourds.

### La cérémonie de la coupure du ruban

Les gendarmes vaudois se tournent les pouces. On est en territoire fribourgeois. Un ruban, une estrade, une fanfare, celle de Châtel-Saint-Denis dirigée par un musicien de Lausanne. Il y avait des enfants de Saint-Légier avec des ballons verts et blancs et des enfants de Châtel avec des ballons noirs et blancs. Parmi ces derniers, il y avait un ballon vert, et blanc : c'était un garçon de 10 ans qui avait une petite amie vaudoise !



«La route est ouverte», le ruban coupé flotte et les ballons vont s'envoler. Le conseiller fédéral Hürlimann annonce la nouvelle, les ciseaux encore en main.



Les tireurs de Saint-Légier ont-ils fait un carton en réclamant un nouveau stand ?

(Photos Bourqui)

M. Giddey, président du Conseil synodal, apporta le message des Eglises réformées : «Il y a moins de 150 ans, Fribourg et Vaud étaient coupés par une guerre religieuse. Aujourd'hui une route nationale vient d'unir mieux encore les deux cantons. On mesure ainsi l'évolution qui s'est faite, le rapprochement qui s'est opéré tant sur le plan des relations civiles que de la compréhension entre confessions». A son tour Mgr Pierre Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, apporta celui de l'Eglise catholique, rappelant la signification évangélique de la voie, appelant la protec-

tion de Dieu sur cette nouvelle voie et sur ses usagers et procédant à la bénédiction rituelle après une prière en commun avec l'assistance.

On annonça que le conseiller fédéral Hürlimann allait couper le ruban symbolique soutenu par des écoliers vaudois et fribourgeois. En fait c'étaient les conseillers d'Etat Blanc et Masset qui jouèrent ce rôle avec M. Laurent Butty, président de l'Assemblée fédérale. Les ballons partirent alors que le ruban tombait et M. Masset s'exclama : «Les ballons fribourgeois vont plus vite !...»

### Au centre de Vaulruz

Le centre d'entretien de Vaulruz avait été, pour l'occasion, transformé en un vaste restaurant pour les 1200 invités. Les discours de MM. Masset et Blanc, puis de M. Hürlimann furent encadrés par quelques notes de musique sympathiques de la fanfare de Vaulruz.

Il incombait au premier de saluer les invités et de remercier chacun. Il rappela que Fribourg, «placé aux avant-postes d'une compréhension fédérale», a plus encore à jouer lui-même le rôle de trait d'union entre la Suisse alémanique et la Suisse romande : «Mieux nous jouons ce rôle, plus notre crédibilité sera grande et plus forte notre influence».

M. Marcel Blanc, au nom de l'Etat de Vaud, évoqua l'évolution qui s'est

faite dans le public à l'endroit des autoroutes. Les contestations auxquelles elles donnent lieu ont un côté positif : celui de forcer les techniciens à rechercher des solutions mieux adaptées. Ce fut le cas pour le tronçon vaudois de la RN 12 dont M. Blanc rappela les nombreuses difficultés techniques de ce parcours et s'inquiéta devant des déclarations récentes de M. Hürlimann annonçant des diminutions drastiques de tranches de crédit avec report de mises en chantier : il s'agit là de crédits provenant de fonds qui leur sont affectés en propre.

M. Hans Hürlimann, dans son discours, allait le tranquilliser. «Il s'agit là, dit-il en parlant de cette inauguration, d'un acte qui sera suivi d'autres, en matière de construction routière» appuya-t-il avec force. Le représentant du Conseil fédéral allait relever surtout la liaison autoroutière ininterrompue entre la Suisse alémanique et la Suisse romande créée par cette mise en service. Sur le plan du trafic, la RN 12 assure un important trafic de transit, sert Fribourg et les régions touristiques du Léman. Le mérite de ses constructeurs a été de bien l'avoir intégrée dans le paysage. Pour vulnérable qu'il soit à cet endroit, la route ne lui fait pas violence.

Déjà, au-dehors, les voitures filaient tout droit sur le nouveau tronçon.

J.P.



Lors du message des Eglises, avant que le conseiller fédéral Hürlimann coupe le ruban, Mgr Mamie invite l'assistance à la prière.

### Le poisson frais

ne s'achète que chez  
COMESTIBLES

**Essig**  
Frères S.A.

PÊCHERIE BROYARDE

Rue de Romont 23

FRIBOURG

☎ 037/22 64 44

Toujours bon  
et pas cher!

17-57



Madame Hedwige Solski-Pauchard, à 1700 Fribourg, rue de Lausanne 14; Françoise et Ernest Gendre, et leurs fils, à Tinterin; Danuta et Daniel Lepori, et leur fils, à Fribourg; Marie-José et Paul Macherel, et leurs enfants, à Marly; Antoinette et Roland Schaller, et leurs fils, à Fribourg; Les familles Solski, en Pologne;

ont le chagrin d'annoncer aux familles parentes, alliées et amies le décès de

## Monsieur Leszek SOLSKI

dit Richard

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, fils et frère, enlevé à leur affection, le 22 novembre 1981, dans sa 62<sup>e</sup> année.

L'office des funérailles sera célébré en la cathédrale de Saint-Nicolas, à Fribourg, le mercredi 25 novembre 1981, à 14 h. 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de la cathédrale.

Une veillée de prières nous rassemblera en la cathédrale Saint-Nicolas ce mardi 24 novembre 1981, à 19 h. 45.

L'incinération aura lieu dans la stricte intimité au crématoire de Neuchâtel.

Vos dons en faveur du défunt peuvent être adressés pour une bonne œuvre.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tient lieu.

17-1601



Madame Louisa Bussard-Andrey, foyer Sainte-Marguerite, Vuisternens-devant-Romont;

Madame veuve Thérèse Andrey-Charrière et famille, à Cerniat; Madame et Monsieur Auguste Robadey-Andrey et leurs enfants, à Charmey; Madame et Monsieur Etienne Charrière-Andrey et leurs enfants, à Bulle; Monsieur Louis Fragnière-Andrey et ses enfants, à Lessoc; Monsieur Léon Andrey, foyer Saint-Joseph, à Morlon; ainsi que les familles parentes et alliées

ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Ernest ANDREY

leur cher frère et beau-frère, oncle, parrain, cousin, enlevé accidentellement et brusquement à leur affection, le samedi 21 novembre 1981, dans sa 81<sup>e</sup> année.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église Saints-Jean-et-Paul, à Cerniat, le mardi 24 novembre 1981, à 14 h. 30.

Le défunt repose en la morgue de l'hôpital de Riaz.

17-123816



Madame Aloïs Mooser-Mülhauser, à 1700 Fribourg, Saint-Barthélemy 17; Monsieur et Madame Jean-Claude Mooser-Baumann et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Georges Mooser-Clément et leurs enfants, à Fribourg; Madame et Monsieur Michel Renevey-Mooser et leurs enfants, à Fribourg; Mademoiselle Rosette Mooser, à Fribourg; Madame Marinette Schacci-Mooser, à Genève; Madame Alice Mooser, ses enfants et petits-enfants, à Zurich et Fribourg; Madame Laure Mooser-Siffert, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds et Fribourg; Monsieur et Madame Emile Joye-Mooser, à Garmiswil; Madame Thérèse Thalman-Mooser, ses enfants et petits-enfants, à Genève, Zurich et Fribourg; Les familles Mülhauser, Stempfel, Aebischer, Feyer et Egger; Les familles parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Aloïs MOOSER

retraité de l'Edilité

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, le 23 novembre 1981, dans sa 70<sup>e</sup> année après une longue et pénible maladie, supportée avec calme et grand courage, réconforté par la grâce des sacrements.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Saint-Paul (Schöenberg), à Fribourg, le jeudi 26 novembre 1981, à 10 heures.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église de Saint-Paul, mercredi 25 novembre 1981, à 19 h. 45.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-160



Madame Marguerite Carrel-Pittet, à Cossonay-Ville; Madame et Monsieur Bernard Jaccard-Carrel et leurs enfants, Christophe et Line, à Froideville;

Madame Colette Jordan-Carrel et sa fille, Laurence, à Lausanne; Mesdemoiselles Monique et Isabelle Dreyer, à Fribourg et Kussnacht am Rigi; Monsieur Albert Carrel, à Fribourg, et famille; Madame Emma Rotzetter-Carrel, à Courtion et famille; Madame Hélène Pittet-Pittet, à La Joux et famille; Madame Maria Pittet-Pittet, aux Ponts-de-Martel et famille; Madame Marthe Pittet-Uldry, à La Joux et famille; ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la douleur de faire part du décès à l'hôpital de la Rosière, à Gimel, de

## Monsieur Léon CARREL

leur cher époux, papa, beau-père et grand-père, enlevé à leur affection, le 22 novembre 1981, à l'âge de 74 ans.

L'office d'ensevelissement aura lieu en la chapelle catholique de Cossonay, le 25 novembre 1981, à 14 heures.

Honneur à la sortie de l'église.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-31993



Monsieur et Madame René Dreyer-Hayoz, à Fribourg; Monsieur et Madame Oscar et Denise Kunz-Dreyer, à Lausanne; Mesdemoiselles Monique et Isabelle Dreyer, à Fribourg et Kussnacht am Rigi; Monsieur Nicolas Dreyer, à Fribourg; Monsieur et Madame Victor Fasel-Spicher, à Fribourg; Madame Juliette Maeder-Dreyer, à Bienne; Monsieur Arnold Dreyer, à Fribourg; Monsieur et Madame Jean-Noël Dreyer-Glauser et leurs enfants, à Fribourg; Madame Auguste Fasel-Hayoz, à Fribourg; ainsi que les familles Fasel, Dreyer, Hartmann, Goedlin, parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Madame Hubert DREYER

née Maria Fasel

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 22 novembre 1981, dans sa 84<sup>e</sup> année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, le mercredi 25 novembre 1981, à 14 h. 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire du Christ-Roi.

Une veillée de prières nous réunira en l'église le mardi 24 novembre à 19 h. 45.

Domicile de la famille: boulevard de Pérolles 69.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1600

## LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Joseph Bugnard, maintenant place de la Gare 35 A (en face de la gare), Fribourg, se chargent lors d'un décès de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs. Tous articles de deuil. Transports funèbres.

Téléphonez (jour et nuit) au



78.8

## Dans le sillage de l'œcuménisme

Jacqueline Montvic

## Mes yeux s'ouvrent sur le monde protestant

Préface par le Père Yves CONGARD O.P. et le pasteur Daniel ATGER

136 pages Fr. 18.70

«Ce qui me frappe, c'est votre sens œcuménique. Dans mes perpétuelles occasions de dialogue, j'ai rarement trouvé une sensibilité intelligente et ouverte comme celle dont témoignent ces pages. Vous avez reçu une sorte de charisme que je voudrais voir partager par beaucoup.»

Mgr Le Bourgeois

En vente dans les librairies.  
Editions Saint-Paul - Paris-Fribourg



L'Imprimerie Saint-Paul SA  
et la rédaction de «La Liberté»

ont le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Leszek Solski

père de leur collaboratrice  
Madame Antoinette Schaller

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'information imprimée  
c'est l'élément charnière  
entre vous et votre client.

Imprimerie Saint-Paul Fribourg

## Asile de nuit

### Collecte 1980-1981 3<sup>e</sup> liste de dons

Entreprises Electriques Fribourgeoises, 300 fr.; Société d'utilité publique des femmes suisses, 200 fr.; Maison Paul Leibzig, 100 fr.; M. Henri Gicot, 100 fr.; M<sup>me</sup> Jacqueline de Zürich, 100 fr.; M<sup>me</sup> Gaston de Weck, 100 fr.; Direction de Ciba-Geigy, 75 fr.; M. Dr Rudolf Grumbacher, Basel, 50 fr.; Commune de Châtel-Saint-Denis, 50 fr.; M. le Dr J. Zihlmann, 50 fr.; M. Marcel Kessler, Posieux, 50 fr.; Maison A. Michel SA, 50 fr.; Commune de Wünnewil-Flamatt, 50 fr.; Commune de Tavel, 50 fr.; Séminaire Marianiste Regina Mundi, 50 fr.; M. Jean Berset, 50 fr.; Commune d'Avry-sur-Matran, 50 fr.; Sœurs Ursulines, 50 fr.; Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg, 50 fr.; M. Bernard Cotting SA, 50 fr.; Commune de Matran, 50 fr.; Société française de Fribourg, 50 fr.; Commune d'Epandes, 50 fr.; Imprimerie St-Paul, 50 fr.; Crema SA, 30 fr.; M. Jean Blanc, 30 fr.; Régie de Fribourg SA, 30 fr.; Communauté israélite de Fribourg, 25 fr.; Académie Sainte-Croix, 30 fr.; M. le Dr Peter Jungo, 30 fr.; Maison Gremaud, Marti et Cie SA, 30 fr.; Commune de Villarsel-le-Gibloux, 30 fr.; Commune de Corbières, 30 fr.; Commune de Barberêche, 10 fr.; M<sup>me</sup> M.-Th. Grossrieder-Brunisholz, Villarsivriaux, 10 fr.; M. Roland Dagon, 10 fr.; Commune de Montagny-les-Monts, 20 fr.; M<sup>lle</sup> Lucy von der Weid, 10 fr.; Commune de Belfaux, 20 fr.; M. Henri Droux, Corminboeuf, 20 fr.; Pharmacie de Pérolles, M. Paul Gross, 10 fr.; M. B. Donzallaz, 10,85 fr.; Commune de Villarod, 20 fr.; Commune de Aumont, 20 fr.; Commune de Givisiez, 20 fr.; M<sup>me</sup> Yvonne Crausaz-Ayer, 20 fr.; M. Ernest Braillard, 10 fr.; M. Georges Maendly, 10 fr.; M. Georges Chassot, Köniz/BE, 10 fr.; Mobilière Suisse Assurances, M. Blanchard, 20 fr.; M. le Chanoine Louis Villard, 20 fr.; M<sup>me</sup> Germaine Regli, 10 fr.; Maison Berger SA, Marly, 20 fr.; Société suisse des troupes sanitaires, Section Fribourg, 10 fr.; M. A. Desbiolles, 10 fr.; M<sup>me</sup> Henriette Nussbaumer-Cardinaux, 10 fr.; M. Paul Torche, 10 fr.; M<sup>me</sup> Ch. Deschenaux, 10 fr.; Commune de Cressier, 20 fr.; Commune de Prez-vers-Noréaz, 20 fr.; M. Louis Zahno, 5 fr.; M. Alphonse Ludaescher, 20 fr.; M. le Dr R. Lapp, 10 fr.; M<sup>me</sup> Léo de Weck, 20 fr.; M. Germain Glardon, 12 fr.; M<sup>me</sup> Albert Nussbaumer, 20 fr.; Commune de Planfayon, 20 fr.; Satag SA, 20 fr.; Tacchini SA, 20 fr.; Benediktiner-Missionare, Uznach, 20 fr.; M. Léon Pauchard, 10 fr.; M. Raphaël Barras, 20 fr.; M. le Dr Pierre Corboud, 20 fr.; M. le Prof. Dr A Vonlanthen, 10 fr.; M<sup>me</sup> Jean Bourgknecht, 10 fr.; M. Jean Gaberell, 10 fr.; M. Henri Perriard, 20 fr.; Sœurs du Bon Secours de Lyon, 20 fr.; Commune d'Arconciel, 20 fr.; Commune de Riaz, 20 fr.; Pensionnat de jeunes filles Salve Regina, Bourguillon, 20 fr.; M<sup>me</sup> Léon Zosso, 20 fr.; Commune de Morlon, 20 fr.; Commune de Maules, 20 fr.; Pharmacie Dessonnaz, 20 fr.; M. B. Malcotti, Cressier, 10 fr.; M<sup>e</sup> Marcel Reichlen, 10 fr.; M. Albert Knill, 15 fr.; M. Léon Richoz, 20 fr.; Commune de Rossens, 20 fr.; M<sup>me</sup> Olga Bulliard, 10 fr.; M. le Dr Charles Favre, 20 fr.; Teinturerie Moderne Maître Zosso SA, 20 fr.; Horlogerie-bijouterie Hugentobler, 20 fr.; M<sup>me</sup> A. Melliger, 10 fr.; M<sup>me</sup> François Brühlhart, 10 fr.; M. Bernard Gobet, 10 fr.; M<sup>lle</sup> Jeanne Folly, 10 fr.; MM. Hug & Zollet SA, 20 fr.; Pêcherie broyarde, MM. Essig Frères SA, 20 fr.; M. l'Abbé André Bise, 10 fr.; M<sup>me</sup> Marguerite Ramstein, 10 fr.; M. Gabriel Schwab, 5 fr.; Commune de Jaun, 10 fr.; M. Linus Clément, Epandes, 5 fr.; M. Louis Wantz, 5 fr.; M<sup>me</sup> Nathalie Robert, 5 fr.; M. & M<sup>me</sup> François Etienne, 5 fr.; M. Maurice Piccand, 5 fr.; M<sup>me</sup> Henri Meyer, 10 fr.; M. Hans Schmid, 10 fr.

Total de la présente liste : fr. 3212.85  
Total des précédentes : fr. 4607.—  
fr. 7819.85

Chèques postaux 17-1718, Foyer Bon Accueil, Fribourg.

## Pro Juventute en Gruyère 62 000 francs distribués

**Pro Juventute Gruyère, à l'image des autres organisations régionales de cette œuvre si bien connue à l'échelon national, mérite qu'on fasse connaître son vaste champ d'activité et les secours financiers distribués dans le district. En effet, une réalité doit être mise en évidence: à l'échelon gruérien, l'œuvre ne peut aider que dans la mesure où le public accueille avec générosité les ventes de cartes et de timbres lancées ces jours-ci.**

Récemment, à l'occasion de l'assemblée des responsables de l'œuvre en Gruyère, on mit ces derniers en face d'une situation pénible: la dernière vente a marqué un recul d'intérêt par rapport aux précédentes. Son bénéfice de 21 842 francs a cependant permis, avec l'aide venue du secrétariat central de Zurich, d'attribuer des secours totalisant 62 000 francs en Gruyère. Ces subsides ont été versés à titre de bourses d'études ou d'apprentissage, à des veuves et orphelins, à des œuvres pour la jeunesse et à 26 familles gruériennes à l'occasion de Noël.

La commission gruérienne, que préside le préfet Robert Menoud, conduit son activité en collaboration avec des correspondants dans chaque commune du district. Sur le terrain, nous dit M. Alexis Tinguely, secrétaire de district et animateur du mouvement, ces correspondants sont à même de juger des situations qui méritent attention et aide particulière. Mais, c'est là un engagement qui fait parfois peur, tant les situations peuvent être délicates.

En effet, à côté de son rôle de distributeur de subsides, Pro Juventute a mis ces années passées l'accent sur l'aspect social de ses interventions et un certain souci de prévention. Ainsi, M. Fernand Beaud, secrétaire romand de Pro Juventute, insista-t-il auprès de

ses collaborateurs gruériens pour faire mieux connaître une activité bien sympathique de Pro Juventute: le «coup de pouce». Sous ce vocable, l'institution met à disposition des stagiaires bénévoles provenant de cinq écoles romandes. Ainsi, futures aides familiales, maîtresses ménagères, paysannes, enseignants, étudiants, ecclésiastiques mettent à profit un stage obligatoire pour secourir une famille. Le secrétariat romand de Pro Juventute souhaite que ces stages «coup de pouce» soient également mieux connus de la jeunesse fribourgeoise qui y trouverait un large éventail de stages sociaux volontaires et à inscrire dans leur formation professionnelle.

Lors de cette assemblée gruérienne, on prit encore connaissance de la nouvelle politique du siège central de Pro Juventute en matière d'attribution des bourses d'études ou de formation professionnelle. La baisse générale de la vente des timbres entraînera des restrictions dont la Gruyère pâtira durement. En effet, l'on envisage que cette aide, sauf exception, ne pourra guère plus compter que sur les seules finances de l'organisation de district. Voilà pourquoi le succès de la vente de ces jours a tant d'importance pour le district.

(yc)

## Morlon baisse ses impôts

**Récemment, les contribuables de Morlon étaient réunis en assemblée sous la présidence de M. Emile Barras, syndic. Principaux objets à l'ordre du jour de cette séance, le financement de la paroisse et le renouvellement des impôts communaux. Ces deux objets étaient d'ailleurs liés.**

En effet, jusqu'ici, la commune allouait à la paroisse une subvention d'une vingtaine de milliers de francs par an, montant qui, ajouté au bénéfice curial, suffisait tout juste pour le ménage paroissial. Or, on se souvient que la paroisse de Morlon a, ce printemps, décidé l'achat de la cure, propriété du bénéfice curial. Dès lors, ses ressources se trouvent insuffisantes.

Le Conseil communal proposait la levée d'un impôt paroissial. A une majorité des trois quarts des 65 contribuables présents, on préféra une imposition communale et paroissiale liée. On la fixa à 1,05 franc, étant entendu que 15 centimes iraient à la paroisse.

Pour les contribuables de Morlon, la charge fiscale baisse cependant puisque, jusqu'ici, la cote d'impôt sur le revenu et la fortune était arrêtée à 1,20 franc. De ce taux, 7 centimes allaient à la paroisse par le truchement de la subvention communale de 20 000 francs.

Les autres impôts et taxes, dont 1 franc sur le bénéfice et les fonds propres, 1 franc sur les successions et 2% de contributions immobilières notamment, ne subirent pas de changement.

Au cours de cette assemblée, on vota encore le budget 1982, équilibré à près d'un demi-million. Notons qu'à Morlon, les rentrées fiscales présentent une certaine stabilité en se situant autour des 300 000 francs.

Enfin, les contribuables ont autorisé le Conseil communal à procéder à l'aménagement du chemin forestier du «Tzerne», en Bouleyres, travaux devisés à 160 000 francs. (yc)

## Un camion contre une automotrice Gros dégâts au Pâquier

Lundi vers 13 h., une collision s'est produite au Pâquier, entre un camion neuchâtois et une automotrice des GFM, au passage à niveau non gardé de Sautaux, près de la gare du Pâquier. Le chauffeur et le mécanicien s'en tirent sans mal.

Le camion, transportant des «chips», débouchait du chemin de Sautaux pour rejoindre la route cantonale. Son conducteur ne vit pas l'auto-

motrice survenant sur sa droite. Le choc fut assez violent, l'automotrice d'un poids de 40 tonnes roulant à une vitesse de 65 km/h. Alors que le camion était repoussé sur le côté et subissait de gros dégâts à l'avant, l'automotrice, en circulation depuis trois ans seulement, eut notamment deux portes arrachées. Le montant des dommages est élevé.

(yc)

La situation hospitalière en Pologne est grave. Il y manque de tout!

## Aidez-nous à soulager cette grande détresse!

Adressez vos dons au ccp 17-168 UBS, Aide pour l'hôpital de Rabka

Vos dons en nature (draps, linges, produits à lessive et de nettoyage, savon, dentifrice, lait en poudre, aliments pour enfants, etc.) peuvent être déposés à:

Fribourg: Collège de Gambach, av. Weck-Reynold 9

Romont: Ecole secondaire de la Glâne

Estavayer-le-Lac: Ecole secondaire de la Broye (aux heures de classe)

Bulle: Sottas Sports SA, rue Condémine 14

Association fribourgeoise pour l'aide à l'hôpital de Rabka.

Pour le comité: Anna Bugnon-Szatkowska  
Dr Francis et Huguetta Sonney  
Dr Antonio Zanoni  
Dr Paul Robadey

17-31929

## Un «poisson rouge» dans le ciel de Fribourg Une étude sur la pollution de l'air

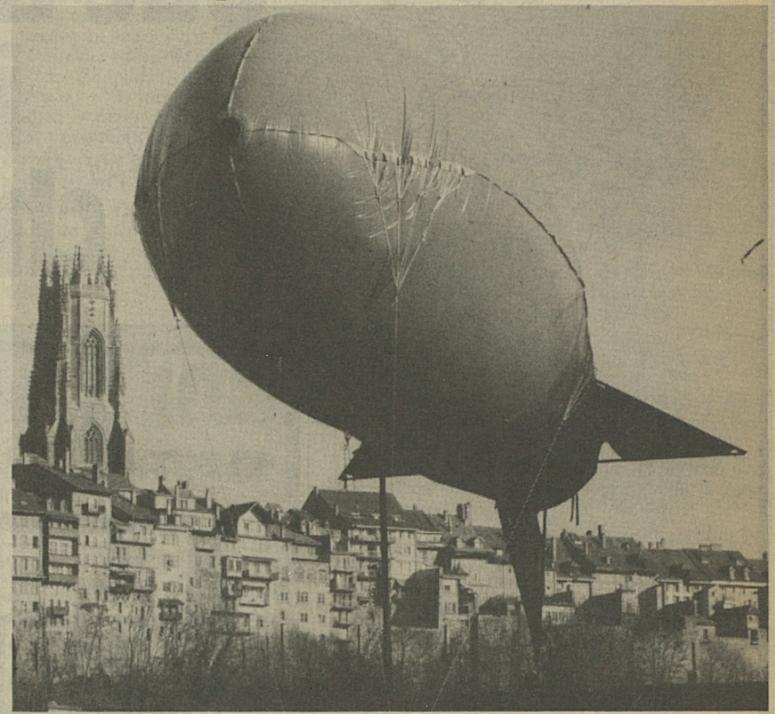
Un petit dirigeable rouge, semblable à un poisson, monte et descend ces jours dans le ciel de Fribourg, partant de l'enceinte de la piscine de la Motta. Des enfants qui s'amuse? Oh non! Ce sont des employés de la Station fédérale de météorologie de Payerne, accompagnés d'un universitaire de Fribourg, qui le manient. Car ce petit dirigeable est muni de toute une série d'appareils de mesures.

A l'avant des hélices mesurent la vitesse du vent; d'autres appareils enregistrent la température, d'autres encore captent l'humidité et un altimètre précise sa position par rapport au sol. Les mesures de ces appareils sont transmises à un appareil radio qui les envoie au camion où sont installés d'autres appareils qui les enregistrent à leur tour soit par graphiques soit sur bandes perforées.

D'autres appareils fixes sont de plus installés dans les quartiers extérieurs de Fribourg et même dans sa banlieue: six anémomètres mesurent le vent, 2 instruments, le rayonnement solaire et 5 autres, l'humidité.

Toutes ces mesures seront analysées, puis étudiées et, grâce à un ordinateur, elles devront nous révéler, après deux ans de travail, la pollution de l'air à Fribourg.

J.P.



(Photo Lib./JLBi)

## Comité de soutien à Joseph Cottet On préfère l'anonymat

**Un schéma indiquant côte à côte la répartition des forces politiques fribourgeoises à l'issue du scrutin du 15 novembre, quelques lignes d'explication et de commentaire, tel est le contenu d'une publicité intitulée «La réalité en ce qui concerne la proportionnelle de fait» parue dans ces colonnes, dans notre édition des 21 et 22 novembre. Toute publicité à caractère politique doit être signée; celle-ci émane du «Comité de soutien «1er tour» à Joseph Cottet». De qui s'agit-il plus précisément?**

Le schéma vise à démontrer que l'addition des forces des deux petits partis, le PAI et le PCS, donnerait droit à un représentant au Gouvernement. Quant aux trois autres partis, le PDC, le PRD et le PS, leur députation au Grand Conseil ne leur donnerait, à aucun d'entre eux, le «droit théorique» à respectivement 3, 2 et 2 représentants au Conseil d'Etat, comme le voudrait ce que d'aucuns appellent la «formule magique» sortie des urnes le 15 novembre.

### Sans les chrétiens-sociaux

Contrairement à ce que pourrait faire croire cet encart publicitaire, les chrétiens-sociaux ne sont pas «dans le coup». Il semble plutôt que ses auteurs aient «utilisé» le PCS sans lui référer quoi que ce soit. En effet, M. Othmar Schmutz, président du Parti chrétien-social, déclarait samedi n'avoir aucune connaissance de cette annonce. Il n'est pas question, ajoutait-il, d'une alliance avec le PAI; les deux partis ont des options de base trop différentes. M. Schmutz précisait encore que son parti maintiendra une absence de mot

d'ordre pour le second tour.

Alors? Y a-t-il identification entre le comité de soutien à Joseph Cottet et son propre parti? Non, répond son président, le parti ne l'a pas voulu. Et M. Rimaz d'ajouter n'être pas très au clair sur ce comité de soutien. Et qu'il n'y ait pas de confusion: l'initiateur du mouvement en faveur de M. Cottet

n'est pas membre du PAI. Il s'agit d'une personnalité cantonale, poursuit M. Rimaz, mais qui préfère se retrancher derrière l'anonymat; sans quoi, elle subirait trop les feux de la critique. Et cette personnalité, lâche encore le président du PAI, en a entraîné d'autres dans son sillage...

mcc

## Elections du Conseil d'Etat

# Second tour: ce sera 8 pour 7

**Le second tour des élections du Conseil d'Etat se jouera donc le 6 décembre prochain avec huit candidats pour sept sièges. Après le premier tour du 15 novembre, cinq des treize candidats se sont retirés vendredi dernier: MM. Ferdinand Brunisholz, PDC, nouveau; Georges Gillon, PDC, nouveau; Paul Werthmüller, PS, nouveau; M<sup>me</sup> Madeleine Duc-Jordan, PCS, nouvelle; Erich Camenzind, PCS, nouveau.**

Les mandataires des partis avaient jusqu'à hier lundi à 15 heures pour déposer à la Chancellerie d'Etat d'éventuelles nouvelles candi-

datures en remplacement des retraits. Mais rien n'a été fait dans ce sens. Ainsi le corps électoral fribourgeois choisira les sept conseillers d'Etat pour 1982-1986 parmi les huit candidats (dans l'ordre d'arrivée au premier tour):

Marius Cottier, PDC, sortant, 26 801; Rémi Brodard, PDC, sortant, 26 652; Ferdinand Masset, PRD, sortant, 23 233; Félicien Morel, PS, nouveau, 22 407; Edouard Gremaud, PDC, nouveau, 21 851; Denis Clerc, PS, nouveau, 21 247; Hans Baechler, PRD, sortant, 18 746; Joseph Cottet, PAI-UDC, sortant, 13 855. (Lib.)

## Assemblée paroissiale extraordinaire du Christ-Roi

# La demande de plaider a été accordée

Les paroissiens du Christ-Roi étaient convoqués hier soir à une assemblée paroissiale extraordinaire ayant pour unique objet du jour la demande faite par le Conseil de paroisse de l'autorisation de plaider. Il était évident pour les quelque 130 personnes qui avaient répondu à l'invitation que cette demande se référerait au procès en cours au sujet des quêtes dont les montants ne sont pas parvenus aux destinataires.

M. H. Berther, président de paroisse, ouvrit la séance en déclarant que cette réunion n'avait pas pour but de polémiquer sur l'affaire, mais de permettre au Conseil de paroisse de se porter partie civile et éventuellement de se défendre. Il a rappelé que ce n'est

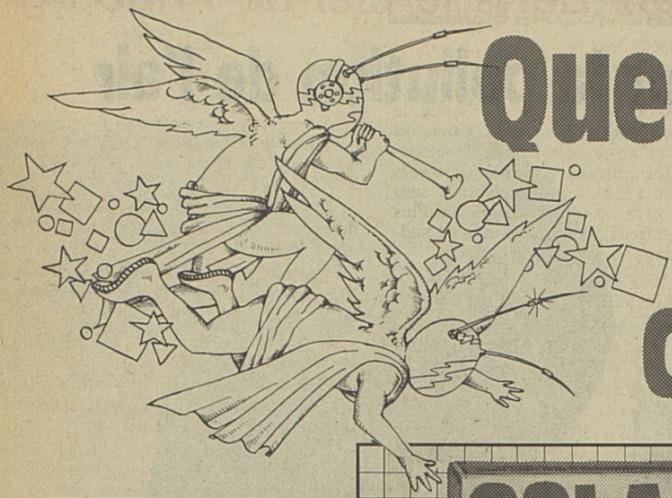
qu'après avoir essayé à trois reprises d'obtenir de la personne responsable les explications utiles sur les irrégularités constatées dans l'acheminement des quêtes que, sans porter plainte, il en a référé au juge d'instruction.

M<sup>c</sup> René Monféryni, avocat du Conseil de paroisse, présent à l'assemblée, a lu — à sa demande — une lettre de M<sup>c</sup> Pierre Boivin, avocat de l'accusé, manifestant ses craintes de voir cette assemblée de paroisse tourner au réquisitoire contre sa cliente, risquant ainsi d'influencer la justice en rompant l'égalité des parties. Aussi tient-il à préciser que cette assemblée n'a d'autre but que de permettre au Conseil de paroisse de défendre l'intégrité de sa gestion.

Au cours d'un débat, relativement court et modéré dans l'expression, on a posé quelques questions et surtout déploré que l'affaire n'ait pu être réglée autrement que par voie de justice. On a également appris incidemment que le Conseil de paroisse est l'objet d'une contre-plainte émanant de la partie adverse à laquelle, pour l'instant, le juge d'instruction n'a pas donné suite.

Finalement, c'est par 108 voix contre 16 et 1 abstention que la demande de plaider a été accordée. En terminant, le président de paroisse a avoué sa hâte de pouvoir assister à des assemblées plus détendues et plus cordiales.

A. Dy



# Que des cadeaux intelligents chez Tandy!



28 246 **Solar Power Kit**. Pour construire 25 projets différents: radio, oscillateurs, amplis, alarmes, etc. alimentés par 2 cellules solaires. Pas besoin d'outils ni de soudure. Avec manuel détaillé en français.

Francfort Publicité - LAUSANNE



85.-

60 3017 **Voiture Porsche télécommandée**. Avec émetteur à 2 leviers, portée 80 m. Avance et recule dans toutes les directions. Vitesse max.: 15 km/h. Voiture et émetteur, mais sans les piles.



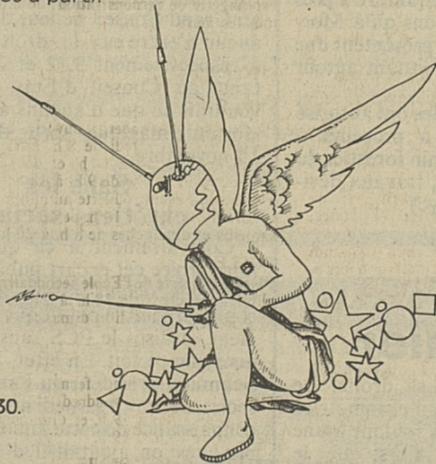
29.90

60 3014 **Voiture télécommandée**. «Elf» formule 1. Avance en ligne droite et recule en tournant. Y compris télécommande. (Piles à part).

# Tandy Fribourg Radio Shack

Toute l'électronique à la portée de tous.

**Tandy Fribourg**. Avenue du Midi 13, 1700 Fribourg. Tél. (037) 2490 30. Lundi: 13 h. - 18 h. 30. Mardi-vendredi: 8 h. - 12 h. / 13 h. - 18 h. 30. Samedi: 8 h. - 16 h., non stop.



**Fiat Panda.**  
La préférée de sa catégorie.

Fr. 8'790.-

Regarde-moi.  
Conduis-moi.  
Aime-moi.

**FIAT**

## Maisons individuelles à Guin/FR



Maisons individuelles en rangée; situation ensoleillée, directement au bord de la forêt. Distribution judicieuse, isolation thermique et sonore impeccable. A 18 minutes en voiture de Berne, à 5 minutes de Fribourg, près de la ligne CFF.

Entrée dès maintenant et jusqu'en été 1982. Maisons de 4 1/2 chambres à partir de 251 000 fr. Prix fermes clés en main, y compris place de stationnement dans halle de parcage, terrain, part à l'abri de protection civile.

Financement possible avec l'aide de la Confédération. Charge mensuelle 1169 fr., y compris l'amortissement (sans les charges accessoires).

Documentation détaillée et visite de la maison type sur demande.

**Confida**  
immobilien+verwaltungs ag  
südbahnhofstrasse 14c  
3007 bern, tel. 031 45 55 11

05-1118

Entreprise de construction, bâtiment et génie civil, cherche

## MACHINISTE

(pelle et trax)

pour divers travaux dans le cadre de ses chantiers.

La préférence sera donnée aux personnes possédant les permis nécessaires, dynamiques, faisant preuve d'initiative, si possible avec expérience.

- Travail indépendant;
- parc de véhicules moderne;
- avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidats suisses ou étrangers avec permis C, sont priés d'adresser leurs offres écrites au service du personnel de  
**F. Bernasconi & C\***  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane (NE)  
☎ 038/57 14 15.

## Offres d'emplois Offres d'emplois

Bedeutendes Unternehmen in der Westschweiz sucht für seine Werbe-Abteilung einen jungen, gut ausgewiesenen kaufmännischen Mitarbeiter als

### Abteilungs-Leiter

zur selbständigen Betreuung des ganzen administrativen Bereichs.

#### Wir erwarten:

- organisatorische Fähigkeiten
- Erfahrung in Personalführung
- Sprachen: Deutsch und Französisch.

#### Wir bieten:

- interessante und vielseitige Tätigkeit
- sorgfältige Einarbeitung
- Führung eines kleinen, sehr professionellen Teams
- neuzeitliche Arbeitsbedingungen.

Detaillierte Offerten sind zu richten unter Chiffre PP 902411 an Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous vendons notre voiture de démonstration

**MAZDA 323 1500 GLS**

à l'état de neuf et sous garantie d'usine, comprenant 5 portes, gros hayon arrière, radio-cassette, 5 vitesses, env. 7500 km  
**AUTRASA AUTO-HALLE**, Mazda-Direktvertretung, 3177 Laupen, ☎ 031/94 84 48, possibilité d'échange et de crédit, samedi ouvert toute la journée.

PP902411

05-3429



Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr. Je rembourserai par mois Fr.

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_  
NP/localité \_\_\_\_\_

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037-811131

rapide simple discret



61 M3

Memento cantonal Memento cantonal Memento cantonal

URGENCES

**PERMANENCE MÉDICALE**  
**Fribourg:** 037/22 36 40 jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.  
**La Gruyère:** 029/2 70 07 (Permanence médicale des médecins de la Gruyère).  
**Bulle:** 029/3 12 12 (hôpital de Riaz).  
**Estavayer:** 037/63 21 21 (hôpital).  
**Romont:** se renseigner au 037/ 52 27 71.  
**Châtel-Saint-Denis:** 021/56 79 41 (hôpital de Châtel).  
**Morat:** 037/71 32 00 (Service médical d'urgence).  
**Payerne:** 037/61 17 77 (police) ou 62 11 11.

**PERMANENCE DENTAIRE**  
**Fribourg:** 037/22 33 43. Dimanche et jours fériés de 10 h. à 11 h. 30. Samedi de 8 h. à 11 h. 30. Autres jours: de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.  
**Payerne:** se renseigner au 17.

**PHARMACIES DE SERVICE**  
 Pharmacie de service du mardi 24 novembre: pharmacie de la Gare (av. de la Gare 36).

**Bulle:** renseignements au 029/2 33 00. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. 30 à 18 h. 30.  
**Estavayer:** le dimanche de 9 h. 15 à 11 h. 15 et de 18 h. 15 à 19 h. 15.  
**Romont:** samedi dès 16 h. dimanche et jeudi suivant. Dimanche de 10 h. à 12 h. et de 17 h. à 19 h.  
**Châtel-Saint-Denis:** après 19 h. et le dimanche. En cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.  
**Morat:** de 19 h. à 21 h. Dimanche de 10 h. à 12 h. De 21 h. à 8 h., s'adresser au 037/71 20 31.  
**Payerne:** 037/61 17 77 (police) ou 62 11 11 de 18 h. à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au 037/61 17 77 sur ordonnance.  
**Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne:** jusqu'à 20 h. du lundi au vendredi.

**AMBULANCES**  
**Fribourg:** 037/24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.  
**Bulle:** 029/3 12 12 (hôpital) ou 029/2 56 66 (police).  
**Estavayer:** 037/63 21 21.  
**Romont:** 037/52 13 33 ou 52 27 71.  
**Châtel-Saint-Denis:** 021/56 71 78 ou 56 72 21.  
**Lavaux:** 021/56 21 22.  
**Winnévil:** 037/36 10 10.  
**Morat:** 037/71 28 52 ou 71 20 31.  
**Payerne:** 117.

**POLICE**  
**Appel urgent:** 117.  
**Police de la circulation:** 037/21 19 11.  
**Postes d'intervention:**  
**Fribourg:** 037/21 17 17.  
**Bulle:** 029/2 56 66.  
**Estavayer:** 037/63 13 05.  
**Romont:** 037/52 23 59.  
**Châtel-Saint-Denis:** 021/56 72 21.  
**Morat:** 037/71 20 31.  
**Tavel:** 037/44 11 95.  
**Payerne:** 037/61 17 77.

**SAUVETAGE**  
**Colonne de secours du Club alpin:** 029/2 56 66.  
**Hélicoptère:** 029/6 11 53.  
**Lac de la Gruyère:** 029/2 56 66 ou 029/5 21 44 ou 037/45 14 05.  
**Lac de Morat:** 037/21 17 17 (Fribourg) (Vully); 75 17 50 (Avenches).  
**Lac de Neuchâtel:** 037/63 13 05 (Estavayer); 038/22 35 77 (Neuchâtel).

**FEU**  
**Fribourg:** 118.  
**Autres localités:** 037/22 30 18.

**HOPITAUX**  
**FRIBOURG**  
**Hôpital cantonal:** 037/82 21 21.  
 Heures de visites: chambres communes tous les jours de 14 h. à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; chambres privées tous les jours de 14 h. à 20 h.  
**Hôpital Daler:** 037/82 21 91.  
 Heures de visites: chambres communes en semaine de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; dimanche et jours fériés de 10 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 15 h. 30; chambres à 1 ou 2 lits tous les jours de 10 h. à 21 h.  
**Clinique Garcia:** 037/82 31 81.  
 Heures de visites: tous les jours de 12 h. à 21 h.  
**Clinique Ste-Anne:** 037/81 21 31.  
 Heures de visites: chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées tous les jours de 10 h. à 21 h.  
**Riaz:** 029/3 12 12.  
 Heures de visites: chambres communes de 14 h. à 15 h. (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 h. à 20 h.; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 h. à 20 h.  
**Estavayer:** 037/63 21 21.  
 Heures de visites: tous les jours de 13 h. à 15 h. 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 h. à 20 h.  
**Billens:** 037/52 27 71.  
 Heures de visites: tous les jours; chambres communes de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées de 10 h. à 20 h.; pédiatrie pas de visite le soir.  
**Châtel-Saint-Denis:** 021/56 79 41.  
 Heures de visites: chambres communes et mi-privées de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; dimanche et jours fériés de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées jusqu'à 20 h. 30; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h.  
**Meyriez:** 037/72 11 11.  
 Heures de visites: de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; dimanche et jours fériés de 10 h. à 11 h. et de 13 h. 30 à 15 h.  
**Tavel:** 037/44 13 83.  
 Heures de visites: tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; Pédiatrie: pas de visite le soir.  
**Payerne:** 037/62 11 11.  
 Heures de visites: tous les jours de 12 h. 45 à 13 h. 45 et de 18 h. 45 à 19 h. 30; chambres privées jusqu'à 21 h.; samedi et dimanche de 12 h. 45 à 14 h. 50 et de 18 h. 45 à 19 h. 30.  
**Hôpital psychiatrique de Marsens:** 029/5 12 22.  
 Heures de visites: tous les jours de 13 h. 30 à 14 h. 30; le jeudi, le samedi, le dimanche jusqu'à 16 h.; pour les autres heures, s'adresser aux services.  
**Sanatorium d'Humilimont:** 029/5 17 98.  
 Heures de visites: tous les jours de 14 h. à 16 h. et de 18 h. à 20 h. Le dimanche de 14 h. à 17 h. et de 18 h. à 20 h.

**Poste principale de Fribourg:** Guichet urgent lundi à vendredi de 12 h. à 13 h. 30, 18 h. 30 à 21 h. Samedi de 11 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Dimanche de 19 h. à 20 h. Guichets du télégraphe lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 h. à 21 h. 30. Le dimanche et fêtes générales de 9 h. à 12 h. 30 et de 17 h. à 21 h.

**AIDES-FAMILIALES**  
**Fribourg:** Office familial: 037/22 10 14.  
**Sarine-Campagne:** 037/45 12 15.  
**Mouvement populaire des familles:** 037/22 89 64 de 12 h. à 13 h. 30 et dès 19 h.  
**SERVICE DE SOINS A DOMICILE:** Soins infirmiers - soins d'hygiène - travaux ménagers - encadrement personnalisé: répondent automatiquement le week-end donnant le numéro de l'infirmière de garde du district.  
**Fribourg et district de la Sarine:** 037/22 63 51.  
**Estavayer-le-Lac et district de la Broye:** 037/63 34 88, appeler entre 11 h. et 12 h. du lundi au vendredi.  
**Bulle et district de la Gruyère:** 029/2 30 33 appeler entre 11 h. et 12 h. et de 16 h. 30 à 17 h. 30 du lundi au vendredi.  
**Romont et district de la Glâne:** 037/52 33 88 appeler entre 11 h. et 12 h. du lundi au vendredi.  
**Service cantonal d'ergothérapie ambulatoire:** 037/22 63 51.  
**Service de repas chauds à domicile:** y compris régimes, pour Fribourg-Ville 037/22 63 51.  
**Service de baby-sitting:** 037/22 63 51. (Aux heures de bureau).  
**Crèche universitaire:** se renseigner auprès de Piera Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, Marly 037/46 12 61.  
**Crèche de la paroisse réformée:** 037/22 28 44. Pour enfants de toutes confessions, chemin des Bains 1, Fribourg.  
**SOS futures mères:** 037/22 72 27 permanence.  
**Villa Myriam:** 037/22 64 24. Accueil de la mère et de l'enfant. Avenue de Rome 2, Fribourg.

**CONSULTATIONS CONJUGALES**  
**Fribourg:** 037/22 54 77. Mardi et mercredi de 14 h. à 17 h.; vendredi de 9 h. à 12 h. pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langue allemande et française de 14 h. à 17 h. — Immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne). Entrée par la ruelle du Lycée.  
**Bulle:** au 3<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville. Seulement sur rendez-vous au 037/22 54 77 (français et allemand).  
**Morat:** Deutscherkirchasse 16. Seulement sur rendez-vous au 037/22 54 77 (allemand et français).

**CENTRES DE PLANNING FAMILIAL**  
**Fribourg:** immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne), 3<sup>e</sup> étage: 037/22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. De préférence sur rendez-vous. Le jeudi après midi consultation médicale gynécologique.  
**Districts:** Fribourg: 037/22 83 22, selon indications données.  
**Parents-Service:** 037/22 61 14. A l'écoute des parents tous les mardis de 9 h. à 11 h. en allemand et de 14 h. à 16 h. en français, Ecole des parents de Fribourg, case postale 39.  
**Mouvement enfance et foyer:** rue de l'Industrie 8, 037/24 84 88.  
**Mouvement de la condition paternelle:** 022/45 22 58. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires et de leurs enfants. Case postale 578, 1701 Fribourg.  
**ASASM:** service social romand de l'Association suisse pour les sourds démutés (consultations sur rendez-vous au 021/23 51 32).  
**Fondation «Pour la vieillesse - Pro Senectute»:** 037/22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Rue St-Pierre 26, Fribourg.  
**Centre Suisse-Immigrés:** ouvert le samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., rue du Nord 23, Fribourg 037/22 57 31.  
**Pro Infirmis, service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme:** 037/22 27 47. Mercredi de 9 h. à 12 h. jeudi de 15 h. à 19 h. et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.  
**Ligue contre la tuberculose et Ligue contre le cancer:** réception du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., à la route des Daillettes 1, Fribourg, 037/24 99 20.  
**Radiophotographie publique:** le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 8 h. à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg 037/24 99 20.  
**Dispensaire antituberculeux:** le vendredi de 8 h. 30 à 9 h. 30, Hôpital cantonal, Fribourg, seulement sur rendez-vous.  
**Service social pour les handicapés de la vue:** lundi et mardi de 9 h. à 12 h. au chemin des Pommiers 5, 1<sup>er</sup> étage, 037/26 43 56.  
**Release Centre d'accueil et d'information pour les jeunes:** notre local du 30, de la rue des Alpes est à nouveau ouvert au public selon les horaires suivants: du lundi au samedi de 16 h. à 20 h., dimanche fermé. Une permanence téléphonique a lieu tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, de 9 h. à 17 h. au 037/22 29 01. — Pour les cas d'urgence, les numéros suivants sont valables: 037/22 93 59 et le 037/24 64 59.  
**Clinique des Platanes:** 037/26 33 66. Consultations anonymes pour toxicomanes du mardi au vendredi de 9 h. à 10 h. avenue du Général-Guisan 54, Fribourg.  
**AA Alcools anonymes:** 027/26 14 89, case postale 29, 1701 Fribourg.  
**Groupes familiaux Al-Anon:** parents, amis d'un buveur à problème, case postale 51, 1700 Fribourg 6, contact 037/26 14 89.  
**Bulle AA Alcools anonymes:** contact 037/26 14 89 case postale 58, 1630 Bulle.  
**Association suisse des non-fumeurs:** section de Fribourg, case postale 23 - 1701 Fribourg 037/24 99 20.  
**Service consultatif des locataires:** le lundi de 14 h. à 16 h. et le mercredi de 19 h. à 20 h. Rue Pierre-Aeby 217, Fribourg.  
**Bulle:** chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois de 20 h. à 21 h. au Café des XIII-Cantons.  
**Consommateur-Information:** heures d'ouverture, mercredi de 14 h. à 17 h. 037/22 28 07, Pérolles 8, Fribourg.  
**Femmes-Information:** 217, rue Pierre-Aeby Fribourg, ou chaque jeudi matin de 8 h. 30 à 10 h. 30. En cas d'impossibilité on peut prendre contact par téléphone aux numéros suivants chaque lundi de 18 h. à 20 h.; 037/46 18 74 — 45 18 85.  
**Protection des animaux:** inspecteur: 037/31 25 86 (les lundi, mercredi, vendredi de 7 h. 30 à 9 h. 30). Refuge pour chiens à Montécru: 037/33 15 25. (Ouvert mardi, jeudi et samedi).

**Jardin botanique:** lundi-samedi de 8 h. à 17 h.

**BULLE**  
**Musée gruérien:** mardi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; dimanche de 14 h. à 17 h.

**ESTAVAYER-LE-LAC**  
**Musée folklorique:** tous les jours de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h., sauf le lundi.

**MORAT**  
**Musée historique:** mardi à dimanche, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h.

**ROMONT**  
**Musée du vitrail:** vitraux anciens, contemporains et modernes: ouvert les samedis et dimanches de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

**TAVEL**  
**Musée singinois:** mardi, samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

BIBLIOTHÈQUES ET LUDOTHÈQUES

**FRIBOURG**  
**Bibliothèque cantonale et universitaire:** lundi de 10 h. à 22 h., du mardi au vendredi de 8 h. à 22 h. et le samedi de 8 h. à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.  
**La Bibliothèque de la Ville de Fribourg et Société de lecture:** lundi, mardi et jeudi, 14 h. à 18 h., mercredi, 10 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h., vendredi de 14 h. à 19 h. et samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.  
**Deutsche Bibliothek:** du lundi au jeudi de 15 h. 30 à 19 h. samedi de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.  
**Bibliothèque St-Paul:** mardi et jeudi de 14 h. à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h. 30. Pérolles 42.  
**Ludothèque:** le mardi et le vendredi de 15 h. 30 à 17 h. 30, à la route de la Vignettaz 57 (Africa-num); le mercredi de 15 h. à 17 h. et le samedi de 9 h. à 11 h. à l'avenue de Granges-Paccot 3.

**BULLE**  
**Bibliothèque du Musée:** mercredi de 17 h. à 20 h. jeudi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.  
**Ludothèque de la Gruyère:** rue de la Condémine (bâtiment des écoles primaires), ouverte le mercredi de 14 h. à 17 h., et le vendredi de 15 h. à 18 h. Téléphoner pendant la journée au 029/2 54 87 ou 2 57 83.

**CHÂTEL-SAINT-DENIS**  
**Bibliothèque publique:** mardi et jeudi de 14 h. à 16 h. mercredi de 19 h. à 21 h. samedi de 9 h. 30 à 11 h. 30 (Ecole secondaire).

**DOMMIDIÉ**  
**Bibliothèque communale:** heures d'ouverture, lundi et jeudi de 15 h. 30 à 17 h., et de 19 h. 30 à 21 h. 30, samedi de 9 h. à 11 h.

**ESTAVAYER-LE-LAC**  
**Bibliothèque publique:** mardi de 14 h. à 15 h. 30, mercredi de 16 h. à 17 h. 30, jeudi de 19 h. à 20 h. 30, samedi de 10 h. à 11 h. 30.

**MORAT**  
**Bibliothèque de la Ville:** lundi, mercredi et vendredi de 16 h. à 19 h. vendredi de 20 h. à 22 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

**PAYERNE**  
**Bibliothèque publique:** le mardi de 18 h. à 22 h.

CURIOSITÉS

**BULLE**  
**Orchestron:** «Soléa», automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

**GRUYÈRES**  
**Château:** de 9 h. à 18 h.  
**Fromagerie de démonstration:** de 8 h. à 18 h. 30 tous les jours.

PISCINES

**FRIBOURG**  
**Piscine du Schoenberg:** ouverte au public du mercredi au vendredi de 8 h. à 22 h., lundi et mardi de 11 h. 30 à 14 h. et de 16 h. à 22 h., samedi et dimanche de 9 h. à 18 h.  
**Piscine du Levant:** ouverte au public du lundi au vendredi de 12 h. à 14 h. et de 17 h. à 22 h. les samedis et dimanches de 8 h. à 20 h.

**BULLE**  
**Piscine couverte de l'Ecole secondaire:** ouverte au public: mercredi de 18 h. à 21 h., vendredi de 18 h. à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. 30 à 18 h.

**CHARMEY**  
**Piscine couverte:** lundi fermée. Ouverte mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15 h. à 22 h., samedi de 15 h. à 19 h. et dimanche de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.

**CHÂTEL-SAINT-DENIS**  
**Piscine couverte de l'Ecole secondaire:** lundi fermé, du mardi au vendredi de 19 h. 30 à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

**LES PACCOTS**  
**Piscine de l'Ermitage:** lundi de 9 h. à 21 h., mardi fermé, du mercredi au dimanche de 9 h. à 21 h.

**MORAT**  
**Piscine couverte:** lundi de 14 h. à 21 h., mardi de 11 h. à 21 h., mercredi - vendredi de 9 h. 30 à 21 h., samedi et dimanche de 9 h. 30 à 18 h.

**PATINOIRE FRIBOURG**  
**Patinoire des Augustins:** en semaine, ouverte de 9 h. à 16 h. 45. Nocturnes le mercredi et vendredi de 20 h. 15 à 22 h. Samedi, ouverte de 13 h. 30 à 16 h. 45. Dimanche, ouverte de 9 h. à 16 h. 45.

**P**

**LINGE de MAISON**  
 le spécialiste à Fribourg  
*Brunschwig*  
 Av. de la GARE

Dès aujourd'hui notre établissement est fermé le mardi soir et mercredi. Merci pour votre compréhension.

**AUBERGE DU TILLEUL**  
**Matran**  
 Fam. Volery-Riedo,  
 ☎ 037/24 17 45 17-1779

Météo Météo Météo

PRÉVISIONS VALABLES JUSQU'À CE SOIR

**Alpes, nord des Alpes:** la nébulosité augmentera au cours de la nuit, et, demain, le ciel sera en général très nuageux. Quelques pluies auront lieu dès le milieu de la journée. La limite des chutes de neige se situera vers 1300 m. En plaine, la température sera voisine de +1 la nuit et de +9 le jour. Plus froid en montagne. Vents modérés du sud-ouest s'orientant demain soir au nord.

ÉVOLUTION POUR MERCREDI ET JEUDI

**Au nord:** très nuageux, précipitations, limite de la neige 700 m. Quelques éclaircies en plaine jeudi.  
**Au sud:** assez ensoleillé. Plus nuageux le long des Alpes.

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin  
**Editeur et imprimeur:**  
 Imprimerie et Librairies St-Paul SA  
 1700 Fribourg  
**Administration:**  
 Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»  
 1700 Fribourg, avenue de Pérolles 42  
 037/82 31 21 Chèques postaux 17-54  
**Tarif des abonnements:**

	3 mois	6 mois	12 mois
Suisse	38.—	73.—	142.—
Etranger	72.—	145.—	265.—

**Rédaction:**  
 Rédacteur en chef: François Gross  
 Rédacteurs RP:  
 Alain Marion, Jean-Luc Piller (secrétaires de rédaction).  
 Véronique Pasquier, Gérard Périssot, Jean Plancherol, (Fribourg), Charles Bays, Michel-André Panchoad (Politique étrangère), Jean-Marc Angéloz, Laure-Christine Wicht (Confédération, cantons), Marc Savary (correspondant parlementaire fédéral), André Ducry (Eglise), Georges Blanc, Marcel Gobet (Sports), Claude Chuard (supplément culturel du dimanche et cinéma), Jean-Louis Bourqui (photo-reporter), Eliane Imstepf (vie quotidienne, loisirs), Jean-Jacques Robert (suppléments).  
 Stagiaires:  
 Marie-Claude Clerc, Jean-Brice Willemin (Fribourg).  
 Téléphone 037/82 31 71  
 Téléc 36 176

**Régie des annonces:**  
 Publicitas SA, rue de la Banque 2  
 1700 Fribourg ☎ 037/22 14 22  
 Chèques postaux 17-50 Téléc 3264

**TARIFS LOCAUX DE PUBLICITÉ**

Annonces	25 mm	54 ct.
— offres d'emploi		60 ct.
Petites annonces		
— la ligne (min. 2 lignes)		450 ct.
Réclames	54 mm	155 ct.
— gastronomie		140 ct.
— Avis de naissances		105 ct.
— 1 <sup>er</sup> page actualités locales		185 ct.
— Autres pages actualités locales		155 ct.
— 1 <sup>er</sup> page «sports»		185 ct.
— Autres pages «sports»		155 ct.
— Actualités suisses		208 ct.
— Loisirs, vie quotidienne		155 ct.
— Dernière heure (act. internat.)		185 ct.
— Dernière page (radio-TV)		185 ct.
— «Dernière» (avis tardifs)		350 ct.

**Décal de remise des annonces:**  
 N° du lundi, vendredi à 9 heures. N° du mardi, vendredi à 10 heures. N° du mercredi au samedi, l'avant-veille à 10 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h., N° du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres « Avis mortuaires », Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 42 (nouveau bâtiment) à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.  
 Tirage contrôlé FRP: 32 109 exemplaires

Manifestations

du jour

**Musée d'art et d'histoire:** Exposition «SP-SAS 81», section de Fribourg, de 14 h. à 19 h.  
**Musée gruérien Bulle:** Exposition de dix artistes soleurois, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.  
**Château de Gruyères:** Exposition «Objets de la vie quotidienne au XV<sup>e</sup> siècle», de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.  
**Atelier-Galerie Hofstetter:** Exposition de Frédéric Steinmann, peintures, dessins, de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h. 30.  
**Avry-Art:** Exposition de Max Hug, huiles, gouaches, collages.  
**Hall de l'Université:** Exposition «30 ans d'histoire de l'enfant du quart monde par la photographie», de 10 h. à 21 h.  
**Université, auditoire C:** 18 h. 15, conférence de Walter Wittmann, «Privatisierung staatlicher Aufgaben». Entrée libre.  
**Université, salle de cinéma:** 20 h. 15, conférence du Dr Hans Lüthy. Org. Les Amis du Musée.  
**Temple de Fribourg:** 20 h. 15, concert par l'ensemble Ludus. Billets en vente à l'entrée.  
**Patinoire des Autugtins:** 20 h., match de hockey Gottéron-Davos.

Communiqués

**Conférence à l'Université**  
 Ce mardi à 20 h. 15 à la salle de cinéma de l'Université, conférence du Dr Hans Lüthy, directeur de l'Institut suisse pour l'étude de l'art. Thème: «L'actualité de Théodore Jéricault, son influence sur la peinture du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle».

**Chapelle de l'hôpital de Billens**  
 Ce mardi à 15 h. 30 exercice de la Neuvaine à Notre-Dame de la médaille miraculeuse. Envoyez vos intentions de prières.

**Grégorien: conférence et messe**  
 Aujourd'hui à 18 h. 15 à l'Institut de musicologie (à côté de l'Aula de l'Université) conférence du RP Bruno Wildhaber, o.cist.: «Vers une notation grégorienne intégrale». A 20 h. 15 en l'église des Cordeliers, messe chantée en grégorien par la Schola Hartker.

**Paroisse Sainte-Thérèse**  
 Mercredi 25 novembre de 14 h. à 20 h. à la salle paroissiale Ste-Thérèse, vente d'habits et marché aux puces en faveur des missions.

Cinéma

**FRIBOURG**  
**Alpha:** Nom de code jaguar: 16 ans.  
**Capitole:** Le facteur sonne toujours deux fois: 18 ans.  
**Corso:** Les hommes préfèrent les grosses: 16 ans.  
**Eden:** Twice a woman: 18 ans; La bidasse: 16 ans.  
**Rex:** Le professionnel: 16 ans.  
**Studio:** Education amoureuse: 20 ans.

**BULLE**  
**Prado:** Cannibal Holocaust: 20 ans.

**PAYERNE**  
**Apollo:** The elephant man: 16 ans

Avec nos compliments...

Noces de diamant à Guin



Unis à l'église de Guin le 21 novembre 1921, M<sup>me</sup> et M. Louise et Peter Riedo-Equey ont fêté dimanche leur soixantième anniversaire de mariage à Guin. Ils étaient entourés pour leurs noces de diamant de leurs 14 enfants, 38 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Agés de 80 et 85 ans, les deux époux vivent une retraite paisible. Nous leur présentons nos vœux et nos compliments.

**Stella.**  
**Le goût léger.**



**Volvo 343/345. Eprouvez vous-même à quel point elle vous convient.**



Fribourg: Garage Sauter, Agence officielle VOLVO, 2, route de Bertigny, ☎ 037/24 67 68. Charmey: Garage E. Mooser, ☎ 029/7 11 68. Corcelles-Payerne: J.-P. Chuard, route de Payerne, ☎ 037/61 53 53. Lanthen/Schmiten: Garage Marcel Jungo, ☎ 037/36 21 38. Châtel-Saint-Denis: Garage de la Dent de Lys, G. Pachoud, ☎ 021/56 71 83.

**VOLVO**

**CITROËN  
CX 2400**

Break,  
Fr. 9800.—  
très soignée,  
exp. 81, avec ga-  
rantie.  
☎ 032/51 66 52  
dès 19 h.

06-353558

**SOS  
DETTES**

Vous qui avez  
des problèmes,  
intervention rapide  
et efficace.  
GESTIFIN S.A.  
021/932445  
1083 Mézières

**5 TV couleurs**

Philips, grand  
écran, état de  
neuf, 6 mois de  
garantie.  
Fr. 450.—

☎ 037/64 17 89

17-304377

A vendre

**504 BREAK**

1980, blanc,  
21 000 km, exp.  
crédit possible

☎ 037/61 49 79

17-2603

**Contre l'augmentation  
des prix  
de vente  
de la bière  
en Suisse!**



**Pour ce la:  
500 000  
bouteilles  
de bière  
RUPPNER  
Lager  
d'Allemagne**

**seulement 0,5 lit.**

**-50**

(+ dépôt -.30)

**DENNER  
SUPERDISCOUNT**



**Ce soir au temple**  
**L'ensemble**  
**instrumental**  
**«Ludus»**

«Jouer ensemble», tel était le but de quelques élèves professionnels du Conservatoire de Berne en 1978. Pour ce faire, ils ont fondé un ensemble instrumental et ont présenté avec un grand succès le conte musical «Pierre et le Loup» de Prokofiev. Depuis, cet ensemble dirigé par Jean-Luc Darbellay, a donné un certain nombre de concerts. Il se produit ce soir pour la première fois à Fribourg, dans un programme entièrement consacré à la musique française.

Fauré, Debussy, Milhaud, Massenet et Ravel figurent au programme de cette soirée pour le moins inhabituelle au temple réformé. On aura ainsi l'occasion d'entendre les «Danses sacrées et profanes» pour harpe et cordes de Debussy, encadrées par une pièce de Fauré et la 1<sup>re</sup> Symphonie de Milhaud. En deuxième partie, l'ensemble Ludus jouera les «Scènes alsaciennes» de Massenet et le «Tombeau de Couperin» de Ravel.

Une des particularités de cet ensemble réside dans le fait que ce sont généralement ses propres membres qui se produisent comme solistes. (M. Fl.)

**Glâne Glâne Glâne**

**Concert choral à**  
**Villaz-St-Pierre**  
**Deux ensembles et**  
**un bon spectacle**

Le chœur des jeunes, la Rose des Vents, qui recrute ses membres dans la région de Romont, a invité la Cécilienne de Neyruz à chanter avec lui, samedi soir, 21 novembre, dans la grande salle de l'hôtel du Gibloux, à Villaz-St-Pierre. Jumelage, même pas; échange de bons procédés. Et les deux ensembles se retrouveront plus tard à Neyruz.

La scène est large, et les deux chœurs y trouvent place côte à côte, la Rose chantant d'abord une Ronde d'un anonyme du XVI<sup>e</sup> siècle, suivie de «Madrigal», de Lassus, par la Cécilienne, puis chantant ensemble, de Marot-Sermisy, «Vous perdez tant». Une entrée de concert qui promet pour la suite.

Sous la direction souriante de Gérard Kaeser, le chœur mixte de Neyruz a présenté, pour son propre compte, un très plaisant «Tourdion» anonyme, un «Gloria» de Lotti, et de Vigneault, «la Luné chinoise», bien enlevé, où l'on sent le vent d'en haut, le vent d'en bas qui se chicanent. Rousseau, Sala, Kaclin, Boller, y ont également trouvé leur compte, comme ce touchant Noël «Entre le bœuf et l'âne gris».

Excellent choix aussi de la part de La Rose des Vents, sous la direction d'Yves Piller, de Marly, qui chanta même en anglais «Yesterday» des Beatles, non sans avoir auparavant chanté «la Vie à deux» de Mayor, «la Queue du chat» de Marcy, «un Chêne planté au bout du champ», de Vigneault encore, et «les Couleurs du temps», de Béart.

**La part belle**  
**pour le chanoine Bovet**

Enfin, le chanoine Bovet eut une large part, avec six chœurs, dont «la Plus jolie du village» qui nous valut un solo tout de fraîcheur, et «La prière du père» qui dit beaucoup de choses. Cette soirée, qui fit salle comble, fut agréable à voir et à entendre, à voir cette jeunesse en frais costumes, à l'entendre chanter avec une aisance, qui en dit long sur son plaisir. Rien de figé. Et deux jeunes directeurs qui tiennent leur monde «comme ça», dans leurs doigts. Et deux fois 35 chanteurs et chanteuses, ce qui fait leur compte, et qui en impose ensemble.

**Vers une nouvelle série de**  
**quatre concerts de l'Avent**  
**Evénement attendu**

C'est en 1977 que la Maîtrise de Villars-sur-Glâne dirigée par Pierre-Georges Roubaty, a organisé pour la première fois une série de concerts de l'Avent. Depuis, ces quatre concerts annuels sont devenus un élément important dans la vie musicale fribourgeoise. Dimanche prochain, les concerts de l'Avent 1981 débiteront par le «Requiem» de Fauré dirigé par Michel Corboz.

Pierre-Georges Roubaty le directeur de la Maîtrise et du chœur de la Maîtrise de Villars-sur-Glâne relève que ces concerts sont maintenant bien établis. Cela est dû à l'excellente collaboration qui s'est établie entre le chœur et les autorités communales et paroissiales. Le programme établi pour cette année, répond aux mêmes principes que ceux des années précédentes. On y trouve un récital d'orgue, cette année ce sera Lionel Rogg qui viendra jouer; un concert permettra à l'ensemble instrumental de Villars-sur-Glâne de se produire, et deux concerts seront consacrés à la musique vocale.

Le premier concert sera dirigé par Michel Corboz. Le contact entre ce chef et Pierre-Georges Roubaty s'est établi à Gruyères. L'année dernière, l'ensemble vocal de Lausanne donnait un concert à Villars-sur-Glâne dans le cadre des concerts de l'Avent, et cette année, Michel Corboz s'est déclaré prêt à réaliser le «Requiem» de Fauré avec les chanteurs du chœur de la Maîtrise et avec l'Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne. Un problème s'est posé pour ce concert, explique P.-G. Roubaty, c'est le choix de l'œuvre pour compléter le programme. On s'est finalement décidé à placer la 3<sup>e</sup> Suite pour orchestre de Bach devant le «Requiem» de Fauré.

**Récital d'orgue**

Une semaine plus tard, Lionel Rogg donnera un récital d'orgue dont le programme comprendra des œuvres de Claude Daquin, J.-K. Kerll, Buxte-

hude et Bach. Il se terminera par une improvisation, mais pas sur un thème grégorien; c'est le compositeur Norbert Moret qui donnera à Lionel Rogg le thème pour son improvisation.

Le troisième concert permettra d'entendre l'Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne dirigé cette fois-ci par le jeune chef Gilbert Varga qui est titulaire de l'Orchestre symphonique de Hof en Allemagne. Deux concert de Bach et de Mozart, un Concerto grosso de Corelli et un Divertimento de Mozart figurent au programme.

**Collaboration**

**LA LIBERTÉ**

Cette série de quatre concerts se terminera par un concert de musique vocale donné par le chœur du Conservatoire de Fribourg dirigé par Yves Corboz. La messe à 4 voix a capella de Monteverdi et surtout l'«Historia di Jephthé» de G. Carissimi pour 6 voix et continuo formeront l'essentiel du programme de ce concert.

**Une année riche en activité**

Avec cette série de quatre concerts, la Maîtrise et le chœur de la Maîtrise de Villars-sur-Glâne parachèvent une année riche en activités. Elle était notamment marquée par une première collaboration entre ce chœur et Tibor Varga pour un concert donné à Tavel. Cette collaboration se poursuivra l'année prochaine, puisque le chœur de Villars-sur-Glâne qui compte environ 60 enfants et 90 adultes donnera la «Création» de Haydn avec l'orchestre de Tibor Varga et sous sa direction. De plus, le chœur prévoit pour l'année prochaine l'enregistrement d'un disque. (m. fl.)

**A Estavayer, les musiciens au**  
**rendez-vous de Sainte-Cécile**

Tradition respectée dimanche à Estavayer-le-Lac où les musiciens de «La Persévérance» et leurs amis se sont retrouvés à l'occasion de la Sainte-Cécile, vécue sous le signe de l'amitié et de la reconnaissance.

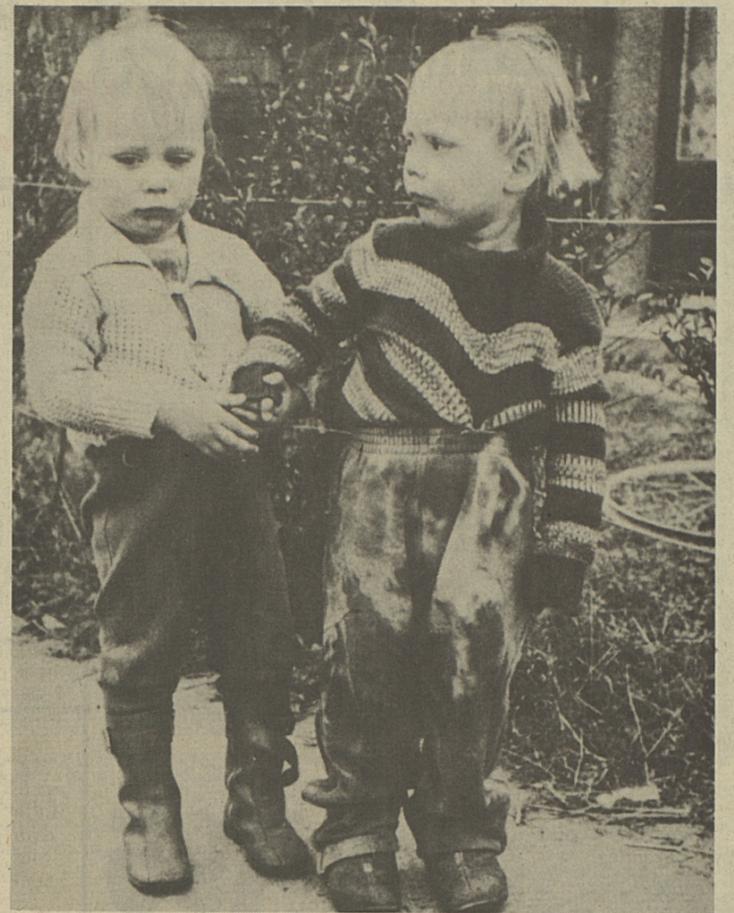
Le matin, un office religieux réunit les membres de l'harmonie — 70 musiciens et musiciennes dont 70% de jeunes — en la chapelle des Dominicaines. Sous la baguette de M. Charles-Henri Bovet, la société interpréta quelques œuvres de choix, en particulier une très belle pièce de son directeur, «Fanfare de la terre promise», qui avait été exécutée pour la première fois le jour de l'arrivée des Brésiliens de Nova Friburgo.

Cortège en ville, hommage aux défunts sur le cimetière, aubade à l'hôpital et apéritif dans le jardin du Musée complèrent largement le programme de la matinée. Le repas de midi, servi à la Gerbe-d'Or, fut naturellement marqué par une série de

discours dont les auteurs, à des titres divers, se réjouissent de la belle vitalité de la société que préside M. Guy Pythoud. On entendit M.M. François Torche, syndic, qui annonça l'organisation de «Schubertiades» l'automne prochain à Estavayer; André Bise, président de la Société de développement; le Père Jean Richoz, au nom des deux communautés religieuses; Jean Huguet, au nom des membres d'honneur; Hubert Monnard, directeur du chœur mixte; Jean Bersier, parrain et Charlot Schreter, Staviacois de Genève, d'une fidélité exemplaire aux prestations de «La Persévérance». On applaudit aussi M. Alfred Filiberti, qui prenait part, à sa 60<sup>e</sup> Sainte-Cécile, ainsi que M.M. Claude Maeder, René Couchemann et Roland Godel (25 ans de musique, mais uniquement à Estavayer pour M. Godel qui en totalise 31); Véronique Schmutz et Pierre Noble (10 ans). A noter enfin que l'harmonie staviacoise fêtera l'an prochain son siècle d'existence. GP



L'aubade à la sortie de la messe, devant la chapelle des Dominicaines. (Photo Lib/GP)



La couverture du livre édité en relation avec l'exposition 30 ans d'histoire de l'enfant du Quart-Monde.

**L'enfant du Quart-Monde**  
**par la photographie**

Ici, ils rient, les yeux brillants, la malice au coin des lèvres. Là, ils sont figés, le regard perdu, le visage hâve et empreint de gravité. Dirait-on jamais assez la joie tonitruante des enfants de pauvres ou leur tristesse infinie? Ouverts ou fermés, gais ou mélancoliques, leurs visages nous interrogent. Suisses, Français, Anglais, Espagnols ou Américains, ils sont les laissés-pour-compte du progrès, les vaincus de l'expansion économique.

culturelle, un apolitisme qui pendant longtemps l'a empêché de se doter d'organisations capables de défendre ses intérêts.

**«Il faut casser la misère»**

Le grand mérite de l'exposition qui se tient actuellement à Fribourg est d'indiquer les signes d'une aspiration à vivre autrement. En accordant à la conscience de son identité, le Quart-Monde peut aujourd'hui s'affirmer comme une minorité susceptible elle aussi d'enrichir et de vivifier le patrimoine d'une nation. Les enfants le disent: «Ce qui compte, c'est la vie, la misère il faut la casser». Admirable défi à la grisaille et à la désespérance! Toute la force de l'exposition est là, dans ces quelques phrases enfantines placardées au-dessus des photos comme pour mieux percer leur voile d'amertume. Pour renverser les barrières de l'incompréhension et du rejet. Pour abolir la souffrance. Et qu'il n'y ait jamais plus autour du cou des bébés le collier rouge des confiés ou le collier blanc des abandonnés.

Alain Favarger

Cette exposition se tient dans la halle d'honneur de l'Université, jusqu'au 30 novembre.

Une grande partie des photos de l'exposition a été publiée aux éditions Science et service sous le titre 30 ans d'histoire de l'enfant du Quart-Monde par la photographie. On lira aussi avec profit l'excellente étude de Marie-Catherine Ribeaud, la maternité en milieu sous-prolétaire, Stock 2, 1979, ainsi que le récit de J.-M. Defromont, la boîte à musique, né du témoignage d'enfants du Quart-Monde, éd. Science et service, 1980.

**Système de gestion de données**  
**Commodore**  
La solution de tous vos problèmes comptables pour Fr. 10 815.—  
écran, lecteur de disquettes, imprimante et programme compris  
Traitement de texte Fr. 20 395.—  
jean-claude  
**Labastrou**  
Rte des Alpes 1 - Fribourg, ☎ Tél. 221 222

# Deuxième ligue: Charmey remporte son 4<sup>e</sup> succès consécutif à domicile

## BEAUREGARD POUR LA PREMIÈRE FOIS SEUL EN TÊTE

Renvoyés en raison des mauvaises conditions atmosphériques, les quatre derniers matches du premier tour ont pu se dérouler ce week-end. Cela a permis à Beaugard de prendre seul pour la première fois de la saison la première place du classement. Les joueurs de la ville ont en effet remporté le match au sommet à Plasselb, tandis que Siviriez demeure dans la course après sa victoire sur le terrain de Portalban. Vainqueur de Cormondes, Central n'a pas tout à fait perdu le contact avec les meilleurs, alors que son adversaire du jour occupe la dernière place du classement, sans avoir obtenu la moindre victoire. Dans cette lutte contre la relégation, Charmey a d'ailleurs réalisé une très bonne opération ce week-end en remportant le derby gruérien face à Grandvillard, qui se trouve maintenant en mauvaise posture. A noter que les Charmeyens ont signé leur quatrième succès consécutif à domicile, réintégrant ainsi le peloton emmené par Guin. Les formations de deuxième ligue ont maintenant droit à une pause bien méritée et reprendront le championnat le printemps prochain.

### Une démonstration

Plasselb-Beaugard 2-5 (1-4)

Depuis sa défaite contre Farvagny le 13 septembre dernier, Beaugard n'a concédé que deux points en championnat. Les joueurs de l'entraîneur Dafflon se sont trouvés dans une forme étincelante ces dernières semaines et ils l'ont encore prouvé dimanche sur le terrain de Plasselb où ils offrirent une véritable démonstration. D'emblée, Plasselb se montrait dangereux avec un tir de Grütznér sur le poteau (4<sup>e</sup>) et le premier but de Paul Brügger. Mais la ligne d'attaque de Beaugard ne tarda pas à se déchaîner et profita au maximum de ses occasions de buts. Ainsi, en l'espace de vingt minutes, elle fit nettement la différence, assurant définitivement une victoire amplement méritée. Pierre Wolf, certainement l'attaquant le plus en forme cette saison, se joua d'ailleurs très facilement de la défense adverse, qui ne savait plus où donner de la tête, tant la pression adverse était forte. Jouant bien jusqu'aux 16 mètres adverses, les Singinois se montraient par contre empruntés à l'approche des buts, ce qui fit la différence dans cette rencontre. Ainsi, à la pause, tout suspense était enlevé et Beaugard se contenta alors de contrôler la situation. Il y parvint d'ailleurs assez facilement, car si la ligne d'attaque impressionne, les autres compartiments de jeu ne sont pas dénués de qualités. Ce n'est que dans le dernier quart d'heure que le score changea quelque peu, les deux équipes marquant un but, histoire de ponctuer de la plus belle manière un des plus beaux matches de la saison.

**Plasselb:** Lauper; Ruffieux; E. Brügger, Hub. Brügger, G. Brügger; P. Brügger, Grütznér, Cattilaz, Bürdel (46<sup>e</sup> Aeby); Folly (46<sup>e</sup> Hugo Brügger), Mast.

**Beaugard:** Egger; Giroud; Ph. Berset (81<sup>e</sup> Hayoz), Fragnière, Jordan (70<sup>e</sup> Borcard); Romanens,

Salicio, Dousse; Wolf, Mottiez, Ch. Berset.

**Arbitre:** M. Reinhart de Corcelles.  
**Buts:** 12<sup>e</sup> et 84<sup>e</sup> P. Brügger, 19<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> Wolf, 33<sup>e</sup> Ch. Berset, 39<sup>e</sup> et 79<sup>e</sup> (penalty) Salicio.

### Une erreur fatale

Portalban-Siviriez 0-1 (0-1)

Privé de Schinz malade, Siviriez tenta d'emblée de faire la différence. Ainsi, Favre se présentait seul devant le gardien mais croisait trop son tir (3<sup>e</sup>), puis Gérard Kolly ne parvenait pas à intercepter un passe en retrait de Perriard (5<sup>e</sup>). Certes, Martin (7<sup>e</sup>) et Ossola (13<sup>e</sup>) se trouvèrent en bonne position devant les buts de Wicht, mais Siviriez faisait l'essentiel du jeu, la plus nette occasion revenant à René Kolly qui vit son coup de tête être retenu par Cuany sur la ligne (18<sup>e</sup>). Pourtant, sur un centre de Maillard, le défenseur broyard Collaud stoppait la balle pour Ottet qui s'en allait seul au but. Cet avantage était mérité pour les Glânois, mais cette erreur sera finalement fatale pour Portalban, qui se montra incapable d'égaliser. En deuxième mi-temps, Brosi modifia quelque peu ses batteries: il plaça Déjardin au milieu du terrain, puis tenta le tout pour le tout en faisant entrer Jacot. Le score ne changea pas, mais quelques situations confuses se présentèrent dans les 16 mètres glânois. La partie devint alors particulièrement heurtée et si Portalban fut bien près d'obtenir l'égalisation, Siviriez avait également la possibilité de doubler la marque à deux reprises par Schinz, qui avait tout de même fait sa rentrée. La victoire de Siviriez est entièrement méritée, car il présenta un jeu de meilleure qualité, en première mi-temps tout au moins.

**Portalban:** Cuany; Déjardin; Collaud, Berchier, Perriard; Dubey, Ossola (57<sup>e</sup> Jacot), Amantini; Martin, Geiser, Chambettaz.  
**Siviriez:** J.-P. Wicht; J.-J. Maillard; Pittet, L. Wicht, Favre; R. Kolly, Deschenaux, Giroud; G. Kolly, E. Maillard (57<sup>e</sup> Schinz), Ottet (73<sup>e</sup> Fischer).

**Arbitre:** M. Riesen de Lucens qui avertit Geiser (69<sup>e</sup>), Favre (74<sup>e</sup>) et Berchier (91<sup>e</sup>). Il expulse Brosi (69<sup>e</sup>) pour réclamation.  
**But:** 21<sup>e</sup> Ottet.

### Fin houleuse

Charmey-Grandvillard 2-1 (0-0)

Sans être de très bonne qualité, cette rencontre se disputa bien dans l'esprit d'un derby que Charmey domina la plupart du temps. En première mi-temps, les occasions furent peu nombreuses. Charmey s'en créa deux par Bruttin sur coup franc (6<sup>e</sup>), Gérard Gurtner devant sauver sur la ligne, et par Studemann (14<sup>e</sup>) qui rata complètement sa reprise. Devant près de 500 spectateurs, Grandvillard ne se créait pas la moindre chance. Le scénario fut le même en deuxième mi-temps et comme Charmey se montrait plus tranchant dans ses attaques, ce fut logique qu'il ouvrit le score, Luthy profitant d'une mésentente entre les défenseurs de Grandvillard. Une minute plus tard, Luthy avait le 2<sup>e</sup> but en point de mire, confirmant ainsi la

suprématie de son équipe. En effet, jusqu'à 2-0, Grandvillard n'eut qu'une chance de but, mais la réussite de Gaston Beaud (54<sup>e</sup>) fut justement annulée pour hors-jeu. En plaçant Castella au poste de centre-avant, Grandvillard tenta enfin de forcer la décision. Durant les dix dernières minutes, Charmey ne sortit plus des 16 mètres, le match devenant nerveux, puis même houleux. L'incident de la 87<sup>e</sup> minute où Gaston Beaud se rua sur Hirschy qui avait la balle dans les mains, envenima les esprits, d'autant plus que le gardien charmeysan se fit justice lui-même, Beaud devant quitter le terrain. Tout se termina dès lors dans la confusion, mais Charmey n'avait pas volé son succès.

**Charmey:** Hirschy; Bruttin; Leimbruger, G. Charrière, Overney; Postiguillo, Rime, B. Charrière (25<sup>e</sup> Bosson); Luthy, Studemann (63<sup>e</sup> Chapalley), Duffey.

**Grandvillard:** Raboud; M. Beaud; Barbey, Castella, G. Gurtner; Di Renzo, P. Gurtner, Vial; Berset, G. Beaud, Jaquet.

**Arbitre:** M. Fernandez de Clarens qui avertit Rime (82<sup>e</sup>), Castella (59<sup>e</sup>) et P. Gurtner (82<sup>e</sup>).

**Buts:** 50<sup>e</sup> Luthy, 68<sup>e</sup> Bruttin (penalty), 77<sup>e</sup> Jaquet.

### 2 buts en 1 minute

Central-Cormondes 3-2 (1-0)

Un centre de Chenaux que Gremaud ne put qu'effleurer et un coup franc de Louis Stadelmann imparfaitement repris par Grossrieder, lors de la première minute, mirent cette rencontre sur de bons rails. Certes, ce duel ne fut pas de ceux qui laissent des souvenirs impérissables, mais il a tenu la gageure de plaire. Au bénéfice d'un meilleur fond de jeu que son adversaire



Beaucoup de monde devant les buts de Hirschy, ce qui démontre l'intensité du derby gruérien. De gauche à droite: Maurice Beaud (4) Bruttin, Gaston Beaud, Postiguillo, Gonzague Charrière, Castella (5), Leimgruber et Hirschy. (Photo A. Wicht)

chez lequel certains éléments ont paru très faibles, Central n'a pas tardé à convertir par un but sa supériorité. En effet, relâchant un tir à distance de Brügger, le gardien Köstinger fut moins prompt que Bouquet qui put loger le cuir au bon endroit. Fort de cette avance, Central contrôla bien les opérations tant que chacun sut respecter les consignes. Ainsi, dès l'instant où le libero Brügger se permit d'inutiles balades sans être relayé en défense, les contres de Cormondes devinrent plus dangereux. Reprenant confiance, les gars du Lac parvinrent de ce fait à égaliser. Ce but secoua les Centraliens qui montrèrent alors ce dont ils sont capables en réussissant, en une minute, à inscrire deux buts. La cause fut dès lors entendue ce d'autant plus que le second but de Cormondes survint trop tard pour redonner du suspense à la partie. (Jan)

**Central:** Aeby; Brügger; Jutzet, Krattinger, Vecchi; Chenaux, Trévisan (52<sup>e</sup> Angéloz puis 87<sup>e</sup> Waeber),

Beyeler; Bouquet, Gremaud, Riedo. Cormondes: Köstinger; Grossrieder; Pasquier, Herren, E. Stadelmann; Baechler, Pesenti (46<sup>e</sup> Schafer), Liechti (70<sup>e</sup> Burgi); Wenger, Kurzo, L. Stadelmann.

**Arbitre:** M. Christe de Lausanne qui avertit L. Stadelmann (26<sup>e</sup>) et Baechler (76<sup>e</sup>).

**Buts:** 14<sup>e</sup> et 66<sup>e</sup> Bouquet, 61<sup>e</sup> Wenger, 66<sup>e</sup> Chenaux, 88<sup>e</sup> Kurzo.

### Classement

1. Beaugard	13	8	4	1	39-18	20
2. Siviriez	13	9	1	3	39-26	19
3. Plasselb	13	7	4	2	30-21	18
4. Central	13	6	4	3	22-20	16
5. Portalban	13	6	2	5	21-22	14
6. Guin	13	5	2	6	21-28	12
7. Romont	13	3	5	5	24-24	11
8. Charmey	13	5	1	7	26-29	11
9. Marly	13	4	3	6	24-29	11
10. Grandvillard	13	3	4	6	21-25	10
11. Farvagny	13	3	2	8	17-28	8
12. Cormondes	13	0	6	7	20-34	6

Marius Berset

## Robert Schinz en tête des marqueurs

Robert Schinz, l'entraîneur de Siviriez, est bien parti pour remporter pour la troisième année consécutive le classement des marqueurs du championnat de deuxième ligue. Même s'il est resté muet lors des deux derniers matches contre Farvagny et Portalban, il domine nettement la situation. Il compte en effet cinq buts d'avance sur Wolf, de Beaugard, qui souffle la deuxième place à Geiser, grâce à ses deux buts marqués contre Plasselb. On note d'ailleurs quatre joueurs de Beaugard parmi les neuf premiers du classement.

- 16 buts : Schinz (Siviriez)
- 11 buts : Wolf (Beaugard)
- 10 buts : Bouquet (Central) Geiser (Portalban)
- 9 buts : Berset (Beaugard) Ottet (Siviriez)
- 8 buts : Salicio (Beaugard) Stopelli (Romont)
- 7 buts : Mottiez (Beaugard)
- 6 buts : P. Brügger (Plasselb) Y. Bussard (Marly) Gachoud (Farvagny) Grossrieder (Guin) Mast (Plasselb) Mi. Wider (Guin)

Huit joueurs avec 5 buts, 8 avec 4, 7 avec 3, 14 avec 2, 46 avec 1, 10 autogoals.

25 penaltys ont été tirés depuis le début de la saison, six seulement ont été manqués, dont cinq ont été retenus par les gardiens. Geiser de Portalban en a marqué quatre, Messerli de Marly et Bruttin de Charmey trois.

### Classement du premier tour

1. Siviriez	11	8	1	2	33-22	17
2. Beaugard	11	6	4	1	33-17	16
3. Plasselb	11	6	3	2	25-19	15
4. Central	11	5	4	2	21-18	14
5. Portalban	11	5	2	4	18-18	12
6. Grandvillard	11	3	4	4	19-18	10
7. Marly	11	4	2	5	24-28	10
8. Guin	11	5	0	6	19-24	10
9. Romont	11	2	4	5	22-23	8
10. Charmey	11	4	0	7	23-28	8
11. Cormondes	11	0	6	5	17-27	6
12. Farvagny	11	2	2	7	15-28	6

### Deux équipes invaincues sur leur terrain

Deux équipes seulement n'ont pas connu la défaite sur leur terrain. Il s'agit de Beaugard, qui a concédé deux matches nuls contre Guin et Central, et de Siviriez, qui a fait match nul contre Cormondes. Par contre, Cormondes est la seule équipe qui ne s'est jamais imposée.

1. Beaugard	7	5	2	0	25-10	12
2. Siviriez	6	5	1	0	23-10	11
3. Central	6	4	1	1	12-8	9
4. Plasselb	6	4	0	2	19-15	8
5. Charmey	7	4	0	3	15-11	8
6. Romont	7	2	2	3	15-14	6
7. Marly	7	2	2	3	10-11	6
8. Farvagny	7	2	2	3	8-9	6
9. Portalban	6	2	1	3	9-11	5
10. Grandvillard	6	1	3	2	10-13	5
11. Guin	6	2	1	3	9-13	5
12. Cormondes	7	0	4	3	10-14	4

### Plasselb n'a pas perdu à l'extérieur

A l'extérieur, une autre formation de tête s'est mise en évidence: en effet, Plasselb n'y a pas encore connu la défaite, concédant toutefois quatre matches nuls contre Cormondes, Central, Grandvillard et Marly.

1. Plasselb	7	3	4	0	11-6	10
2. Portalban	7	4	1	2	12-11	9
3. Beaugard	6	3	2	1	14-8	8
4. Siviriez	7	4	0	3	16-16	8
5. Central	7	2	3	2	10-12	7
6. Guin	7	3	1	3	12-15	7
7. Romont	6	1	3	2	9-10	5
8. Marly	6	2	1	3	14-18	5
9. Grandvillard	7	2	1	4	11-12	5
10. Charmey	6	1	1	4	11-18	3
11. Cormondes	6	0	2	4	10-20	2
12. Farvagny	6	1	0	5	9-19	2

### Beaugard: l'attaque et la défense

Ce n'est pas par hasard si Beaugard occupe actuellement la première place du classement. En effet, il possède la meilleure attaque du groupe avec 39 buts (3 buts par match) tout comme Siviriez. La troisième attaque est celle de Plasselb avec 30 buts, alors que la moins bonne est celle de Farvagny avec 17 buts seulement.

Beaugard possède aussi la meilleure défense avec 18 buts encaissés (1,3 par match) contre 20 à Central, 21 à Plasselb et 22 à Portalban. La plus perméable est celle de Cormondes avec 34 buts, suivie de celles de Charmey et Marly (29 buts) et celles de Guin et Farvagny (28).

### Farvagny: cinq avertissements

Beaucoup d'avertissements ont été distribués au cours de cette première partie de championnat. On en dénombre 116 pour les 78 matches joués, soit une moyenne de 1,4 par match. Guin avec 16 avertissements vient en tête de ce classement de l'indiscipline devant Portalban 15, Central 14 et Cormondes 10. Par contre, Farvagny est l'équipe la moins avertie avec cinq seulement contre six à Grandvillard, huit à Charmey, Marly, Plasselb et Romont.

Dix expulsions ont été prononcées, soit trois contre des joueurs de Cormondes, deux contre ceux de Charmey, Marly et Portalban et une contre Grandvillard. Ce dernier club a encore vu son entraîneur écoper d'une suspension.

### Le maximum pour 24 joueurs

Chaque équipe a disputé jusqu'à maintenant 1170 minutes de championnat. 24 joueurs provenant de 10 équipes n'ont pas manqué une seule minute de ce championnat 81-82. Charmey et Marly ne sont plus représentés. Beaugard compte cinq joueurs (Egger, Giroud, Fragnière, Salicio, Mottiez) Plasselb quatre (Lauper, E. Brügger, G. Brügger, Grütznér) Siviriez quatre (J.P. Wicht, L. Wicht, Giroud, Deschenaux) Farvagny trois (Kuhn, Allemann, M. Rumo) Romont trois (Gobet, Menoud, B. Fasel). Une équipe compte encore un joueur soit Central (Aeby) Cormondes (Köstinger) Guin (P. Baechler) Grandvillard (M. Beaud) et Portalban (Cuany).

M. Bt



La défense de Beaugard n'a aucune peine à contenir cette offensive de Plasselb. De gauche à droite: Salicio, le gardien Egger et Philippe Berset. (Photo Hertli)

Valable dès le 24.11.81

**Nestlé**  
**Nesquik**  
 2 kg **12.75**

**Federico Patemina**  
 Rioja Banda Azul 1977  
 Mise en bouteille dans la région de production. Vin rouge gouleyant et complet.  
 1,5 litre Magnum **6.75**

**Le nouveau Beaujolais 1981 est arrivé**  
**Beaujolais Primeur a.c. 1981**  
 R. Sarrau, St. Jean d'Ardières  
 Mis en bouteille dans la région de production  
 70 cl **4.95**

**Hero Gourmets**  
 Choix de légumes oriental 660 g **3.75** (100 g - 57)  
 Petits pois et carottes fins 540 g **2.65** (100 g - 49)  
 Choix de légumes avec chanterelles 540 g **3.95** (100 g - 73)  
 Haricots fins 440 g **3.10** (100 g - 70)

**DENNER**

**SUPERDISCOUNT**

**Apéritif ROSSI Bitter**  
 1 litre **13.95**

**MARTINI Vermouth**  
 rouge 1 litre **9.25**  
 blanc 1 litre **9.50**

**QUASAR Swiss Made**  
**Montre à quartz** pour dames et messieurs  
 • Date  
 • Lunette plaquée  
 • Bracelet en acier, fermoir amovible  
 • Exactitude quartz, solide, élégante  
**128.-**  
 1 année de garantie 48 heures pour le service de réparation

**Plat ovale en acier inoxydable carton cadeau**  
 Grandeur 35 cm **8.90**  
 Grandeur 40 cm **9.80**

**Réchaud pour fondue en fer forgé avec brûleur cuivré**  
**13.90**

**Support décoratif pour trois bouteilles de vin**  
**15.90**

**Chandelier de style en laiton**  
**5.95**

**Falot en fer forgé**  
**9.90**

**Trisa Thermo-Curl**  
 En un clin d'oeil bien coiffée!  
 avec déroulement automatique Approuvé per l'ASE  
**19.90**  
 220 Volt

**Vittel vous aide à éliminer les impuretés qui fatiguent votre corps.**

Votre organisme fabrique constamment des substances toxiques. Celles-ci s'accumulent dans l'eau des cellules et provoquent la fatigue; vous vous sentez moins bien, vous n'êtes pas en forme.  
 Une solution: boire chaque jour Vittel, eau minérale naturelle.

Voici la minéralisation moyenne caractéristique de Vittel Grande Source:			
Calcium Ca <sup>++</sup>	0.202g l.	Bicarbonate HCO <sub>3</sub>	0.402g l.
Magnesium Mg <sup>++</sup>	0.036g l.	Sulfate SO <sub>4</sub>	0.306g l.
Sodium Na <sup>+</sup> (sel)	0.003g l.		

Grâce à ses composants idéalement dosés, Vittel va laver votre organisme, qui est constitué de 61% d'eau. Sa faible teneur en sodium permet à Vittel de pénétrer facilement dans vos cellules, tandis que les sulfates facilitent l'élimination des toxines. Lorsque ces corps toxiques sont rendus inoffensifs, l'action diurétique de Vittel vous aide à les chasser plus vite. Les ions de calcium et de magnésium stimulent le fonctionnement de vos reins et vous éliminez, beaucoup et plus souvent.

Vous verrez: en éliminant beaucoup, vous éliminerez un peu de lassitude.

Vittel vous aide à retrouver la vitalité qui est en vous.

Vittel, eau minérale naturelle, sulfatée calcique.

**Divers Divers Divers Divers Divers**

**Vient de paraître**

**Le nouvel Agenda de Madame 1982**  
 En vente dans les librairies ou les kiosques ou chez l'éditeur  
**Chapalay + Mottier**  
 Case postale 86  
 1211 Genève 11  
 Tél. (022) 29 16 53

**Lady Polaris:** avant-garde du cirque blanc. **Fr. 298.-**

**Nova:** élégante sur toutes les pistes. **Fr. 198.-**

**Zephyr:** sportive sur les pistes exigeantes. **Fr. 228.-**

**Venus:** légère sur les pistes faciles. **Fr. 118.-**

**Fust**

**Reprise maximale pour votre machine à laver** usagée à l'achat d'un appareil neuf

Demandez nos **offres d'échange SUPER.**

Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours.

Villars S. Glâne, Jumbo Moncor  
 Bienne, 36 Rue Centrale  
 Lausanne, Genève, Etoy, Chaux-de-Fonds et 36 succursales

**Electro-Ménager - cuisines Fust**

**Petit pied? Grand pied? Nous avons toujours une chaussure à votre taille!**

Erika Hess, gagnante de la coupe du monde 1981 en slalom, Brigitte Glur, Joël Gaspoz, Jacques Lüthy, Jean-Luc Fournier, Pirmin Zurbriggen. Plus de 40 coureurs du contingent de l'Equipe Suisse de Ski utilisent les chaussures Nordica.

**Erika Hess**

Championnats du monde: départ en trombe de l'URSS

# Les Suisses sans coups d'éclat

**GYMNASTIQUE**

L'URSS a pris un départ en trombe aux championnats du monde de gymnastique dont la première journée, consacrée aux exercices imposés, s'est déroulée lundi, au stade Olympiski de Moscou.

Les Soviétiques ont non seulement pris la tête du classement par équipes, en s'octroyant une confortable avance (plus de deux points) sur leurs suivants immédiats, les Japonais, mais ils se sont de plus installés aux quatre premières places du classement individuel: Youri Korolev, médaille d'argent au tournoi européen de Rome (58,95) devance en effet Alexandre Ditiatine, champion du monde en titre (58,80), Bogdan Makutz (58,75) et Alexandre Tkatchev (58,70).

Seuls le Bulgare Stoian Deltchev (58,60) et le Japonais Nobuiki Kadzitati (58,55), en s'emparant respectivement des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> places, sont parvenus à empêcher Artur Akopian (58,35), 7<sup>e</sup>, d'accrocher un peu plus la domination exercée par l'URSS sur les autres nations au cours de cette première journée.

**Satisfaction japonaise**

Il est vrai que les juges ne se sont pas

fait prier pour gratifier les Soviétiques de notes quelque peu élevées dans le cas d'exercices imposés. Ainsi, Alexandre Ditiatine, à l'issue d'une prestation que l'on se gardera bien — en dépit du métier dont le champion du monde a su faire preuve en la circonstance — de qualifier de remarquable, s'est vu attribuer un 9,95 qui constituait, en l'occurrence, le record de la journée.

Une journée qui aura été marquée également par la petite déception née du modeste spectacle offert aux spectateurs du stade Olympiski par les gymnastes chinois. Les erreurs qu'ils ont commises, imputables en partie à l'heure matinale à laquelle ils se sont produits, ne les ont toutefois pas empêchés de terminer à la 4<sup>e</sup> place.

Déception pour les Chinois, mais satisfaction pour les Japonais. L'équipe, considérablement rajeunie depuis le «Mondial» de Fort Worth (1979), était la grande inconnue de ces championnats. Elle a obtenu le droit, grâce à sa deuxième place à l'issue des imposés, de figurer aujourd'hui parmi les meilleures. Le vétéran de la sélection, Kodzi Guziken, gratifié de deux «9,90» — au sol et au cheval-arçons — s'est, lui aussi, fort bien comporté.

La formation d'Armin Vock était engagée pour ces imposés dans un groupe comprenant également le Japon, la Chine, la Pologne, l'Espagne et le Brésil. Elle a livré une bonne presta-

tion, dans une honnête moyenne, mais sans coups d'éclat. Marco Piatti fut pour une fois à la hauteur de son rôle de leader. Avec 56,40 points (pour des notes comprises entre 9,30 et 9,50), il a obtenu un résultat de valeur sur le plan international. Néanmoins, son exhibition ne fut pas parfaite, notamment aux barres parallèles et à la barre fixe. Markus Lehmann (56,00) et Sepp Zellweger (55,75) ne lui ont pas cédé beaucoup de terrain.

**Un départ laborieux**

Le côté positif de la performance helvétique tient à la réaction des athlètes après un départ laborieux au sol, où l'absence d'Urs Meister se fit ressentir. C'est ainsi qu'aux anneaux notamment le total de 47,45 points de la Suisse (9,65 pour Zellweger, la plus haute note de l'après-midi pour les Helvètes) n'est que de 5 centièmes inférieur à celui des Américains. Toutefois, les points perdus au sol manquent au décompte final. Dans cette discipline, un 8,55 de Jaquet dut être comptabilisé car von Allmen, très nerveux et peu sûr de lui, ne reçut que 8,35 pts. Comme par ailleurs Wunderlin fut très mal payé avec un 8,85 (malgré le 9,30 du juge suisse), la troupe d'Armin Vock ne totalisa que 45,25 pts à cet exercice. Il faut toutefois remarquer qu'elle y fut jugée très sévèrement, notamment en raison de la présence dans le jury d'un Canadien et d'un Français, le Canada et la France étant des adversaires directs de la Suisse. En dehors des anneaux, les Suisses ne réussirent une performance au-dessus de la moyenne qu'au cheval d'arçons.

**Manque d'homogénéité**

Le manque d'homogénéité de la formation helvétique s'est fait nettement remarquer, avec trois gymnastes très au-dessus des trois autres. Par ailleurs, Jean-Pierre Jaquet, qui dispute ses troisièmes championnats du monde, n'a pas apporté ce qu'on attendait de lui. Même si une seule de ses notes a dû être biffée, le Neuchâtelois n'a jamais évolué selon ses possibilités.

**LES RÉSULTATS DE LA SUISSE**

Sol: 45,15. Arçons: 46,65. Anneaux: 47,45. Saut de cheval: 46,75. Barres parallèles: 46,55. Barre fixe: 45,85. Total général: 278,40 pts.

Individuellement: Piatti 56,40 (sol 9,30/arçons 9,50/anneaux 9,50/saut 9,45/barres parallèles 9,30/barre fixe 9,35/Lehmann 56,00 (9,35 9,40 9,40 9,40 9,25 9,20). Zellweger 55,75 (9,10 9,40 9,65 9,20 9,40 9,00). Wunderlin 54,65 (8,85 9,00 9,35 9,45 8,95 9,05). Von Allmen 54,60 (8,35 9,35 9,55 9,00 9,35 9,00). Jaquet 54,45 (8,55 9,00 9,15 9,25 9,25 9,25).

Automobilisme. Rallye de Grande-Bretagne

## Le Britannique Pond en tête

Le Britannique Tony Pond (Vauxhall Chevette) est en tête du Rallye de Grande-Bretagne, le RAC, à l'issue de la dixième épreuve chronométrée. Il précède le Finlandais Hannu Mikkola, 2<sup>e</sup> à 12 secondes et la Française Michèle Mouton, 3<sup>e</sup> à 18 secondes, chacun sur Audi Quattro. Mikkola, qui avait mené jusqu'à la 7<sup>e</sup> «spéciale», était victime d'un accident dans cette épreuve, sa voiture se retournant après une sortie de route. Sa mésaventure ne lui coûtait toutefois que 57 secondes.

Le Finlandais Ari Vatanen (Ford Escort), fort mal parti (17<sup>e</sup> après 3 spéciales), mais auteur d'un retour fantastique dans les trois épreuves suivantes (5<sup>e</sup> après 7 parcours chronométrés), occupe toujours ce cinquième rang qui lui permet de pouvoir envisager le titre mondial. Pour sa part, le leader du championnat, le Français Guy Fréquelin (Talbot Lotus), lui aussi très modestement parti (27<sup>e</sup> après 5 spéciales), est actuellement 12<sup>e</sup> à 2'07 de Pond et à 1'13 de Vatanen. Mais il lui faut absolument terminer devant Vatanen pour remporter le titre mondial.

**Waldegaard abandonne**

Deux abandons notables ont été enregistrés: ceux du Suédois Bjorn Waldegaard (Toyota Celica) et du Britannique Russel Brookes (Talbot Lotus), éliminés tous les deux sur sortie de route. Au total, sur les 151 équipages au départ, 16 ont abandonné.

Le rallye, qui s'achèvera mercredi après midi, compte au total septante-cinq épreuves spéciales, c'est-à-dire que rien n'est encore joué dans cette

compétition qui ne fait que commencer.

Classement après 10 spéciales: 1. Tony Pond/Mike Nicholson (GB), Vauxhall Chevette, 65'44. 2. Hannu Mikkola/Are Hertz (Fin), Audi Quattro, 65'56. 3. Michèle Mouton/Fabrizia Pons (Fr/It), Audi Quattro, 66'02. 4. Timo Salonen/Seppo Harjanne (Fin), Datsun, 66'37. 5. Ari Vatanen/David Richards (Fin/GB), Ford Escort, 66'38. 6. Marku Alen/Ilkka Kivimaki (Fin), Lancia Stratos, 66'48. 7. Jimmy McRae/Ian Grindrod (GB), Opel Ascona, 66'53. 8. Anders Kullang/Bruno Berglund (Su), Mitsubishi Lancer, 67'12. 9. Bjorn Johansson/Sven-Erik Andersson (Su), Opel Ascona, 67'16. 10. Jean Ragnotti/Martin Holmes (Fr/GB), R 5 Turbo, 67'16. 11. Stig Blomquist/Bjorn Cederberg (Su), Talbot Lotus, 67'36. 12. Guy Fréquelin/Jean Todt (Fr), Talbot Lotus, 67'51.

● **Automobilisme.** L'Américain Bobby Allison a remporté les «Western 500» pour voitures de série, à Riverside (Californie) tandis que son compatriote Darrell Waltrip, classé sixième, remportait la Coupe Winston 1981.

**TENNIS**

**Lendl bat Vilas à Buenos Aires**

● **Tokyo.** Tournoi féminin par invitations. Finale: Martina Navratilova (EU) bat Chris Evert-Lloyd (EU) 6-3 6-2. Finale pour la 3<sup>e</sup> place: Tracy Austin (EU) bat Hana Mandlikova (Tch) 7-6 7-6.

● **Bangkok.** Tournoi du grand prix, 75 000 dollars. Simple messieurs, finale: Bill Scanlon (EU) bat Matts Wilander (Su) 6-2 6-3. Double messieurs, finale: John Austin/Mike Cahil (EU) battent Lloyd Bourne/Van Winitzky (EU) 6-3 7-6.

● **Buenos Aires.** Tournoi du grand prix, 175 000 dollars. Double messieurs, finale: Marcos Hocevar/Joao Soares (Bre) battent Jaime et Alvaro Villol (Chi) 7-6 6-7 6-4. Simple: Ivan Lendl (Tch) bat Guillermo Vilas (Arg) 6-1 6-2.

● **Perth (Australie).** Tournoi du grand prix féminin, 125 000 dollars. Simple, finale: Pam Shriver (EU) bat Andrea Jaeger (EU) 6-1 7-6 (7-3). Double, finale: Barbara Potter/Sharon Walsh (EU) battent Candy Reynolds/Betsy Nagelsen (EU) 6-4 6-2.

● **Bologne.** Tournoi du grand prix (75 000 dollars). Simple messieurs, finale: Sandy Mayer (EU) bat Ilie Nastase (Rou) 7-5 6-3. Double, finale: Sammy Giammalva/Henri Leconte (EU/Fr) battent Balasz Taroczy/Tomas Smid (Hon/Tch) 7-6 6-4.

**BOXE**

**Décès d'Arnold Taylor**

L'ancien champion du monde de boxe des poids coq, le Sud-Africain Arnold Taylor, 38 ans, a trouvé la mort dans un accident de la circulation à Johannesburg. Arnold Taylor s'est tué à quelques mètres de chez lui, dans une collision entre une voiture et la moto de 50 cc qu'il avait empruntée à l'une de ses trois filles.

Taylor, qui était avec Toweel (coq) et Peter Mathebula (mouche) l'un des trois Sud-Africains à avoir été champion du monde, avait remporté son titre mondial en novembre 1973 à Johannesburg en battant par k.-o. à la 14<sup>e</sup> reprise le Mexicain Romeo Anaya. Huit mois plus tard à Durban, le Coréen Soohwan Hong lui avait ravi son titre aux points.



City a obtenu deux points précieux contre Monthey. Sur notre photo: la balle échappe à Scott, Pottier et Zahno, mais la victoire restera dans le camp fribourgeois. (Photo A. Wicht)

## Nyon: 15 ans durant

Cinq des six équipes jouant à domicile au cours de cette 9<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue nationale A se sont imposés: seul Momo a dû s'incliner sur son terrain face à Vevey. La logique a donc été respectée et si City Fribourg et Lignon ont réalisé une bonne opération dans l'optique d'un maintien en première division, l'événement aura tout de même été la nette défaite du champion suisse sur le terrain de Nyon, son dauphin de l'année dernière.

L'équipe vaudoise attendait ce moment-là depuis longtemps: en effet, alors qu'Olympic compte vingt saisons de Ligue nationale A, elle faisait une première apparition en première division en 1966 pour une saison, puis en 1969 pour cinq saisons, avant d'y trouver place depuis 1976. Ainsi, durant une quinzaine d'années, avec certaines interruptions, Nyon n'est jamais parvenu à battre Fribourg Olympic en terre vaudoise. Depuis samedi, la lacune est comblée, mais les Fribourgeois lui ont rendu un fier service. En offrant une prestation aussi médiocre, ils ont galvaudé une chance de revenir à la hauteur du leader, car Nyon était bon à prendre.

**Stockalper retrouve la forme**

Si Nyon demeure seul leader du championnat de Ligue nationale A, la situation demeure très serrée derrière. En effet, Vevey a réussi une excellente opération en allant gagner sur le terrain de Momo. La défaite de Pregassona a donc porté ses fruits, les Veveysans ne se laissant plus surprendre, grâce à son trio Boylan-Cesare-Etter. Ainsi, les Veveysans restent dans la course pour la première place. Il en va de même pour FV Lugano. Les Tessinois devaient logiquement battre Vernier. Ils y ont ajouté la manière et on nota tout particulièrement le retour en forme de Dan Stockalper, qui réussit la bagatelle de 43 points, étant ainsi très près du record de la saison détenu par Boylan avec 50 points. Il est vrai que la défense genevoise permettait un tel «carton», d'autant plus que l'écart a très vite été creusé. A une semaine de son déplacement à Fribourg, l'équipe tessinoise a laissé entrevoir de belles possibilités, car outre Stockalper, Smith, Scheffler (20 rebonds) et Braulli (14 points) ont laissé une bonne impression.

Quant à Pully, il semble bien remis de sa défaite en terre fribourgeoise. Bellinzzone n'a pas pesé lourd dans la balance, comme lors de chaque sortie en Suisse romande. Christophe Ruckstuhl s'est particulièrement mis en évidence. Il fut le meilleur marqueur suisse avec ses 19 points. Il devance notamment Scubla de Momo (17) et Zali de Pully (16). Une bonne référence donc!

**Lignon: il était temps**

Comme nous le disions dans notre édition de vendredi, Lignon n'avait plus gagné depuis le 10 octobre dernier. Cette victoire contre Pregassona vient à point nommé, car les Genevois recollent au groupe des mal classés, puisque Vernier et Bellinzzone ont perdu. Le derby genevois de samedi prochain

promet d'être passionnant, car aucune des deux équipes ne peut se permettre de perdre.

City Fribourg n'a pas manqué le rendez-vous non plus. Il prit rapidement le meilleur sur Monthey, mais sa fin de match fut particulièrement laborieuse, si bien qu'il fut à deux doigts de perdre tout le bénéfice d'une excellente première mi-temps. A ce rythme, les Fribourgeois peuvent voir l'avenir avec sérénité, car en remportant les matches importants, ils devraient être en mesure de sauver assez facilement leur place en Ligue nationale A. Dans deux semaines, on sera encore mieux fixé sur leurs possibilités. A ce titre, le succès contre Monthey était nécessaire. Ainsi, les Fribourgeois ne sont qu'à deux points du tour final... De quoi rêver, même si le tour préliminaire est encore loin d'être terminé.

1. Nyon	9 8 1 817-708 16
2. Vevey	9 7 2 807-713 14
3. FV Lugano	9 7 2 893-818 14
4. Pully	9 6 3 827-722 12
5. Olympic	9 6 3 726-683 12
6. Monthey	9 4 5 789-777 8
7. Momo	9 4 5 752-752 8
8. City Frib.	9 3 6 730-793 6
9. Bellinzzone	9 3 6 794-881 6
10. Lignon	9 2 7 759-833 4
11. Vernier	9 2 7 805-906 4
12. Pregassona	9 2 7 709-822 4

Prochaine journée: Pregassona - City Fribourg, Monthey - Momo, Vevey - Pully, Bellinzzone - Nyon, Fribourg Olympic - FV Lugano, Lignon - Vernier.

Classement des marqueurs étrangers: 1. Gaines, Nyon 332. 2. Skaff, City et Smith, Lugano 284. 4. Young, Vernier 283. 5. Raivio, Pully 272. 6. Wickman, Lignon 269. 7. Boylan, Vevey 257. 8. Stockalper, Lugano 246. 9. McCord, Pregassona 242. 10. Costa, Pregassona 235.

Suisses: 1. Etter, Vevey 163. 2. Cedraschi, Bellinzzone 145. 3. Fellay, Vernier et Zali, Pully 142. 5. Descartes, Monthey 132. 6. Lenggenhager, Lignon 124. 7. Dousse, Olympic 115. 8. Scubla, Momo 113. 9. Vannay, Monthey 106. 10. Ruckstuhl, Pully 95. 11. Picco, Lugano 94. 12. Briachetti, Olympic 88.

**Ligue B: SF Lausanne creuse l'écart**

Le match au sommet de la huitième journée du championnat de Ligue nationale B a très nettement tourné à l'avantage de SF Lausanne, si bien que les Lucernois se sont fait rejoindre par Muraltese, qui ne connut pas trop de difficultés à Meyrin. Le championnat de Ligue B a d'ailleurs été marqué par des résultats très serrés. Lemania s'est imposé de trois points contre Sion, Wigggen de deux contre Birsfelden, alors que dans le match de la peur, Reussbuehl n'a battu Martigny que d'un point. Enfin, le derby genevois est logiquement revenu à Champel.

1. SF Lausanne	8 8 0 808-652 16
2. Lucerne	8 6 2 692-636 12
3. Muraltese	8 6 2 787-746 12
4. Wigggen	8 5 3 696-654 10
5. Lemania	8 5 3 696-675 10
6. Champel	8 5 3 689-687 10
7. Birsfelden	8 4 4 668-654 8
8. Meyrin	8 3 5 700-717 6
9. Reussbuehl	8 3 5 655-721 6
10. Stade Franç.	8 2 6 691-787 4
11. Sion	8 1 7 696-765 2
12. Martigny	8 0 8 571-655 0

M. Berset

DANS LE GROUPE 2 DE PREMIÈRE LIGUE

# Les Fribourgeois très efficaces

Laufon n'a pas su profiter de l'affrontement entre ses deux plus proches poursuivants pour améliorer encore sa position. Le leader a dû, en effet, se contenter d'un match nul contre le modeste Breitenbach. Cette première journée du second tour a, en revanche, été plus favorable aux Fribourgeois qui y ont obtenu de très nets succès.

Les conditions particulières d'un derby peuvent parfois troubler les données les plus claires et décupler les forces de l'équipe la moins bien armée. C'est ce qui est arrivé à Breitenbach qui, encouragé par de nombreux supporters, ne s'est laissé ni impressionner par l'invincibilité de son voisin Laufon, ni découragé quand le Brésilien de Almeida eut ouvert la marque en faveur des visiteurs. L'attitude positive de Breitenbach fut récompensée par un but égalisateur d'Allemann.

**Occasion ratée**

Berthoud n'a pas su saisir l'occasion de distancer Allschwil. Les Bernois s'étaient pourtant imposés au premier tour et, sur leur terrain, ils pensaient bien pouvoir récidiver et écartier, au moins momentanément, leur plus dangereux concurrent pour une place de finaliste. La réalité fut loin de correspondre aux vœux des Bernois, à telle enseigne qu'ils purent encore s'estimer contents d'arracher le partage des points à sept minutes du coup de sifflet final.

Depuis la mi-septembre, Fétigny n'avait plus gagné sur son terrain où, cette saison, il n'est apparemment pas particulièrement à l'aise. Peut-être cela explique-t-il les doutes qui envahissent les Fribourgeois alors même qu'ils menaient à la marque; cette période ne fut heureusement pas d'une trop longue durée et elle était bien oubliée au terme d'une rencontre qui donne aux Fribourgeois l'espoir d'être enfin plus percuteurs en attaque. Pour Boncourt, en revanche, cette troisième défaite successive va renforcer la nécessité d'une victoire contre Derendingen, dimanche prochain.

**Une leçon à méditer**

Les Soleurois ont été nettement battus à La Chaux-de-Fonds où la supériorité technique de Superga a justifié l'écart de trois buts qui sépara finalement les deux adversaires. Derendingen se trouve dans une position assez délicate mais elle ne fait finalement que refléter sa faiblesse. Plus mal loti encore que Derendingen, Birsfelden a payé lourdement, contre Estavayer, son manque de maîtrise nerveuse. On peut comprendre que des joueurs soient révoltés par une décision arbitrale qu'ils jugent injuste, mais ceux de Birsfelden n'étaient pas particulièrement bien placés pour le faire puisqu'ils avaient eux-mêmes bénéficié, peu avant, d'une erreur de l'arbitre. Ils auront maintenant tout loisir de méditer cette leçon qui leur a valu une nette défaite et l'expulsion de leur gardien. Estavayer, pour sa part, s'il commence ce second tour aussi bien que le premier, peut retrouver une place parmi les premiers du classement.

Koeniz a réalisé une affaire intéressante en allant gagner à Bâle où Old Boys dut s'avouer vaincu devant la ténacité des Bernois. Ceux-ci se sont ainsi débarrassés d'une encombrante lanterne rouge et la prochaine venue de Breitenbach à Koeniz va leur donner l'occasion de recoller au peloton du milieu de classement.

Deux buts du redoutable Moritz ont permis à Delémont de se défaire



Nicole (à droite) a marqué le deuxième but pour Fétigny. (Photo Wicht)

de Soleure et de se rapprocher légèrement des premières places. Les Jurassiens n'en restent pas moins condamnés à faire un second parcours presque sans faute s'ils veulent conserver des ambitions.

**Classement**

1. Laufon	14 8 6 0 30- 9 22
2. Berthoud	14 8 5 1 35-21 21
3. Allschwil	13 5 6 2 19-14 16
4. Delémont	13 5 5 3 23-14 15
5. Superga	13 5 4 4 15-15 14
6. Estavayer	12 5 3 4 25-33 13
7. Fétigny	13 4 5 4 15-16 13
8. Old Boys	14 5 3 6 35-30 13
9. Soleure	12 5 2 5 21-27 12
10. Boncourt	14 4 3 7 24-20 11
11. Breitenbach	14 2 7 5 15-20 11
12. Koeniz	13 3 3 7 14-22 9
13. Derendingen	13 2 4 7 14-29 8
14. Birsfelden	14 3 2 9 20-30 8

**LE WEEK-END PROCHAIN :** Birsfelden-Fétigny, Delémont-Old Boys, Koeniz-Breitenbach, Laufon-Berthoud, Allschwil-Superga, Derendingen-Boncourt, Estavayer-Soleure. avi

**Sport-Toto**

Liste des gagnants du concours N° 47 des 21/22 novembre: gagnants avec 12 points:

Fr. 9303.—

90 gagnants avec 11 points: Fr. 516.85

823 gagnants avec 10 points: Fr. 56.50

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi.

**Toto-X**

Liste des gagnants du concours N° 47 des 21/22 novembre: 25 gagnants avec 5 numéros:

Fr. 1015.85

1 341 gagnants avec 4 numéros: Fr. 18.95

19 854 gagnants avec 3 numéros: Fr. 2.20

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, de même que 5 + numéro complémentaire.

**Pari-Trio**

Les rapports de la course suisse Trio: dans l'ordre: Fr. 219.60 Dans un ordre différent: Fr. 42.50

Couplé: Fr. 21.25

Quarto: l'ordre n'a pas été réalisé. Dans un ordre différent: Fr. 526.65

EN LIGUE NATIONALE B FÉMININE, MARLY MALCHANCEUX

# Guin a su saisir sa chance

En ligue A d'abord, confirmation souveraine des leaders. Chez les hommes Servette Star n'a connu aucun problème pour battre Nâfels en moins d'une heure et en semaine (match en retard). Malgré un accident sur la route du retour, les Genevois eurent assez de ressources pour éviter samedi le piège de Voléro ZH, formation qui ne se laisse pas facilement manœuvrer. L'homogénéité du CS Chênois qui avait besoin de cette victoire après deux faux pas, eut raison d'un VBC Bienne où subsistent M. Hefti et Th. Müller, pour créer l'équipe de ces prochaines saisons. A noter que dans le club seelandaï l'ex-Fribourgeois S. Sieber a désormais sa place dans le 6 de base. Avec Lausanne UC-UNI-Bâle (3-1) la hiérarchie est respectée. Quant à Nâfels, il n'a pas raté l'occasion à Zurich de revenir sur son adversaire du jour Spada.



Les filles de Guin (en foncé à droite) n'ont pas raté leur chance. (Photo Hertli)

Les pronostics se confirment peu à peu: on devrait trouver le vainqueur dans le trio de tête actuel (Servette/Lausanne UC/Chênois) alors que la situation n'est pas encore très nette en queue de classement. Nâfels n'ayant pas confirmé son rôle d'outsider et Bienne ne jouant pas un championnat aussi tranquille que prévu, Spada ZH et UNI-Bâle peuvent encore largement brouiller les cartes. Chez les dames, UNI-Bâle bénéficie toujours d'une rencontre en moins en tête; derrière c'est l'étrétement parfait, chaque équipe n'étant qu'à une longueur de la précédente. A relever dans la zone dangereuse, les deux points pris par Bienne à Carouge qui décidément marque le pas, un écart assez sensible séparant la ligue B de la ligue A.

**Ligue B féminine:**

**la situation se décline lentement**

En tête de la ligue B féminine, les affaires sérieuses se précisent: on se demande qui arrêtera le VBC Berne qui en deux week-ends a réglé en trois sets le sort des coleaders. Derrière le trio de tête (Berne VBC/Neuchâtel/Moudon), Koeniz (malgré sa défaite à Neuchâtel) et Chênois semblent posséder ce petit plus pour peu à peu s'assurer un championnat tranquille. Dans la zone rouge, Guin a saisi l'occasion de distancer Colombier, alors que l'on espérait une issue positive de Marly face à UNI-Berne, formation qui se cherche depuis le début du championnat. Servette Star piétine, mais annonce des renforts pour le second tour.

Il semble toutefois que Guin et Marly feront partie du lot des relégués après Colombier qui nous est apparu comme la formation la plus faible du groupe à ce jour.

**Guin a battu Colombier 3-1 (15-6/15-2/7-15/15-12)**

Pour les filles de Guin, aucune alternative possible: il fallait gagner contre Colombier, occasion unique de porter l'écart à quatre points. En deux sets, ce fut fait et bien fait: la formation de Marbach dictait le jeu et s'efforçait de construire agréablement. Contre toute attente c'est un Guin léthargique qui attaqua le 3<sup>e</sup> set. En face, Colombier ne transcendait pas et seul le N° 10 (Croc) posait véritablement quelques problèmes à Guin en attaque sur position 2, le long de la ligne ou par ses services que la défense singinoise maîtrisait de plus en plus mal. Capables de bien jouer, les filles de Guin sont tout à coup devenues méconnaissables. En remportant le 3<sup>e</sup> set, Colombier inscrivait son premier jeu du championnat et il n'en faut pas plus pour doper une équipe. Contre ce fait, Guin s'accrocha alors à sa chance du jour et au soulagement de son entraîneur refit complètement le terrain perdu. En perte à 12-8, on ne croyait pas en un renversement de situation: quatre points reçus directement sur service ou par mauvaise réception, alors que les deux équipes se partagent une dizaine de services ratés. En plus, la relance singinoise était floue, la défense locale se montrant lente et hésitante. Heureusement pour Guin, il n'y eut pas de recours au 5<sup>e</sup> set. car vraiment Colombier était une proie idéale mais à condition de battre le fer tant qu'il est chaud et jusqu'au bout. C'est donc plus qu'un avertissement aux Singinoises qui ne pourront pas toujours se permettre un tel passage à vide.

**UNI-Berne ruine les espoirs de Marly 3-0 (15-13/15-6/15-8)**

Face à une équipe bernoise encore à la recherche de son style de jeu, et que Marly avait battue en match amical, les pronostics étaient favorables aux Fribourgeoises. Il fallut très vite déchanter. La rencontre aurait certes pu basculer au premier set (15-13), mais il faut reconnaître que Marly a peut-être livré son plus mauvais match depuis sa promotion. UNU-Berne a donc fait le jeu ce week-end et presque passé un après-midi tranquille. Malgré quelques jolies phases de jeu, la percussive finale n'y était pas, davantage par la faute de Marly qui ne sut pas donner le ton.

Un arbitrage sévère sanctionna plus d'une fois les touches de balle de B. Jörg ou de M. L. Kamm: ce problème n'est pas nouveau et dépend de l'appréciation du directeur de jeu. Parfois cela passe, parfois pas. Dans ce contexte défavorable (mais n'oublions pas qu'il s'agit de la ligue B), Marly a de plus manqué de ressources. Ne se sentant pas sur le terrain, les filles de Ph. Vernier ne trouvent que rarement la cohésion nécessaire à des attaques de style et de bon aloi. A forces égales, Marly n'a vraiment posé des problèmes aux Bernoises que sur

services: les joueuses fribourgeoises contribuèrent elles-mêmes au déséquilibre de la balance sur leurs propres réceptions (M. Tâche aligna 11 services gagnants au 2<sup>e</sup> set), ajoutées à la contre-performance des passeuses. Sans motivation au 3<sup>e</sup> set et malgré quelques étincelles entre l'arbitre, les capitaines et les supporters, le cœur n'y était pas et le coach Vernier y perdait son latin. Aucun changement n'y fit, aucune tentative ne réussissant à améliorer la prestation d'une équipe fribourgeoise décevante et qui fut loin de jouer sur sa valeur.

**Le week-end prochain**

Guin-Berne. Samedi 15 h. 30, halle de Wolfacker.

Guin devra se contenter de faire bonne figure face au leader qui n'a perdu aucun set.

A l'extérieur, l'occasion est bonne pour Marly de se reprendre, même si la rencontre a lieu à Colombier. Quel que soit le résultat, on attendra avec intérêt les scores de Servette Star-UNI-Berne et Moudon-Koeniz qui pourraient sensiblement modifier les données la semaine prochaine.

**RÉSULTATS**

**Ligue A. Hommes:** Servette Star-Voléro ZH 3-1. Chênois-Bienne 3-1. UNI-Bâle-Lausanne UC 1-3. Spada ZH-Nâfels 1-3. Nâfels-Servette Star 0-3.

**Dames. Ligue A:** Carouge-Bienne 0-3. Lausanne VB-Lucerne 1-3. VB Bâle-Lausanne UC 0-3. Spada ZH-UNI-Bâle 0-3.

**Ligue B. Dames ouest:** Chênois-Servette Star 3-1. Guin-Colombier 3-1. UNI-Berne-Marly 3-0. Koeniz-Neuchâtel Sp. 2-3. VBC Berne-Moudon 3-0.

**Classements**

**Ligue A. Hommes:** 1. Servette 7/14 (24-5); 2. Lausanne UC 7/12 (20-7); 3. CS Chênois 7/8 (16-13); 4. Voléro ZH 7/8 (13-17); 5. VBC Bienne 7/4 (13-17); 6. Nâfels 7/4 (11-16); 7. Spada ZH 7/4 (11-18); 8. UNI-Bâle 7/2 (8-20).

**Ligue A. Dames:** 1. UNI-Bâle 6/12 (18-3); 2. Lausanne UC 7/12 (18-5); 3. BTV Lucerne 7/10 (19-9); 4. VB Bâle 7/8 (13-13); 5. Lausanne VB 7/6 (10-12); 6. Spada ZH 7/4 (11-17); 7. Bienne 7/2 (8-18); 8. Carouge 7/0 (1-21).

**Ligue B. Dames/ouest:** 1. VBC Berne 5/10 (15-0); 2. Neuchâtel/Sp. 5/8 (12-5); 3. SFG Moudon 5/8 (12-8); 4. CS Chênois 5/6 (13-10); 5. Koeniz 5/4 (10-11); 6. UNI-Berne 5/4 (9-11); 7. Guin 5/4 (9-12); 8. Marly VB 5/4 (7-11); 9. Servette Star 5/2 (7-12); 10. Colombier 5/0 (1-15).

J.-P. U.

**BASKETBALL**

**Limoges toujours en tête en France**

Le championnat de France nationale A (10<sup>e</sup> journée): Roanne - Orthez 88-85. Villeurbanne - Challans 99-82. Le Mans - Vichy 91-78. Stade Français - Avignon 105-98. Antibes - Caen 57-57. Tours - Monaco 84-88. Mulhouse - Limoges 84-105.

**Classement:** 1. Limoges 28. 2. Le Mans 27. 3. Monaco 25. 4. Villeurbanne 23. 5. Orthez 23.

**LA HAUTE BRUNE**  
bien meilleure!

**ANKER**  
Bière brune, fermentation haute une spécialité signée Cardinal.

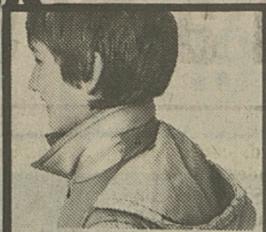
● **Football.**— Pour la deuxième fois de la saison, un entraîneur se retrouve au chômage en Bundesliga. Le comité du Bayer Leverkusen a congédié son entraîneur Willibert Kremer. Kremer dirigeait depuis cinq ans le club de la Ruhr. Son successeur a déjà été désigné.

● **Cyclisme.**— A Copenhague, sur une piste de 160 mètres inhabituelle pour eux, les pistards amateurs helvétiques ont perdu (4-6) le match qui les opposait aux Danois. Ils n'ont remporté que la vitesse et l'épreuve du kilomètre contre la montre grâce à Heinz Isler.

# Fonctionnels et supérieurs quant aux détails



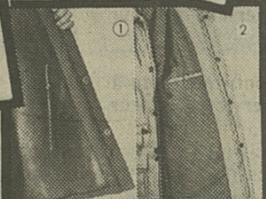
Les deux modèles chez CV dès **59.50**



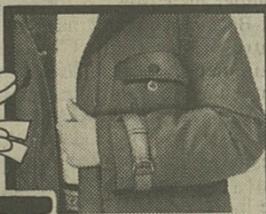
Les deux modèles ont un capuchon doublé muni d'un cordon coulisse; le capuchon du modèle 2) est amovible.



Double poche dotée d'un rabat; séparation à l'intérieur, genre manchon à l'extérieur.



Les deux modèles sont doublés; 1) doublure teddy, 2) doublure sport et racée en flanelle grattée.



Tous les deux modèles sont munis de pattes de manches à brides réglables.

① Paletot reporter classique pour filles et garçons. Robuste qualité coton/polyester. Chaude doublure en teddy, capuchon; ceinture coulissée à l'intérieur; assurée par un bouton, 2 poches à rabat et 2 grandes poches manchon. En vente dans les st. 104 - 176; st. 104 = 59.50 + 2.- par 12 cm

② Long paletot matelassé style reporter, avec capuchon déboutonnable; en coton/polyester chintzé; doublure en flanelle à carreaux; 4 poches extérieures munies d'une fermeture, 1 poche intérieure, cordon coulissé à la taille. En vente dans les st. 116 - 176; st. 116 = 59.50 + 4.- par 12 cm



# CV Charles Jögele

Fribourg-Ville rue de Lausanne 22, Avry-Centre, Mini-Marchés à Payerne - Bulle

479

## Offres d'emplois

un lien entre les hommes

PTT

JEUNES FILLES...

... qui cherchez une profession pleine d'attrait  
... qui aimez le contact avec la clientèle

## DEVENEZ TÉLÉPHONISTES

La Direction d'arrondissement des téléphones de Genève engage

de nouvelles collaboratrices pour son CENTRE INTERNATIONAL et son service des RENSEIGNEMENTS. Entrée en service: 1<sup>er</sup> mars 1982 ou à convenir.

Age: avoir 16 ans révolus et au plus 22 ans  
Durée de la formation: 1 année  
Connaissances linguistiques - allemand ou anglais - et de géographie souhaitées.

Nous offrons:  
- excellent salaire dès l'engagement  
- les prestations sociales d'une grande entreprise.

Pour tout renseignement, téléphonez-nous au ☎ 022/22 35 68 ou retournez le coupon ci-dessous à la Direction d'arrondissement des téléphones, rue du Stand 25, 1211 Genève 11.

à détacher

Je m'intéresse à un apprentissage de téléphoniste. Veuillez me faire parvenir les conditions d'engagement.

Nom, prénom ..... Age.....  
Adresse .....

PTT un lien entre les hommes

Wir suchen ein kinderliebendes Mädchen

(au pair)

zur Betreuung unserer 3 Kinder, 9-, 8-, 4jährig, und Mithilfe im Haushalt. Unser Haus steht in einer Landgemeinde ca. 15 km von Zürich entfernt. Eigenes Zimmer mit Dusche vorhanden. Familienanschluss. Wir freuen uns auf Ihren Anruf.

L. Walther, 8113 Boppelsen  
☎ 01/844 35 26

44-24738



## Hôpital du Samaritain Vevey

cherche pour entrée tout de suite ou à convenir:

- infirmières en soins généraux à 100%
- infirmières en soins intensifs à 50%
- une aide-veilleuse à 100%

Les offres sont à adresser avec copies de diplômes et certificats au Service du personnel, Hôpital du Samaritain, 1800 Vevey.

## Fr. 30.- POUR VOTRE vieille montre



MONTRE QUARTZ MULTIFONCTIONS À AFFICHAGE DIGITAL 11 FONCTIONS

Heures, minutes, secondes, jours et mois, 2<sup>e</sup> fuseau horaire, chrono au 100', temps intermédiaire, alarme réveil réglable à la minute, éclairage nocturne. Bracelet acier réglable, montre extraplate.

GARANTIE UNE ANNÉE  
Prix catalogue  
Reprise de votre vieille montre  
Solde à payer  
envoi contre remboursement

Fr. 89.-  
Fr. 30.-  
Fr. 59.-

## MONTRES MONNIER

13, place de la Palud 1003 Lausanne

☎ 021/22 17 52

## COMMUNE DE LA TOUR-DE-PEILZ

La Municipalité met au concours les postes de deux

## AGENTS OU ASPIRANTS DE POLICE

### Conditions:

- être de nationalité suisse et incorporé à l'armée
- avoir 20 à 30 ans et mesurer 170 cm au minimum
- jouir d'une bonne santé
- justifier d'une réputation, instruction et présentation avantageuses.

### Nous offrons:

- un salaire et des conditions sociales très appréciables dès l'entrée en fonction;
- des activités variées et intéressantes;
- un climat de travail agréable dans une cité attayante;
- la possibilité de développer ses connaissances professionnelles, humaines et sociales;
- la pratique des sports dans le cadre du service.

Entrée: à convenir.

Les candidats pourront être appelés à suivre ultérieurement l'Ecole des polices municipales à Lausanne.

Les offres manuscrites, curriculum vitae, photographie, certificats et livret de service doivent être adressés à la Municipalité de La Tour-de-Peilz.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du commissaire de police (☎ 021/54 98 81).

La Tour-de-Peilz, le 24 novembre 1981.

La Municipalité

## Salon Diana

Relaxez-vous grâce à un massage du corps et à un massage «fitness»!  
Ouvert tous les jours dès 10 h.  
☎ 031/45 01 88  
Sandrainstr. 6, 2<sup>e</sup> étage, Berne  
05-306830

## MAIGRIR

tout en mangeant normalement  
Sans appareil  
Sans médicaments  
Sans exercices  
Cure de 6 semaines

23 Francs + port  
Contre remboursement au Centre de Régime  
1604 Puidoux ou tél.: 021-56 10 96

## A vendre A vendre

Nous vendons notre voiture de démonstration

OPEL KADETT 1300

BLACK FLASH

à l'état de neuf et sous garantie d'usine, modèle 1981, 5 portes, gros hayon arrière, env. 5000 km. Klopstein OPEL CENTER, 3177 Laupen, ☎ 031/94 74 44, possibilité d'échange et de crédit, samedi ouvert toute la journée.

05-3429

A vendre VW BUS 21

conforme aux prescriptions pour le transport de denrées alimentaires et de viande fraîche, conviendrait spécialement pour se rendre aux marchés. 63 000 km, porte coulissante, 3 places, garantie occasion, possibilité d'échange et de crédit. Klopstein OPEL CENTER, 3177 Laupen, ☎ 031/94 74 44, samedi ouvert toute la journée!

05-3429

MACHINES À COUDRE

neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction. Garantie 10 ans Occasions avec 1 an de garantie: Elna I Fr. 180.- Pfaff Fr. 450.- Elna Super Fr. 400.- Bernina Fr. 320.- Réparations toutes marques. Facilités - Location. Agence Vigorelli ☎ 037/56 14 22 ou 021/37 70 46

22-1173

H. Röthlisberger  
Case postale 718  
1701 Fribourg  
Tél.

22 22 69

répare et vend depuis 1970 des

## MACHINES A LAVER

de toutes marques. Service d'entretien est assuré même après de nombreuses années.

17-304461

La meilleure défense, c'est l'attaque... votre meilleure arme: la PUBLICITÉ



## OFFRE D'ACTUALITÉ:

véhicules d'occasion AMAG 5 étoiles, état impeccable, faible kilométrage, prix modiques.

Scirocco GTI	81
Jetta GLI	80
Jetta GLS	80
Jetta GL	80
Golf GTI	79-81
Golf SC-5	81
Golf GLS 1500	80
Golf GLS 1300	80
Golf GLS aut.	77
Derby GLS-2	80
Passat Variant GLS	80
Polo L	79

Heures d'ouverture: tous les jours de 08.00 à 12.00 heures et de 13.30 à 19.00 heures. Le samedi, de 09.00 à 17.00 heures.



Restaurant Bürgerhaus, Berne

## GRANDE VENTE

libre, officiellement autorisée, jeudi 26 novembre, enchères 19 h. 45, visite préalable 18 h.

Nous vendons à conditions extrêmement avantageuses une grande collection de tapis persans et d'Orient, garantis authentiques.

En outre, parmi beaucoup d'autres, quelques pièces anciennes de collectionneur en provenance de Russie.

Le commissaire-priseur W. Toth.

## CE SOIR EN CHAMPIONNAT DE LIGUE A, FRIBOURG GOTTERON REÇOIT DAVOS

## Neutraliser les deux frères Wilson

Après avoir rencontré Langnau et Arosa, deux formations qui ne lui conviennent guère, Fribourg Gottéron affronte ce soir Davos, un adversaire contre lequel il n'a encore jamais perdu. Depuis qu'elle se trouve en LNA, la troupe de Gaston Pelletier a joué six fois contre les Grisons qui ont régulièrement échoué contre elle. Mais les duels entre les deux équipes n'ont pas pour autant été déséquilibrés. Ils ont même été très disputés et ceux qui se sont déroulés dans ce championnat n'ont pas fait exception à la règle. Aux Augustins, Fribourg Gottéron avait pris le meilleur sur Davos par 4-2 alors que dans les Grisons, les deux équipes s'étaient séparées sur le résultat nul de 5-5.

Aujourd'hui les deux formations totalisent le même nombre de points à la troisième place. Elles se trouvent sur les talons des deux équipes qui les précèdent, à savoir Langnau et Arosa mais elles ne disposent pas pour autant d'une marge de sécurité sur la meute des ensembles menacés de participer au tour de relégation. La partie de ce soir est capitale. Le vainqueur sera mêlé directement à la lutte pour la première place alors que le vaincu devra en découdre avec les formations occupant le bas du tableau, des formations qui, au demeurant, se rapprochent dangereusement.

## La clef du succès

Battu très sévèrement à Bienne samedi, Davos a certainement l'inten-



Ron (à gauche) et Randy Wilson: trente-sept buts et vingt et un «assists» à eux deux, ou des frères à surveiller de près... (Keystone)

## LES AUTRES MATCHES DE LA SOIRÉE

## Deux derbys et Arosa-Bienne

Cette dix-septième ronde du championnat de Ligue nationale A sera marquée par deux derbys, Berne - Langnau et Kloten - Zurich, et par un choc entre le champion en titre et son dauphin sur la patinoire du second. Il y aura donc du monde autour des stades de glace, l'Allmend devant, selon toute vraisemblance, faire à nouveau le plein. Une légère cassure s'est produite en milieu de classement, quatre points séparant actuellement le quatrième, lui-même à deux longueurs du leader, du cinquième, Kloten, qui est pourtant à égalité avec Bienne et Berne, Zurich étant seul à la traîne avec un retard de trois unités.

## Un double objectif

Pour Kloten, qui accueille précieusement le néo-promu, l'objectif est double. Une victoire sur son voisin lui permettrait à la fois d'écartier plus nettement encore la lanterne rouge et de se rapprocher des équipes le précédant au classement, comme Fribourg Gottéron et Davos, directement aux prises ce soir. Les hommes de Murray ont été battus samedi à Langnau où personne ne s'est encore imposé. Mais ils ont offert une belle résistance aux gens de l'Emmental, la décision ayant finalement été faite par les étrangers. Devant leur public, les Schlagenhauf et consorts doivent absolument s'imposer et ils feront tout dans ce but. S'ils n'y parvenaient pas, ils gâcheraient tout le bénéfice de leurs récentes bonnes performances, victoire à Berne et sur Arosa, notamment. Zurich, de son côté, court toujours après son retard. Il a remporté une manche capitale samedi devant Berne et il en joue une autre ce soir. Il faudra, pour obtenir un résultat positif à Kloten que les néo-promus fassent preuve de la même cohésion et du même engagement que devant les Bernois. Sans quoi...

## En attendant le quatrième étranger

Berne, précisément, reçoit le nouveau leader Langnau, qu'il a déjà battu une fois à l'Allmend avant de s'incliner dans l'Emmental. Les hommes de Chambers sont en constante perte de vitesse et ils occupent maintenant cette peu enviable septième place. En attendant un quatrième étranger — que ne fait-on pas avec de l'argent et en profitant de règlements stupides? — les pensionnaires de l'Allmend doivent absolument réagir. Langnau n'est bien sûr pas un hôte minable, mais les derbys ont leurs règles propres et il ne suffit pas

d'être favori — et Langnau l'est légèrement — pour l'emporter. Actuellement, les deux étrangers font la pluie et le beau temps dans l'Emmental, ce qui n'est pas le cas, on le sait, à l'Allmend. Chambers demandera donc à ses hommes de faire particulièrement attention à Nicholson et à Sullivan. Berne, battu à plusieurs reprises chez lui, doit absolument interrompre cette série de défaites s'il entend redresser la barre à temps. Il a maintenant perdu tout le bénéfice de son excellent premier tour et il justifie actuellement les pronostics pessimistes émis à son sujet avant le début de la saison. Mais Langnau ne s'en méfierait pas moins pour autant.

## La menace

Enfin, Bienne se déplace à Arosa, trois jours après avoir damé le pion à Davos. Certes, son succès de samedi était, sur le seul plan des chiffres, trop large, mais il n'en était pas moins mérité. Il est extrêmement prometteur pour les Biennois parce que des hommes qui couraient après leur forme, comme Conte et Baertschi, ont joué à leur meilleur niveau, parce que l'équipe a enfin fait preuve d'une grande cohésion et, enfin, parce que la victoire a été obtenue en fin de match. Or, jusqu'ici, les champions suisses, même lors de certaines victoires très importantes, avaient à chaque fois fait preuve d'une condition physique défaillante. On pourrait donc très bien retrouver d'ici peu, sinon le Bienne impérial de l'an dernier, du moins un candidat sérieux au titre. Arosa, qui a littéralement balayé Fribourg Gottéron samedi, ne prendra donc pas la menace à la légère, même s'il s'était imposé aisément chez lui au premier tour avant d'obtenir un point dans le Seeland dans le deuxième. Il a coutume de faire la loi à domicile, et pour ce qui est de l'engagement, il n'a de leçon à recevoir de personne et en tout cas pas du champion suisse qui, par contre, sur le plan technique et du spectacle, en connaît un peu plus.

En Ligue nationale B, Ambri n'aura été leader que l'espoir d'un tour. Il aura à cœur d'effacer ce soir son échec de Wetzikon en accueillant Coire qu'il n'a pas encore battu cette saison. Voici le programme complet: Ambri Piotta - Coire, Herisau - Duebendorf, Rapperswil - Wetzikon et Zoug - Lugano (groupe est). La Chaux-de-Fonds - Grindelwald, Langenthal - Villars, Lausanne - Olten et Sierre - Viège.

mg

tion de réagir. Les moyens de le faire, on le sait ne lui font pas défaut. Nul n'a oublié les dégâts qu'ont faits les frères Wilson ces dernières semaines au sein des défenses adverses. Les neutraliser équivaut à obtenir la clef du succès contre la formation de Sarnen. Mais la manœuvre n'est en rien aisée. La tenter ne conduit pas automatiquement à la réussite. On peut cependant faire confiance à Gaston Pelletier qui s'y entend comme pas deux dans ce genre d'opérations. L'entraîneur de Fribourg Gottéron ne fait d'ailleurs pas mystère de la stratégie qu'il va adopter: «Après notre défaite à Arosa face à un adversaire plus fort que nous, je ne regrette qu'une seule chose. C'est que les arbitres aient toléré l'excessive dureté d'Arosa. Ce qui compte maintenant, ce sont les deux matches inscrits au programme de cette semaine, car ils seront décisifs pour la suite du championnat. Si nous les perdons nous devons nous battre contre la relégation, nous nous trouverons dans une très vilaine situation. Il faut donc que nous gagnions contre Davos et pour ce faire il s'agira une fois de plus d'empêcher de jouer les frères Wilson qui sont les moteurs de l'équipe. Davos possède d'autres très bons joueurs mais si nous parvenons à neutraliser les frères Wilson, nous aurons déjà fait le principal. Nous tombons une nouvelle fois face à

un adversaire qui vient de perdre et qui est sans doute désireux de se racheter. C'est certes malheureux mais mes hommes aussi vont avoir à cœur de se réhabiliter. Tant et si bien que cet élément n'a pas trop d'importance».

## Possible coup double

Fribourg Gottéron qui n'a perdu qu'une seule fois sur sa patinoire depuis le début de la saison a la possibilité de réaliser ce soir un coup double: se mettre en sécurité et, qui sait, profiter d'un éventuel faux pas de Langnau et d'Arosa qui ont tous deux des matches très difficiles. Gaston Pelletier n'entend pas modifier son équipe à cause de la défaite de samedi dont on rappellera au passage qu'elle est la première depuis plus d'un mois. Il alignera en conséquence les mêmes hommes que lors des derniers matches.

## Equipes probables:

Fribourg Gottéron: Meuwly; Gagnon, Arnold; Girard, Jeckelmann; Rotzetter, Lussier, Luethi; Luedi, Raemy, Messer; Marti, Fuhrer, Fasel.

Davos: Bucher, Ron Wilson, Mueller; C. Soguel, Mazzoleni; Hepp; Paganini, J. Soguel, U. Lautenschlager; Bosch, S. Soguel, Randy Wilson; Scherrer, E. Triulzi, Hausammann. Win.

## COURT SUCCÈS DE GUIN EN CHAMPIONNAT DE DEUXIÈME LIGUE

## D'inimaginables émotions!

Guin - Marzili/Länggasse 10-9 (3-4; 2-4; 5-1)

Face à la lanterne rouge Marzili/Länggasse, le HC Guin n'a pris qu'une fois l'avantage et ce fut la bonne puisqu'elle lui a permis de remporter les deux points. Cette rencontre a pourtant été folle, dure, intense et forte en émotions. En effet, ce n'est pas tous les jours qu'on assiste à 19 buts et à une remontée aussi spectaculaire que celle réussie par le club singinois lors des ultimes instants de la partie.

Très partagée, la période initiale fut riche en buts et en occasions. En effet, les actions fusèrent de part et d'autre et les défenses ne se montrèrent pas sous leur meilleur jour. Par conséquent, les deux gardiens eurent du travail plein les bras et ne furent pas à l'abri d'imperfections. Rapidement menés au score, les Singinois ne tardèrent pas à réagir et à rétablir la parité, chose qu'ils firent du reste encore à trois reprises avant de s'adjuger la victoire. Cependant, à la fin du premier tiers, ils inscrivent bien un quatrième but mais les arbitres ne virent pas la rondelle franchir la ligne fatidique et laissèrent le jeu se poursuivre et, peu après, les Bernois reprenaient une nouvelle fois l'avantage.

## Pénalités déterminantes

Adeptes des charges corporelles, les Bernois furent souvent détestables en ce sens qu'ils se firent les auteurs de coups surnois hors des actions de jeu. Cette tactique déconvença Guin qui

eut la mauvaise inspiration de riposter sous les yeux des arbitres et de s'attirer leurs foudres. Mal lui en prit car, sur les huit premiers buts qu'il encaissa cinq le furent alors qu'il était en infériorité numérique. Cela n'altéra heureusement pas sa volonté. En effet, plusieurs fois, on crut la cause perdue mais chaque fois il releva la tête. Finalement, il sut à son tour profiter des pénalités dont écopèrent les Bernois pour renverser la situation et s'octroyer un remarquable succès.

HC Guin: Rumo; P. Vonlanthen, A. Baeriswyl; Kurth, Weissbaum; R. Baeriswyl, Pfamatter, M. Stoll; Sallin, Schweizer, Kaeser; Krattinger, B. Vonlanthen, Piller. Buts: 2' 0-1; 6' M. Stoll (P. Vonlanthen) 1-1; 8' 1-2; 9' 1-3; 13' Piller (B. Vonlanthen) 2-3; 15' B. Vonlanthen (Krattinger) 3-3; 19' 3-4; 21' M. Stoll (Pfamatter) 4-4; 24' 4-5; 27' 4-6; 28' M. Stoll (Pfamatter) 5-6; 30' 5-7; 37' 5-8; 49' Schweizer 6-8; 51' 6-9; 53' Schweizer (Weissbaum) 7-9; 54' P. Vonlanthen (M. Stoll) 8-9; 57' Pfamatter 9-9; 59' M. Stoll (P. Vonlanthen) 10-9.

Jean Ansermet

## Les prochaines échéances

Samedi 28 novembre 1981, à 17 heures, patinoire des Augustins, le HC Marly accueillera Star Lausanne.

Samedi 28 novembre 1981, à 20 h. 30, patinoire de Lyss, Biberen recevra le HC Guin.

Jan



## CYCLISME

## SIX JOURS DE GRENOBLE

## Freuler et Sercu aisément

Le Suisse Urs Freuler et le Belge Patrick Sercu, grands favoris, ont, comme prévu, remporté les Six Jours de Grenoble. Ils ont relégué à un tour leurs principaux rivaux, les paires franco-australiennes Danny Clark-Yvon Bertin et Don Allan-Bernard Thévenet. Freuler-Sercu ont été en tête de bout en bout, à l'exception de la troisième nuit. Pour Freuler, il s'agit de la première victoire dans une course de Six Jours. Patrick Sercu, lui, en est à son 80<sup>e</sup> succès, ce qui en fait, et de loin, le meilleur spécialiste de tous les temps. A 37 ans, le Belge semble bien capable d'améliorer encore son record.

Classement final: 1. Patrick Sercu - Urs Freuler (Be-S) 185 p. A un tour: 2. Danny Clark - Yvon Bertin (Aus-Fr) 157. 3. Don Allan - Bernard Thévenet (Aus-Fr) 101. A deux tours: 4. Hans-Henrik Oersted - Regis Clère (Da-Fr) 159. A trois tours: 5. Pier-Angelo Bincoletto - Maurizio Bidinost (It) 70. A quatre tours: 6. Robert Dill-Bundi - Hans Kaenel (S) 155. Puis: 10. Serge Demierre - Patrick Moerlen (S) 7 p. (à 27 tours).

Six Jours amateurs: 1. Hofeditz - Janke (RFA) 213 p. A un tour: 2. Ivars - Biondi (Fr) 163. 3. Petersen - Bannes (Da-Fr) 63. Puis: 7. Dallenbach - Locatelli (S-Fr) 7 p. (à 4 tours).



## ESCRIME

## AUX CHAMPIONNATS SUISSES AU FLEURET PAR ÉQUIPES

## Fribourg éliminé par le futur champion

La compétition par équipes des championnats suisses au fleuret, à laquelle participaient 20 formations, s'est terminée très tard dans la nuit de dimanche. En finale, le club organisateur, le Club d'escrime de Zurich, s'est imposé par 8-7 contre Lugano. Les Tessinois avaient obtenu cette surprenante participation à la finale en éliminant Bâle en quarts de finale et Sion en demi-finale. Le tenant du titre, l'Ecole d'escrime de Zurich, s'est inclinée en quarts face aux Séduois. Voici les résultats:

Finale: Club d'escrime de Zurich (Jean-Marc Fehr, Thomas Keller, Stephan Eckhard, François Mueller, Shapira) bat Lugano (Amadeo Cafilisch, Franco Cerutti, Giulio Molteni, Fabio Trojani) 8-7. Pour la quatrième place: Genève bat Sion par forfait.

Quarts de finale: Club d'escrime de Zurich - Fribourg 9-3. Genève - Lausanne 8-5. Sion - Ecole d'escrime de Zurich 9-6. Lugano - Bâle 9-5. Demi-finales: Lugano - Sion 8-7. Club d'escrime de Zurich - Genève 9-7.

Suchanecki 5<sup>e</sup> à Catania

Le Bâlois François Suchanecki a pris la cinquième place d'un tournoi international à l'épée disputé à Catania. La victoire est revenue à l'ancien double champion du monde Rolf Edling (Su). Classement de la poule finale: 1. Rolf Edling (Su). 2. Marco Falcone (It). 3. Nino Ferro (It). 4. Roberto Manzi (It). 5. François Suchanecki (S). 6. Zoltan Szekely (Hon).

● Patinage artistique. — La Suissesse Claudia Villiger a pris la quatrième place du Grand Prix de Banska Bystrica (Tch) pour juniors, remporté par l'Américaine Frankie Hermann.

Pour ce soir encore des billets à disposition à la Placette et à la patinoire.

# Dix collégiens en brousse africaine

## La rizière du désert

Apparemment, Luc Perritaz fait terrien paisible. Parle peu, au début, mais n'en pense pas moins. Ecoute beaucoup. Photographie tout autant.

Avec un recul d'adulte, il relate le travail en profondeur et en humanité des coopérants.

Sans chauvinisme aucun, Luc et nous sommes conquis et reconnaissants.

Le lundi matin 12 octobre, nous partons d'Ouahigouya, une ville à 150 km au nord de Ouagadougou, pour visiter un projet de rizière. En langage de coopérant, le mot projet ne désigne pas une réalisation abstraite, « sur papier », mais bien une réalité appelée à se développer et destinée à enseigner aux paysans des méthodes efficaces, dans le domaine de la retenue d'eau, de la culture, de l'élevage ou du reboisement. Notre guide de ce jour est un personnage aussi étonnant que sympathique, un jeune New-Yorkais, Peter Wright. Il exerce sa profession d'ingénieur en hydrologie dans ce pays depuis sept ans. En arrivant sur les lieux, Peter nous présente le président du groupe de villageois avec qui il réalise le projet. A leur demande, il est venu voir, il y a deux ans, ce que l'on pouvait faire sur un bout de terrain aride et argileux où pratiquement plus rien ne poussait. Sur ses conseils, ils se

sont mis à quarante pour construire une diguette autour du champ et le travail a été achevé en quelques jours.

Ce système de diguettes, nous dit Peter, a bien marché la première année. L'eau qui stagnait dans le champ fut si abondante en surface (à cause de la glaise empêchant l'infiltration) qu'elle ne permit pas les cultures traditionnelles (mil, arachides). Alors, on décida d'y planter du riz, deux variétés locales et une nouvelle variété introduite par Peter. Les deux premières ont bien produit, mais la variété « importée » n'a rien donné. En fait, le marchand de Ouagadougou qui leur avait vendu le riz les avait trompés. Au lieu d'une variété adaptée à cette région, il leur avait livré une sorte de riz demandant une irrigation et six mois de maturation. Ce qui est évidemment impossible au Sahel. Mais les paysans sont assez contents du rende-

ment de ce champ, autrefois stérile.

Autour de la diguette, les villageois ont planté une haie d'arbustes destinée à empêcher zébus, moutons et chèvres qui circulent plus ou moins librement, de détruire la récolte. C'est pour cette même raison que l'on clôture les plantations d'arbustes dans les projets de reboisement.

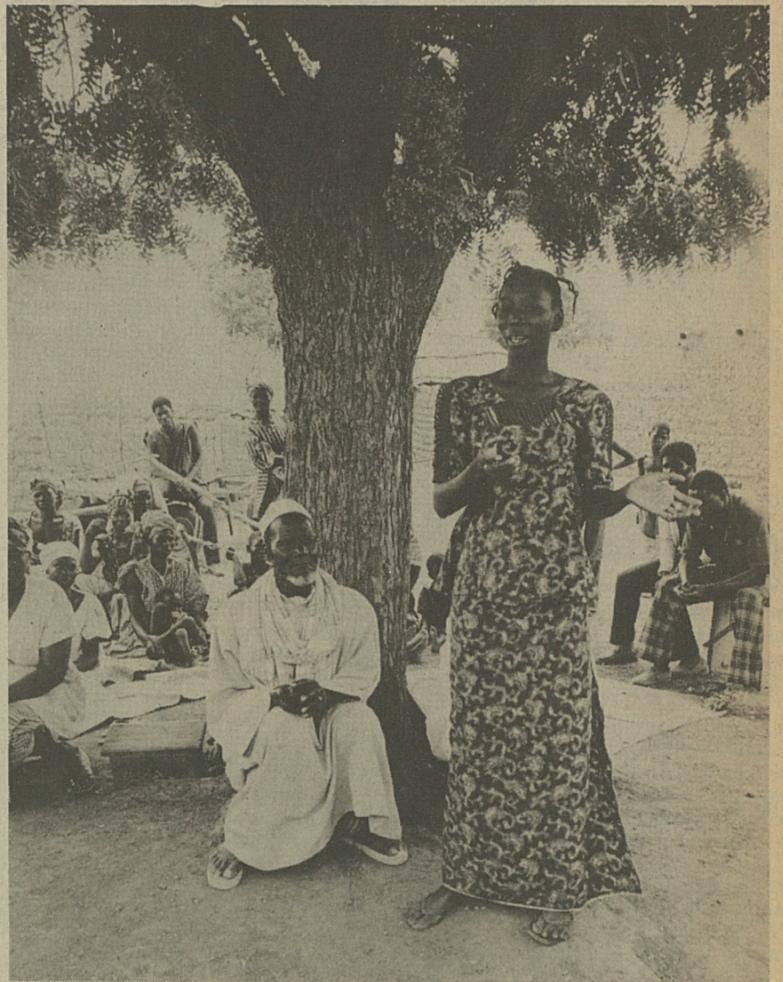
Peter nous dit encore qu'il n'a pas proposé de projet de rizière aux villageois. Ils sont venus demander sa collaboration. Ici les gens sont très ouverts au progrès. Ils acceptent avec beaucoup de zèle les aides extérieures. Ils savent que c'est indispensable pour eux et ne considèrent pas cela avec curiosité, comme une expérience passagère. Ils sont fermement décidés à travailler et à collaborer. C'est pourquoi les coopérants sont bien accueillis en savane.

Un manque qui se fait durement sentir : celui d'indigènes ayant une instruction suffisante pour les aider. Appelés « encadreurs » locaux, ce sont des hommes et des femmes qui aident les coopérants en travaillant avec les paysans. Ils sont trop peu nombreux, parfois insuffisamment formés pour appliquer efficacement les nouvelles méthodes et techniques apportées par la Coopération. La source du problème, c'est l'analphabétisme (95% de la population), le manque d'écoles et d'enseignants.

Lors de la visite de cette rizière et d'autres projets, nous avons admiré le travail des coopérants qui agissent avec et pour les indigènes. Il n'y a pas de chômage chez eux. Peter, en sept ans, n'a jamais eu à chercher le travail, qui se présente de lui-même.

Cette forme d'aide aux pays les plus défavorisés mérite d'être soutenue et encouragée. Ce n'est pas l'ouvrage qui manque mais les hommes de bonne volonté...

Luc Perritaz



Ci-dessus: réunion sous l'arbre aux palabres. « Nous manquons de médicaments ».

Ci-dessous: au collège Sainte-Marie, Emile Gardaz recueille les impressions des étudiantes.

Photo du bas: Luc, ...ou les trois demandes en mariage!

Photos Paul Cornaz.

## « Ils doivent mourir »

Lucienne Page n'a pas eu besoin de survoler la Méditerranée et le Sahara pour découvrir le bruit de ruche des familles nombreuses.

Son père exerce un vrai métier d'artisan, l'un de ceux qui nous manqueront le plus en l'an 2000.

Derrière ses hublots de sage collégienne, elle observait avec la calme passion des Suisses. Avec tendresse. Elle s'est fait plus d'une amie, au pays des enfants couleur de nuit.

Elle a bien deviné, pour nous.

Quand nous entrâmes dans la classe, c'est le silence général. Tout le monde se lève. Ça fait un drôle d'effet de se sentir inspecteur ou directeur en visite! On s'attend à se faire saluer par un « Bonjour, M'sieur! » unanime et solennel.

L'ambiance se détend rapidement. Petit à petit, les questions, au lieu de suivre les doigts qui se lèvent, fusent et s'entrecroisent. Nous nous asseyons un peu partout dans la salle, entourés de visages noirs attentifs et curieux sous les rires étouffés.

La discussion s'engage bêtement, sur le temps! « Il fait froid chez vous? La neige, ça vous empêche parfois de vous rendre à l'école? » Quelle température fait-il? Moins de 10°? »

C'est inconcevable, ici. Il fait si chaud! Et il n'y a pas de fenêtres, seulement des stores baissés. L'air immobile colle aux cheveux. Et voilà que le dialogue court sur les températures « arctiques » de la Suisse, sur les autobus en dérapage incontrôlé sur les verglas...

Je regarde Odile qui semble travaillée par une interrogation secrète. Brusquement, elle me lance un regard fixe qui traduit sa préoccupation:

« Comment ils font, les pauvres, chez vous, pour vivre quand il y a la neige et qu'il fait si froid? Ils doivent mourir? »

— Non Odile, ils ne meurent pas. Je mesure, cœur battant, le fossé immense qui sépare nos deux civilisations.

J'essaie maladroitement de te raconter nos pauvres, Odile. Mais tu n'as pas l'air de comprendre. Tu approuves, oui, mais tu n'es pas convaincue. D'ailleurs, le pourrais-tu? Les plus démunis de mes compatriotes te paraîtraient riches. Ils ont un lit, l'eau courante, ils vont tous à l'école, se chauffent normalement...

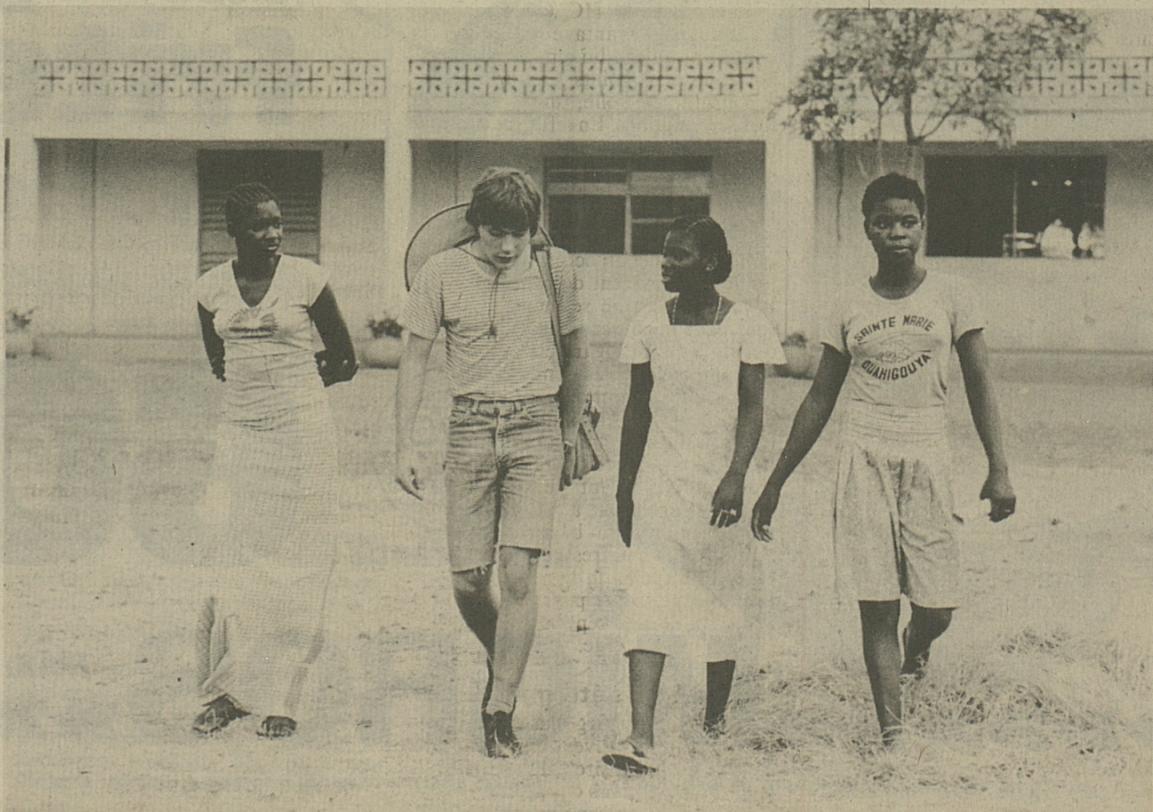
Tu n'y crois pas trop. Ça me fait mal et je me sens coupable: malgré moi je te renforce dans une illusion d'Europe

dorée. Si jamais on te propose un jour d'y venir, mon amie, tu lâcheras tes tiens, portée par ton rêve! L'Europe te dévorera.

Nos deux pays sont des îles perdues à des milliers de mers. Nos richesses ne sont pas les mêmes, nos pauvretés incomparables, nos différences infinies.

Et pourtant, Odile, ne sont-elles pas à la source de la mystérieuse attirance qui s'inscrit dans nos regards, avides de se rencontrer?

Lucienne Page



## « Latérisation » du sol sahélien

Le terme « latérite » (du latin later, brique) désigne un matériau rouge, durcissant à l'air. En Inde, par exemple, on l'utilise pour la construction des maisons.

En fait, la latérisation (ou ferrillitisation) est un cas d'altération superficielle des roches silicatées ou carbonatées sous l'action des agents atmosphériques, en climat chaud et humide.

La latérisation se traduit par un lessivage des éléments les plus solubles de la roche mère qui aboutit à la formation d'oxydes et d'hydroxydes.

La précipitation des oxydes et hydroxydes du sol entraîne le durcissement et la cimentation des particules proches de la surface. Il se constitue alors une cuirasse.

La formation de cuirasse peut aussi être liée à la précipitation du fer soluble des eaux de ruissellement par son oxydation en oxyde ferrique. Dans ce cas, il ne s'agit plus directement d'un processus d'altération de la roche mère, mais d'un dépôt chimique.

Il est fréquent que des concrétions arrondies d'oxyde et d'hydroxyde, appelées pisolithes, se développent au cours du cuirassement. C'est le gravillon rouge que l'on a vu au Yatenga.

Les cuirasses latériques sont des réserves potentielles ou exploitées de fer ou d'aluminium, mais elles interdisent l'installation de la végétation et à fortiori des cultures, car elles empêchent l'infiltration des eaux de surface et sont pauvres en éléments nutritifs pour des plantes.

A.B.

● Fin

\* Lire nos éditions des 19, 20 et 23 novembre



Blouse en satin à grand col  
ruché, boutonnage  
asymétrique. Polyester  
vert, blanc, écru et brun  
clair. T. 36-42. 85.-

Pantalou jodhpur  
dernier cri,  
avec  
passant  
à la taille.  
En crêpe  
laine/poly-  
ester. Coloris  
noir et argent.  
T. 34-40. 75.-



C&A Fribourg, 29, rue de Romont, Tél. 037/224945

**Restaurant JUMBO**

Steak de porc aux morilles  
Pommes frites  
Légumes  
1 café

**Fr. 10.50**

**ASSIETTE RÉGIME**  
Entrecôte grillée nature  
3 salades de saison

**Fr. 8.50**

**La combinaison idéale de Bico.**

Nous sommes spécialistes Bico et savons de quoi est fait un bon lit. Nous vous démontrons volontiers dans notre magasin spécialisé pourquoi les sommiers Bicollex et les matelas-santé de Bico forment une combinaison idéale. Passez donc nous voir sans engagement.

**MULLER LITERIE**  
Tapissier dipl.  
**FRIBOURG**  
r. Lausanne 23, ☎ 22 49 09  
Nulle part plus avantageux, au paiement comptant, ou reprise de votre vieux matelas au prix maximum. Sur demande, aussi conseil + information gratuits à domicile!  
**Lundi et mardi fermé!**

**Heidy**

**Institut de beauté**

Soins du visage et du corps  
Traitement cellulite  
Teinture des cils et des sourcils  
Épilation des sourcils  
Épilation à la cire  
Épilation indolore avec épi-cosmet  
Manucure - Maquillage

Square des Places 1, 4<sup>e</sup> étage  
☎ 037/22 21 40

17-4025

En savoir plus **M** acheter mieux

**Midi-friteuse mio star.**  
Un thermostat fixe stoppe le chauffage dès que l'huile a atteint une température voisine de 180°C. Il le remet en marche à environ 165°C. La protection antisurchauffe prévient toute sursurchauffe de l'huile.



**mio star**

**Midi-friteuse**

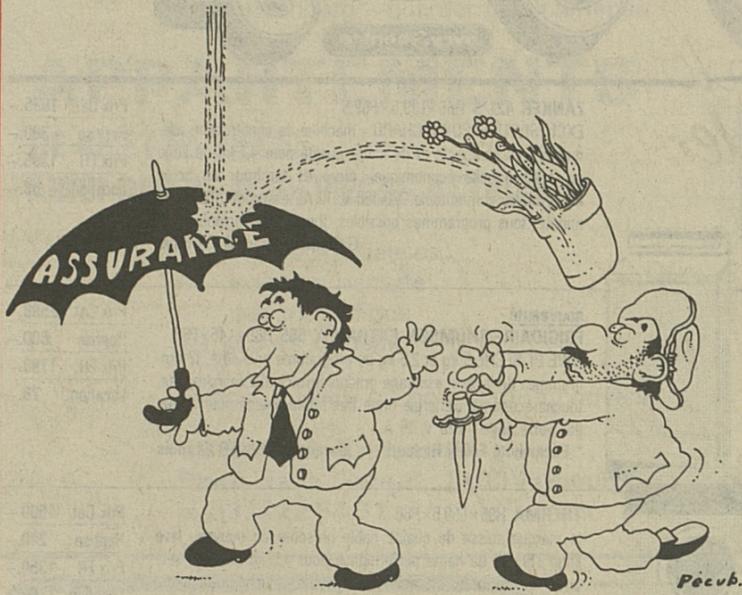
Carcasse en aluminium à revêtement anti-adhérent interne et externe, hygiénique, facile à nettoyer. Panier ovale épatant pour frire des aliments de forme allongée. Bac contenant au maximum 1,5 l d'huile (suffisant pour 4 personnes). Thermostat fixe, protection antisurchauffe, lampe-témoin.

**60.-**  
au lieu de 75.-

**MIGROS** Prix. Qualité. Choix.

A Avry-Centre, dans les Marchés Migros de Bulle, Morat et de Fribourg, ainsi que dans nos magasins de Romont et Marly.

# Assurances: quelles déductions?



## Automobilistes: cet hiver redoublez de prudence!

Automobilistes, redoublez de prudence pendant les mois d'hiver! Durant la mauvaise saison, les accidents de la circulation sont plus nombreux et plus graves que pendant le reste de l'année. Toutes proportions gardées, bien sûr, et compte tenu du nombre considérable de véhicules étrangers — plus de 50 millions en 1980 — qui circulent sur les routes de notre pays, notamment pendant la saison touristique.

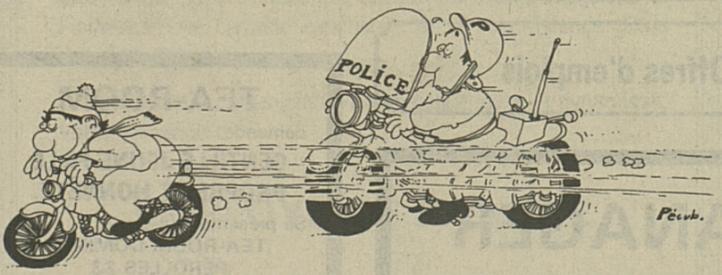
Or, sur les 67 160 accidents survenus l'année dernière, 32 122 soit près de 48%, se sont produits au cours du premier et du dernier trimestres de 1980, alors que le trafic routier y était beaucoup moins important. Ils ont fait 573 morts (47%) et 14 435 blessés (45%).

Comme le souligne le Centre d'information de l'Association suisse d'assurances (INFAS), à Lausanne, plusieurs facteurs concourent à créer cette situation, parmi lesquels:

- l'intensité réduite du trafic en hiver, qui favorise la vitesse et accroît les risques;
- les mauvaises conditions des routes et de la météorologie (brouillard, verglas, pluie, feuilles, etc.);

— la circulation nocturne, très importante du fait de la diminution de la durée du jour, qui augmente, elle aussi, les risques d'accidents. A ce propos, il faut souligner que les piétons — 262 tués en 1980, dont 152 (58%) au cours du premier et du dernier trimestres et 136 (52%) au crépuscule et pendant la nuit — devraient absolument porter des vêtements de couleurs claires pour être bien visibles dans la circulation. Cette recommandation est aussi valable pour les conducteurs de deux-roues;

— enfin, il ne faut pas oublier que le mauvais état du véhicule — pneus, freins, phares en particulier — est souvent aussi cause d'accidents.



## La spirale des vols en Suisse

Sur le front de la criminalité, en particulier des vols, la Suisse n'a désormais plus rien à envier aux pays qui l'entourent!

Un exemple: les vols couverts par l'assurance-ménage privée ont passé de 122 000 en 1971, à 329 000 en 1979, et à 357 000 en 1980. Pour ces sinistres, les assureurs privés ont versé l'année dernière 148,1 millions de francs (25,8 millions de plus qu'en 1979 et 122,3 millions de plus qu'en 1971!).

Rien que les vols dits «simples», dont un grand nombre sont dus à la négligence et à l'insouciance de ceux qui en sont les victimes, ont atteint le

total de 277 000 en 1980, contre 251 000 l'année précédente (+ 26 000). 85,4 millions de francs ont été versés pour les indemniser, contre 75,2 millions en 1979.

Les appels à la vigilance et au sens de la responsabilité de chacun, lancés régulièrement par les assureurs, n'ont visiblement pas été entendus. Cela est d'autant plus surprenant que l'augmentation constante des vols a une influence directe sur les primes d'assurances.

C'est un sujet que j'ai déjà abordé mais je crois qu'il n'est pas inutile d'y revenir tant il paraît malgré tout complexe que ce soit au plan des primes déductibles ou au plan des prestations imposables qui ont trait à des assurances de personnes par opposition aux assurances de choses. En effet, il est fait une distinction sur le plan fiscal entre ces deux genres d'assurances. L'assurance de personnes comprendra l'assurance-vie, l'assurance-maladie, accidents, responsabilité civile, l'assurance-occupant voiture, les assurances de rentes, de fonds de prévoyance. Par contre une assurance de choses touchera le ménage, le vol, l'incendie, les dégâts de bris de glaces et dégâts d'eau, la casco et la responsabilité civile pour véhicules, etc.

Je m'attacherai, dans cet article, à rappeler les principes de déductions admis tant sur le plan fédéral que cantonal. L'imposition des prestations d'assurance sera traitée prochainement.

### Sur le plan fédéral

Si en effet d'une manière générale, les dispositions de l'arrêté du Conseil fédéral concernant la perception d'un impôt pour la défense nationale sont plus favorables au contribuable au niveau des prestations imposables, il faut admettre que sur le plan des déductions elles ne sont guère généreuses.

L'article 22 de la loi lettre h dit notamment ce qui suit:

«Sont déduits du revenu:

Les primes d'assurances-vie, accidents, maladie, cautionnement, cotisations d'assurances-chômage et retraite que le contribuable a versées pour lui-même et pour les personnes à l'entretien desquelles il pourvoit, ainsi que les intérêts échus durant la période de calcul des capitaux d'épargne.

Les primes, cotisations et intérêts sont déductibles jusqu'à concurrence d'un montant total de Fr. 2000.—»

Une première remarque s'impose à la lecture partielle de ce texte de loi. Il n'est pas fait de distinction entre les primes qui seraient afférentes à des assurances-vie avec valeur de rachat, ou à des assurances-maladie, accident, ou encore à des institutions de prévoyance des assurances de rente, d'assurance risque pur ou assurance-vie non susceptible de rachat. Cette distinction-là est faite par contre sur le plan cantonal.

Une deuxième remarque peut être apportée en ce qui concerne le montant déductible global de Fr. 2000.—. Quelle que soit la catégorie d'assurance touchée, la déduction sera admise à concurrence de Fr. 2000.— alors que sur le plan cantonal, par exemple, les primes afférentes aux assurances-vie avec valeur de rachat ne sont déductibles qu'à concurrence de Fr. 1500.—. Il est également précisé qu'il s'agit d'une moyenne calculée sur deux ans. Ainsi, le contribuable qui aura payé Fr. 1000.— de primes en 1977 et Fr. 3000.— en 1978, bénéficiera de la déduction globale de Fr. 2000.— pour chacune des années en question.

Enfin, il y a lieu de relever dans cette disposition légale que les intérêts des capitaux d'épargne sont déductibles à concurrence de Fr. 2000.— par an. Cette déduction n'est pas accumulative en ce sens qu'elle ne s'ajoute pas à celles relatives aux primes d'assurance. Il sera possible d'en bénéficier seulement au cas où le contribuable n'aurait pas de déductions à opérer au moyen des primes d'assurances. En d'autres termes, celui qui aura déduit les primes d'assurances pour Fr. 2000.— en moyenne par an, bien qu'il ait des intérêts de capitaux d'épargne, ne pourra les déduire. A relever encore qu'il s'agit bien d'intérêts et non pas de dividendes ou d'autres parts de bénéfices provenant d'actions ou de droits de participation.

### Sur le plan cantonal

Le système des déductions dans notre canton est bien sûr plus avantageux que sur le plan fédéral. La raison est que la loi d'impôt est différente en ce sens qu'au niveau des prestations, l'imposition est aussi différente. Cette imposition est plus forte et tient compte, dans un système logique, des déductions qui ont pu être effectuées pendant les années durant lesquelles les primes ont été payées.

C'est l'article 36 de notre loi qui énonce les dispositions relatives aux déductions des primes et cotisations d'assurances.

Il est notamment dit en substance ce qui suit:

«Sont déduits de revenu brut:

g) jusqu'à Fr. 3700.—, les cotisations périodiques payées à des institutions de prévoyances et les primes versées à des établissements d'assurance dont les prestations sont imposées comme revenu de leur bénéficiaire.

h) jusqu'à Fr. 1500.—, les primes et cotisations d'assurance-vie.

i) Les autres primes et cotisations d'assurance de personnes, jusqu'à Fr. 1700.— pour le contribuable, Fr. 2400.— pour les époux et jusqu'à Fr. 200.— pour chaque enfant à charge.»

Le total des déductions ne peut dépasser: — Fr. 5000.— pour le contribuable — Fr. 6200.— pour les époux auxquels s'ajouteront Fr. 200.— par enfant. Ainsi, un couple avec 2 enfants ne pourra dépasser une déduction de Fr. 6600.—.

A relever que chaque montant limité dans les 3 rubriques précitées doit être respecté pour le calcul du total des déductions. Bien qu'un contribuable ait un total de primes et cotisations payées pour un montant dépassant les normes le concernant, il ne pourra pas nécessairement déduire le maximum si le montant de l'une des trois rubriques est supérieur à ce qui est légalement déductible.

Ainsi, un couple avec 2 enfants pourrait avoir payé les primes suivantes:

	Primes payées	Déductions admises
cotisation assurance-vie	1950.—	1500.—
assurance-maladie, accident, R.C.	2960.—	2800.—
caisse de retraite, etc.	1680.—	1680.—
Total	6590.—	5980.—

#### Autre exemple

	Primes payées	Déductions admises
cotisation assurance-vie	850.—	850.—
assurance-maladie, accident, R.C.	2450.—	2450.—
caisse retraite, etc.	6870.—	3300.—
Total	10 170.—	6600.—

Dans le premier exemple, le maximum déductible s'élèvera à Fr. 5980.— et non pas à Fr. 6590.— comme d'aucuns pourraient le penser.

Dans le deuxième exemple, le maximum déductible s'élèvera à Fr. 6600.— et non à Fr. 10 170.—.

Voyons un peu en détail le genre de primes qui est déductible en fonction des 3 catégories énumérées ci-dessus.

#### 1) Primes et cotisations d'assurance-vie.

Il s'agit ici des assurances-vie susceptibles de rachat par opposition à celles qui ne le sont pas ou aux assurances-vie risque pur, c'est-à-dire celles qui ne donnent droit à aucun capital à l'échéance du contrat au cas où l'assuré serait toujours en vie. Le montant maximum déductible s'élève à Fr. 1500.— par an.

#### 2) Autres primes et cotisations d'assurance de personnes.

Il s'agit ici de toutes les primes ou cotisations afférentes à des assurances concernant les personnes par opposition aux choses. Ainsi, les primes d'assurances relatives au vol, au bris de glace, etc, ou de ménage en général ne peuvent pas faire l'objet de déduction.

Quelles sont dès lors les primes d'assurances touchées dans cette rubrique. Ce sont notamment:

- les primes relatives aux assurances-maladie
- les primes d'assurance-accidents (CNA, assurances privées, etc.)
- les primes d'assurance RC familiale
- les primes assurance occupants

Pour le contribuable non marié, le maximum déductible par an s'élèvera à Fr. 1200.—. Pour le couple sans enfant, à Fr. 2400.— et pour le couple avec enfants à Fr. 2400.— + Fr. 200.— par enfant à charge.

#### 3) Les cotisations périodiques payées à des Institutions de prévoyance et les primes versées à des Etablissements d'assurance dont les prestations sont imposées comme revenu de leur bénéficiaire.

Il s'agit notamment de toutes les primes afférentes aux contrats d'assurance dont les prestations interviennent en lieu et place du revenu du travail, telles que les allocations pour pertes de salaires et de gain, les pensions, les retraites, les rentes de vieillesse et d'invalidité et indemnités journalières découlant d'assurance en cas de maladie, d'accident et de chômage.

Il s'agit également des primes afférentes aux contrats d'assurance qui accordent à leur bénéficiaire des prestations en capital versées par suite d'un rapport de service tendant à remplacer notamment des retraites, des rentes et des pensions.

Il s'agit enfin des primes afférentes aux contrats d'assurance qui accordent à leur bénéficiaire des revenus provenant d'assurances en capital susceptibles de rachat destinées à remplacer une pension, une retraite ou une rente.

Le maximum des primes déductibles s'élèvera, dans cette catégorie d'assurance, à Fr. 3700.— par an.

Exemple:

Monsieur Dupont est marié et a deux enfants âgés de 7 et 12 ans.

son revenu net s'élève à Fr. 38 550.— en 1979 et à Fr. 42 613.— en 1980.

Il paie les primes d'assurances suivantes:

	1979	1980
1) Assurance-vie mixte, capital Fr. 50 000.— de 1976 à 2019, prime Fr. 544.—		
Assurance-vie mixte, Fr. 20 000.— de 1976 - 2026, prime Fr. 381.— par an.		
Total:	925.—	925.—
2) Assurance-maladie:		
Madame	714.—	714.—
Monsieur, privé	581.—	581.—
1 <sup>er</sup> enfant, maladie-accident	347.—	347.—
2 <sup>e</sup> enfant, maladie-accident	347.—	347.—
Assurance-accident:		
Madame	153.—	153.—
Monsieur	156.—	170.—
Assurance RC privée	60.—	60.—
Total	2358.—	2372.—
3) Cotisation caisse de retraite:	1184.—	1617.—
Total	4467.—	4914.—

Dans le cas d'espèce, les déductions pour les années 1979 et 1980 seront entièrement admises parce que d'une part, le maximum n'est pas dépassé dans chacune des rubriques et d'autre part, le total maximum de Fr. 6600.— n'est pas non plus dépassé.

Sur le plan fédéral, le maximum déductible de Fr. 2000.— est évidemment atteint.

### Comparaison avec le canton de Vaud

Dans l'exemple précité, si le contribuable habitait dans le canton de Vaud, les déductions pourraient être les suivantes:

	1979	1980
— cotisation caisse de retraite dans leur entier sans limite	1184.—	1617.—
— assurance-vie, assurance-maladie, assurance-accident ne formant qu'une seule rubrique, au maximum dès deux enfants,		
Fr. 800.— sinon Fr. 600.—	800.—	800.—
Fr. 800.— sinon Fr. 600.—	800.—	800.—
Total	1984.—	2417.—

A supposer maintenant qu'un contribuable dans le canton de Vaud paie les primes d'assurances suivantes:

	1979	1980
— cotisation assurance-vie	850.—	850.—
— cotisation assurance-maladie	2320.—	2410.—
— cotisation caisse de retraite et fonds de prévoyance	6450.—	6710.—
Total	9620.—	9970.—

Les déductions seront les suivantes: — cotisation assurance-vie et assurance-maladie 800.— 800.— — cotisation caisse de retraite 6450.— 6710.— Total 7250.— 7510.—

Le système est logique puisque toutes les cotisations ou primes liées à une assurance de rente sont entièrement déductibles, les rentes étant imposables à 100%.

**Un appareil électro-ménager ne s'achète pas les yeux fermés, vous vivez trop longtemps avec lui pour vous permettre le luxe de vous tromper. Faites confiance au ménagiste qui possède le plus beau programme, car il sera le seul à pouvoir résoudre tous les problèmes.**

**GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE DE 12 MOIS, soit 24 mois au lieu de 12 (pièces, main-d'œuvre et déplacement compris) - Service après-vente par spécialiste d'usine - Livraison rapide gratuite - Facilités de paiement jusqu'à 24 mois après reprise (et versement minimum légal). Location minimum 12 mois selon exemples**

# FREDY RICHARD



<p>Prix Cat. 948.- Reprise 120.- Prix FR 828.- Location 20.-</p>	<p><b>CANDY</b> aquamatic H72xL51xP40 ÉTUDIÉE POUR ÊTRE PLACÉE PARTOUT - 220 V. 6 Amp., 100% automatique pour 3 kg de linge sec, 12 programmes pour linge délicat et laine - très silencieux - pas de vibrations <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p><b>lave-linge petits et bas</b></p>	<p><b>ZANKER 421 S</b> H65xL39,5xP59,5 EXCLUSIVITÉ FREDY RICHARD - machine de construction allemande très compacte et de haute qualité pour 4,1 kg de linge ou 2 kg (touche économique), cuve et tambour en acier inoxydable, commutable 220/380 V. 10 A., essorage 600 tours/minute, tous programmes possibles, thermostat réglable. <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p>Prix Cat. 1695.- Reprise 300.- Prix FR 1395.- Location 58.-</p>
--	--	--	---	--

<p>Prix Cat. 990.- Reprise 200.- Prix FR 790.- Location 34.-</p>	<p><b>SCHOLTES 5.440.35</b> H85xL40xP60 capacité 4 kg de linge sec ou 2 kg de synthétiques, distribution automatique des produits, 5 programmes spéciaux, essorage de 400 à 850 tours/minute selon modèles <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p><b>lave-linge à chargement par le haut</b></p>	<p><b>FRIGIDAIRE THOMSON EXTRADRY 585</b> H85xL45xP60 LAVE ET SÈCHE 5 kg et 2,5 kg en programme enchaîné, 12 programmes de lavage, essorage graduel jusqu'à 850 tours/minute, touche économie d'énergie - une très haute qualité pour ménager votre linge - 220 V. 15 A. * Exclusivité Frédy Richard <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p>Prix Cat. 2598.- Reprise 800.- Prix FR 1798.- Location 78.-</p>
--	--	---	--	--

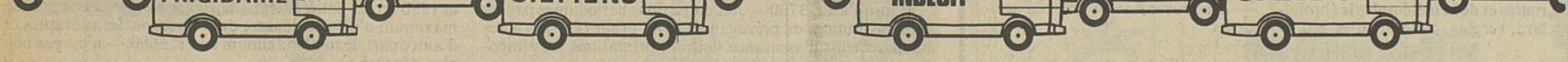
<p>Prix Cat. 1298.- Reprise 500.- Prix FR 798.- Location 34.-</p>	<p><b>INDESIT PRESTIGE LINE</b> H85xL59xP48,5 nouveau modèle exclusif pour 5 kg de linge, 14 programmes 100% automatiques et programme économique 3 kg. Attention, cuve et tambour en acier inoxydable, essorage haute vitesse, SERVICE APRÈS-VENTE RÉPUTÉ * Exclusivité Frédy Richard <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p><b>lave-linge à chargement frontal</b></p>	<p><b>THERMA</b> H85xL59,5xP60 la marque suisse de qualité fiable présente un nouveau lave linge TEH 52 de haute performance pour 4,5 kg de linge sec, cuve et tambour en acier inoxydable, touche «économie d'énergie» et demi-charge, commutable 220/380 V., silencieux et stable même aux hautes vitesses d'essorage. <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p>Prix Cat. 1590.- Reprise 240.- Prix FR 1350.- Location 69.-</p>
---	--	---	--	--

<p>Prix Cat. 2750.- Reprise 760.- Prix FR 1990.- Location 88.-</p>	<p><b>FRIGIDAIRE FORS</b> H85xL60xP60 EXCLUSIVITÉ FREDY RICHARD, fabrication allemande de haute qualité, 15 programmes, 100% automatiques, cuve et tambour en acier inox 18/10, touche économique et demi-charge, essorage 800 tours/minute, système anti-froissant, 2 programmes de séchage par condensation, commutable 220/380 V. <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p><b>lave-linge qui lavent et qui sèchent</b></p>	<p><b>THERMA WTK 1000</b> electronic H85xL60xP60 Offre les avantages que l'on n'attendait que dans 2 appareils de la catégorie supérieure. Au sommet de la technique avec des matériaux de haute qualité, la nouvelle THERMA électronique lave et sèche 4,6 kg de linge par système de palpage électronique Sensor breveté permettant une économie de place, une économie de temps. Présentation exclusive sur nos stands. <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p>Prix Cat. 2985.- Reprise 487.- Prix FR 2498.- Location 97.-</p>
--	--	--	--	--

<p>Prix Cat. 870.- Reprise 122.- Prix FR 748.- Location 29.-</p>	<p><b>FRIGIDAIRE TA 280</b> EN EXCLUSIVITÉ - 4,5 kg, 10 programmes et 2 températures de séchage, sécurité de porte tambour en acier inox, 220 volts. La meilleure performance prix qualité. <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p><b>séchoirs</b></p>	<p><b>ZANKER THERMAT 460</b> electronic H85xL60xP60 Haute qualité allemande, 8 programmes, 100% automatiques adaptés à tous les textiles avec phase de défroissage. Réversibilité sur tous les programmes, signal acoustique, convertible 220/380 volts. En exclusivité sur nos stands. <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p>Prix Cat. 1850.- Reprise 360.- Prix FR 1490.- Location 63.-</p>
--	---	------------------------	---	--

<p>Prix Cat. 855.- Reprise 57.- Prix FR 798.- Location 24.-</p>	<p><b>HUSQVARNA</b> minimax H45xL43xP48,5 Le petit lave-vaisselle à 6 couverts de fabrication suédoise très robuste, 100% automatique, à poser sur ou sous évier, fonctionne à l'eau chaude ou froide, adoucisseur incorporé, livré avec cordon et fiche 220 V., tuyau d'alimentation et d'évacuation d'eau. <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p><b>lave-vaisselle à poser simplement</b></p>	<p><b>FRIGIDAIRE imperial 170 «ELITE»</b> 13 programmes, 12 couverts, 3 bras de giclage, 6 programmes économiques dont chauffe-plats, 2 températures de lavage, corbeilles réglables, très silencieux, tout inox 18/10, très haute performance. <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p>Prix Cat. 1750.- Reprise 452.- Prix FR 1298.- Location 58.-</p>
---	--	---	---	--

<p>Prix Cat. 1290.- Reprise 342.- Prix FR 948.- Location 38.-</p>	<p><b>BAUKNECHT 281 S-ED</b> H85(82)xL59,5xP57,5 Le nouveau lave-vaisselle de fabrication allemande réputée pour être également encastré, livré avec cadre décor, 12 couverts, 5 programmes, 2 températures de lavage (vaisselle délicate), contreporte en acier inoxydable, très silencieux <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p><b>lave-vaisselle à poser simplement</b></p>	<p><b>THERMA Delta</b> H76,9xL54,6xP57 Dans ce nouveau lave-vaisselle de fabrication suisse, la commande 100% électronique est d'un maniement ultra simple et le microprocesseur remplace les organes mécaniques et donne des garanties de fonctionnement et de fiabilité jusqu'ici inconnues. Une touche diagnostic permet le contrôle de fonctionnement en 3,5 minutes; INSONORISATION OPTIMALE. <b>Garantie totale FR 24 mois</b></p>	<p>Prix Cat. 2398.- Reprise 400.- Prix FR 1998.- Location 58.-</p>
---	--	---	--	--



**Divers Divers**

**ATTENTION!**  
**APPAREILS MÉNAGERS**  
livraison directe du fournisseur chez vous avec  
**GROS RABAIS**  
toutes les grandes marques  
livraison et mise en service gratuites  
**réparation** toutes marques devis gratuit forte reprise de votre ancien appareil  
**agencement de cuisine**  
exposition, vente, devis sans engagement  
**renseignez-vous**  
☎ 037/22 40 10

**Comptoir Ménager**  
P. Morandi & Cie  
Guillimann 21 - Fribourg  
17-1133

**Couture**  
Mesdames, si vous avez des robes, jupes, pantalons, vestes, manteaux qui ont besoin de retouches ou transformations  
☎ 037/24 14 12, mardi à vendredi, 8 h. à 12 h., travail très soigné et rapide.  
**Nous faisons aussi du neuf.**  
17-31865

**ACTION**  
Henniez orange, sans colorant  
la c. Fr. 7.95  
**Marché Gaillard**  
Marly  
17-52

*L'information imprimée  
c'est l'élément charnière  
entre vous et votre client.*  
Imprimerie Saint-Paul Fribourg

**Offres d'emplois Offres d'emplois**

**LOCAL MANAGER FRIBOURG**

a major U.S. coal exporting company, whose principal european subsidiary is based in Fribourg, seeks a local manager.

Responsibilities will include:

- execution of all sales and trading contracts
- supervision and preparation of all inland shipping/transportation/financial documents
- negotiations at a local level with finance houses
- foreign exchange transactions
- some customer liaison.

Reporting to the managing director, ideally you will have had experience in foreign exchange transactions and shipping/import documentation procedures throughout Europe.

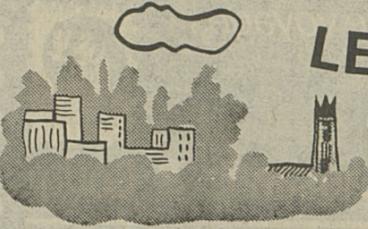
Fluency in English is essential.

To apply, please write attaching a full resume in English and quoting reference N°: 5565 to M.J.R. Chapman, Lloyd Chapman Associates, 123 New Bond Street, London, W1y 0HR, England.

17-31932

**TEA-ROOM**  
demande  
**GENTILLE JEUNE FILLE PROPRE ET HONNÊTE.**  
Se présenter au  
**TEA-ROOM DOMINO, PÉROLLES 33**  
1700 Fribourg, L. Progin  
☎ 037/22 48 07  
17-684

**Coiffure Jean-Marie**  
bd de Pérolles 59, Fribourg  
**engage,**  
pour compléter son équipe,  
**COIFFEUR/COIFFEUSE MESSIEURS**  
Entrée de suite ou à convenir.  
Place stable.  
☎ 037/24 85 15 ou privé  
☎ 037/24 62 18 (dès 20 heures).



## LES HAUTS DE SCHIFFENEN

à louer  
au Schoenberg - quartier de Schiffenen

### APPARTEMENTS

DE 4½ ET 5½ PIÈCES  
AINSI QUE 4½ et 5½ PIÈCES ATTIIQUES

- pièces spacieuses
- isolation parfaite
- vue magnifique
- places de jeux.

Entrée de suite ou pour date à convenir.

**SSGI J. Ed. Kramer SA**  
Place de la Gare 8, 1700 Fribourg  
☎ 037/22 64 31

17-1706



A vendre  
à Givisiez  
Cité Beauséjour

### APPARTEMENT

de 3½ pièces  
avec garage individuel  
Fr. 200 000.—

Régie de Fribourg SA  
Pérolles 5a - 1700 Fribourg  
☎ 037/22 55 18

17-1617

Cherchons à acheter

### MAISON FAMILIALE

ou petit immeuble, même à rénover, Fribourg ou env.

Ecrire sous chiffre 17-500522 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

### Offres d'emplois

Nous cherchons pour propriété en campagne

**jeune CUISINIER(ÈRE)**

Pour tous renseignements, s'adresser à: WECK, AEBY & CIE SA, 91, rue de Lausanne, 1700 Fribourg, ☎ 037/22 63 41.

17-1611



A louer  
pour le 1.12.81  
rte Henri-Dunant

### magnifique APPARTEMENT

de 4½ pièces  
Fr. 992.— charges comprises

Régie de Fribourg SA  
Pérolles 5a - 1700 Fribourg  
☎ 037/22 55 18

17-1617

Nous souhaitons nous assurer les services d'un

### LABORANT EN CHIMIE POUR NOTRE ÉCOLE D'ENTREPRISE

Le titulaire de ce poste devra seconder le responsable de l'Ecole d'entreprise et, en collaboration avec lui, mettre sur pied et dispenser les cours internes de formation pour nos apprentis laborants en chimie.

Nous désirons confier cette activité intéressante et variée à un laborant en chimie, âgé de 25 à 30 ans, attestant de quelques années d'expérience dans les travaux de laboratoire et ayant goût et aptitudes pour l'enseignement et la conduite de jeunes gens. De langue maternelle française, il devra posséder de très bonnes connaissances de l'allemand.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur offre de service à **CIBA-GEIGY Photochimie SA, Service du personnel, case postale, 1701 Fribourg, ou a téléphoner au 037/21 48 47 et à demander M. H. Wolf.**

## CIBA- GEIGY

17-1500

A louer,  
rte Joseph-Chaley 33

### APPARTEMENT

DE 5½ pièces attique

Loyer: Fr. 1264.— + charges.  
Libre de suite  
ou pour date à convenir



**J. Ed. Kramer s.a.**  
place de la gare 8  
1700 Fribourg

17-1706  
☎ 037/22 64 31

A louer  
pour le 15.1.82  
ou date à convenir

### appartement

de 3½ pces, spacieux, bien situé, endroit tranquille.  
Fr. 564.—  
+ Fr. 130.— charges.  
Imp. de la Forêt 22.  
☎ 037/28 36 23  
17-304459



A Marly dans une situation exceptionnelle, privilégiée avec vue magnifique et imprenable, ensoleillement parfait

### À VENDRE BELLE VILLA FAMILIALE

comprenant 7 chambres, grand hall d'entrée, cuisine moderne, carnozet, cave, buanderie, garage double.  
Salon, salle à manger de 55 m² avec cachet particulier, grande intimité. Endroit très tranquille, bon état d'entretien.  
Prix désiré Fr. 590 000.—  
Prière d'adresser offres sous chiffre 17-500521 à Publicitas SA, 1701 Fribourg

### La publicité décide l'acheteur hésitant

Activité accessoire, formation gratuite et sérieuse, gains assurés pour vous Madame qui êtes entreprenante et aimez les cosmétiques.

Renseignements au  
☎ 037/26 33 87 de 17 - 19 h.  
17-4018

### GESTION DE FORTUNE ET BOURSE

le monde fascinant des affaires ...

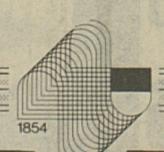
Dans ce milieu boursier fait d'incertitudes et de revirements, vous êtes confronté à des problèmes qui requièrent de l'intelligence, de l'initiative, une certaine expérience et la connaissance d'une deuxième langue.

Si vous souhaitez vous joindre à une équipe jeune et dynamique, votre formation d'

### EMPLOYÉ DE BANQUE

est un atout majeur pour occuper le poste à repourvoir.

Alors, n'hésitez pas, écrivez-nous tout simplement en nous envoyant votre curriculum vitae avec prétentions de salaire, une photo et des copies de certificats.



1854

### CAISSE HYPOTHECAIRE DU CANTON DE FRIBOURG

Service du personnel  
12, rue St-Pierre 1701 Fribourg

Location de machines à écrire portables électriques, à boule ou électroniques

dès  
**fr.1.—**  
par jour



**BUREAU COMPLET**  
Fribourg, rue de Lausanne 74  
Granges-Paccot  
Romont, place de la Poste

Près de 90 000 personnes lisent quotidiennement

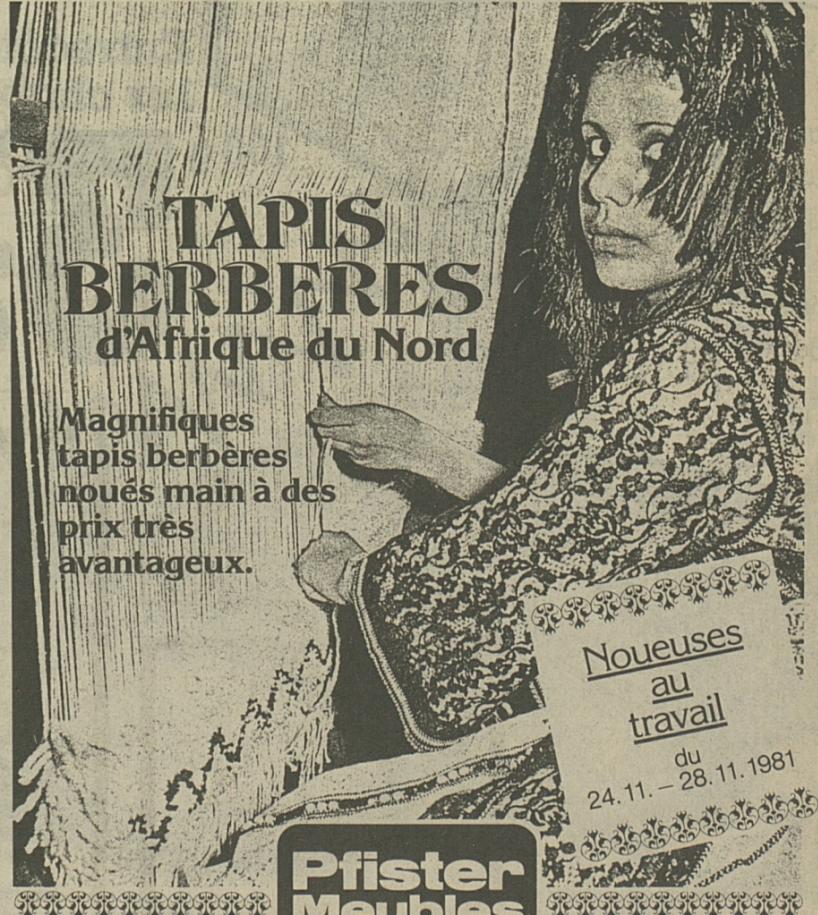


une annonce de ce format, qui ne vous coûte que **Fr. 29.70** ne pourra leur échapper

## Exposition spéciale

### TAPIS BERBERES d'Afrique du Nord

Magnifiques tapis berbères noués main à des prix très avantageux.



**Nouveuses au travail**  
du 24.11. - 28.11.1981



**Pfister Meubles**

**Avry-Centre près Fribourg**  
Téléphone 037/30 91 31

FA 52

## cinemas

**ALPHA** 20 h. 30, DI aussi 15 h. - 16 ans  
En français - PREMIÈRE  
Le nouveau super champion Joe Lewis dans  
**NOM DE CODE JAGUAR**  
Barbara Bach - Christopher Lee. De l'action, du suspense,  
des combats violents

**CAPITOLE** 20 h. 30, 2<sup>e</sup> SEMAINE - 18 ans  
Jack Nicholson - Jessica Lange  
dans un film de Bob Rafelson. Le destin tragique de deux  
êtres victimes de leurs obsessions sexuelles.  
**LE FACTEUR SONNE  
TOUJOURS DEUX FOIS**

**CORSO** 20 h. 30 - 16 ans - ME, dernier jour  
En français - 3<sup>e</sup> SEMAINE  
Josiane Bakasko - Luis Rego  
**LES HOMMES  
PRÉFÈRENT LES GROSSES**  
De Jean-Marie Poiré. Comment vivre heureux  
quand on est... un peu enrobée?

**EDEN** 18 h. 45 - VO angl., s.t. fr./all.  
PREMIÈRE - 18 ans  
Bibi Andersson et Anthony Perkins  
**TWICE A WOMAN**  
— Deux fois femme — Un film de Georges Sluizer  
21 h., DI aussi 15 h. - 16 ans - En français - PREMIÈRE  
L'armée s'est dilatée la rate avec Goldie Hawn dans  
**LA BIDASSE**  
Le film qui a déclenché des rafales de rires  
dans les casernes militaires

**REX** 20 h. 30 - 2<sup>e</sup> SEMAINE - 16 ans  
Faveurs susp. Réalisé par Georges  
Lautner. Dialogue de Michel Audiard. Musique d'Ennio  
Morricone. Avec Jean Desailly, Robert Hossein  
**BELMONDO — LE PROFESSIONNEL**

**STUDIO** 15 h. et 21 h. - 20 ans  
En français  
Première fois à Fribourg  
**TEENAGER**  
Carte d'identité obligatoire

**CAVE CABARET**  
Les réservations sont ouvertes!!!  
« 10 ans! Déjà? » \*Spectacle à la  
carte\* dès vendredi 27 novembre.  
Location: le luthier musique sa  
rue Lausanne 83 - ☎ 221167 (de 9 à 12h.)

**CHAUD 7**

*Le luthier*  
le luthier musique sa  
rue de lausanne 83 fribourg CH 037 221167

**CENTRE DE TENNIS AGY**  
1700 GRANGES - PACCOT / FRIBOURG 037 / 26 44 00

**Courts disponibles en journée**  
Le prix des abonnements est adapté à la période restante.  
Par ex.: prix dès le 1.12.81, dès Fr. 535.— pour 24 semaines.  
**Unique**  
1 court pour débutant à Fr. 10.—/h. seulement.

Points de voyages gratuits

**Rue de Lausanne & Bourg**

**San Marino**



**RIMINI**

CHUTES DU RHIN / STEIN AM RHEIN  
ZOUG  
SKI CARTE JOURNALIERE

Points de voyages gratuits

**Rue de Lausanne & Bourg**

**Carte journalière**



ALPES FRIBOURGEOISES

RIMINI / SAN MARINO  
CHUTES DU RHIN / STEIN AM RHEIN  
ZOUG

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



**Coiffure Messieurs** 24 25 88

**ROMANTIQUE**

Un certain style...

Av. de Beauregard 30  
Rendez-vous recommandé  
vendredi et samedi ouvert sans interruption dès 7 h. 30




Divers Divers Divers Divers



Avec votre entre-côte, essayez donc un bon Salvagnin vaudois 1980. Nous vous offrons maintenant cet excellent vin rouge suisse en bouteille de 70 cl pour Fr. 7.95 seulement!

# Toujours frais - tous les jours.

Bœuf		Volaille	
Hachis	kilo 8.90	Cuisses de poulet congelées, importées	kilo 5.90
Bouilli sans os	kilo 10.90	Escalopes de dinde congelées, imp.	kilo 13.90
Ragoût	kilo 12.90	<b>ACTION</b>	
Rôti également lardé	kilo 15.90		
Rumpsteak	kilo 32.-		
<b>Charcuterie</b>			
Jambon de derrière 1er choix	100 g 1.75	Cornet St-Nicolas env. 800 g	4.95
Saucisses de Vienne 2 paires	200 g 2.10	Cacahouètes fraîchement rôties 400 g (100 g - 73 <sup>7</sup> )	2.95
Mortadella géante	100 g -75	Beaujolais Primeur 70 cl	4.95

Prix valables jusqu'à épuisement.



# PLACETTE

Tous les samedis, la Placette Fribourg vous offre le parking gratuit au grand Parking des Grands-Places.

LES AVENTURES DU CALIFE HAROUN EL TOUSSAH



Copyright: Les aventures du calife Haroun el Poussah. Le filtre occidental. Dargaud, éditeur, Paris. (à suivre)



131

Du tout. Mon ex-mari est très complexe. Il a un sens de la justice très encombrant. Il reconnaît les droits des juifs, mais il les accuse aussi d'incompréhension lorsqu'ils refusent d'accepter l'idée même d'une Palestine appartenant en partie aux Palestiniens. A Auschwitz, il a été rejeté par la communauté juive parce qu'il ne cessait de clamer son état d'aryen. On le prenait pour un renégat. A quatorze ans à Budapest, il a pris la veste d'un camarade juif, il est sorti dans la rue avec l'étoile jaune sur la veste. On l'a arrêté dans une rafle. Il n'a jamais pu se guérir de la découverte des persécutions raciales. Extrêmement doué, il est allé, d'une invention à l'autre, vers les désenchantements. Vous vous souvenez de l'affaire des défoliants au Vietnam?

— Qui ne s'en souviendrait?  
— En particulier, c'est son invention. Un gouvernement sud-américain lui avait acheté un produit qui permettrait d'«éclaircir» — disaient-ils — la forêt amazonienne. De récupérer des espaces pour l'agriculture. Par divers trüchements de contrats revendus, des brevets substitués, l'invention est arrivée jusqu'aux Américains. Il a été malade de l'utilisation qu'on en a faite.

— Opinions politiques?  
— Un antifascisme virulent. Membre du parti socialiste. Très lié à certains milieux écologistes. C'est un esprit rationnel, brillant, intolérant, donc parfois, intolérable. Nourri de la haine d'un monde qui, selon lui, va recommencer, de la même manière, à perpétuer les mêmes horreurs...

— Quel serait son but en faisant cette surenchère d'horreur?  
— Il veut se mesurer au barrage. Le combat de David et de Goliath. Pour lui ce barrage est le symbole de toutes sortes d'oppressions qu'une partie du monde exerce sur l'autre. Rompre le barrage, c'est faire éclater les murs des prisons, rendre le fleuve à son cours normal, c'est redonner une respiration véritable à un monde en convulsion. Et démontrer qu'un seul homme peut aller contre tout un système.

— Vous le connaissez bien.  
— J'ai vécu avec lui pendant six ans.

— Je serai indiscret. Pourquoi le divorce?  
— Je voulais transformer un génie révolutionnaire en un fonctionnaire qui rêve de week-ends paisibles. Tandis que lui... Lui, il voulait me déraciner, partager avec moi ses angoisses, ses cauchemars, m'engager dans la bataille pour ce qu'il appelait un monde meilleur, sinon pour la démolition de l'actuel. Je n'avais ni la carrure ni l'ambition d'une passionnaire. Je voulais un mari rassurant, des enfants heureux, une maison calme. Il m'aurait déséquilibrée complètement. Je serais devenue une apatride malgré moi. J'aurais dû haïr avec lui le monde malade. Sans qu'il le sache, je suis allée en Hongrie, après notre divorce, pour savoir de quel peuple était issu l'homme explosif que le destin m'avait donné. J'ai trouvé les Hongrois fascinants, en apparence chaleureux et d'une indifférence total quant à l'Occident.

— Parlez-moi de l'homme qui vous a prévenue.  
— Un vieux monsieur. Un ancien déporté. Lui, juif. A vingt-quatre heures d'intervalle, il est venu me voir deux fois. Il m'a raconté une histoire d'association avec Thomas; je ne l'ai pas cru. Dès le début de sa visite, je présumais une sorte d'enquête sur Thomas. Il m'a plu de parler de Thomas. D'entendre parler de lui. Malgré les inexactitudes flagrantes, Samuel Stein avait indiscutablement connu l'homme que j'ai aimé.

— L'affaire n'est pas logique, s'écria Saadi. Les pensées humanitaires et la noyade d'un peuple! Il n'arrivera d'ailleurs à rien. Personne ne peut arriver avec un chargement d'explosif sur le barrage.

— Il y pense depuis longtemps, Monsieur Saadi.

— Vous l'avez revu, Koenig, depuis votre divorce?

— Non. Mais il m'arrivait de l'appeler. A Paris.

— Il vit à Paris?

— Dans une banlieue populaire. Il ne se sentait bien que parmi les gens de couleur, aussi déracinés que lui. C'est ce qu'il m'a dit. Je l'ai appelé pour la dernière fois, il y a trois mois. D'une cabine publique, à la poste centrale. Le dos tourné à la porte vitrée, je me cachais, j'allais pleurer de joie, parce que je l'entendais. C'était devenu une habitude que je l'appelle. Il me reparlait de sa mort et d'une lettre déposée chez M<sup>e</sup> Donovan, notaire à Paris. Je lui ai dit que, depuis que nous nous connaissions, il me parlait de sa mort, et qu'heureusement, il était toujours là. J'ai essayé de plaisanter.

Saadi marchait en long et en large.

— Vous connaissez le numéro d'appel de ce notaire?

— Non.

— Vous l'avez rencontré?

— Il y a longtemps.

— Est-ce qu'il va se souvenir de vous?

— En tout cas de mon mari. Je veux dire de mon ex-mari.

Par les renseignements internationaux, Saadi avait obtenu deux numéros.

— L'un des numéros doit être son bureau, fermé aujourd'hui, et l'autre, le domicile.

Il essaya le premier; il n'eut pas de réponse. Le seconde numéro voulut bien réagir au bout de quelques sonneries.

— Je suis bien au domicile de M<sup>e</sup> Donovan?

— Oui, dit une voix de femme.

— Pourrais-je lui parler?

— C'est dimanche, Monsieur...

— Madame Donovan?

— Oui.

— C'est une question vitale. Dites-lui que c'est de la part de M<sup>me</sup> Thomas Koenig... Dites-lui cela tout simplement.

(à suivre)

## La réticence dans la conclusion d'un contrat d'assurance

Lorsque vous désirez vous assurer contre la maladie, l'incendie, le vol, etc., la compagnie à laquelle vous vous êtes adressé vous fait remplir un questionnaire; vous devez répondre à celui-ci de façon aussi complète que possible. Qu'arrive-t-il si vous ne répondez pas de façon complète et véridique, et qu'un pépin vous arrive, dont vous pensez qu'il devrait être normalement couvert par votre assurance ?

Prenons un exemple tout à fait concret. Durant l'hiver 1979, Jean-Pierre Durand, ressent une gêne pénible sur le côté gauche du thorax. Il prend rendez-vous avec un spécialiste qui diagnostique une malformation de l'estomac qui s'accompagne d'une poche d'air. Il s'agit d'un «volvulus gastrique» important. Il lui indique que la présence d'un volvulus entraînerait le

cune des maladies énumérées, notamment pas «d'affections de l'estomac ou des intestins».

Peu de temps après, Jean-Pierre Durand, inquiet par le fait que son poids ne cessait d'augmenter alla consulter un autre spécialiste, qui décida immédiatement d'effectuer une opération chirurgicale.

La compagnie refusa de payer pour l'opération, les frais d'hospitalisation et de pharmacie.

La raison du refus de la compagnie de payer doit être trouvée dans la réticence dont s'est rendu coupable selon elle Jean-Pierre Durand. Il y a au sens de la loi réticence (article 6 de la loi sur le contrat d'assurance) si celui qui devait faire la déclaration, omet de déclarer, lors de la conclusion du contrat, un fait important qu'il connaissait ou qu'il devait connaître, ou le déclare inexactement.

Dans le cas particulier, il avait été demandé à Jean-Pierre Durand s'il souffrait d'affections de l'estomac ou des intestins. A cette question précise et non équivoque il a répondu qu'il ne souffrait d'aucune de ces maladies, tout en connaissant les traitements subis pour troubles de l'estomac.

A cela Jean-Pierre Durand répond qu'il lui semblait que le questionnaire n'était qu'une simple formalité. Mais la compagnie attire son attention sur le fait que le questionnaire indiquait que «les signataires de la proposition sont responsables de l'exactitude de leurs déclarations alors même que la proposition aurait été remplie par une autre personne».

Cela signifie en clair que même si un agent de la compagnie remplit la déclaration sur les indications du futur assuré, celui-ci demeure responsable des indications qu'il a données. Le futur assuré agit donc à ses risques et périls s'il ne vérifie pas l'exactitude des réponses écrites par l'agent.

La jurisprudence quant à elle a confirmé que la personne qui désire contracter avec une compagnie d'assurance doit déclarer ses maladies ou traitements antérieurs même si elle s'en croit complètement guérie. En effet, les maladies et affections mentionnées dans le questionnaire servent à l'estimation du risque. Dans le cas particulier l'existence d'un volvulus gastrique important fait apparaître le risque plus important aux yeux de la compagnie d'assurance et aurait influé sur sa détermination de conclure le contrat.

En conclusion, si l'on peut donner un conseil : mieux vaut déclarer toutes ses maladies, même si on les considère comme bénignes pour éviter la mésaventure qui est arrivée à Jean-Pierre Durand.

Portalis

### QU'EN PENSEZ-VOUS?

Réveillez-vous, mes révérends!

Les histoires de chanoines sont parfois amusantes, surtout lorsqu'elles sont bien racontées. Mais les histoires qu'ils font, l'aller-retour Conseil d'Etat - Evêché, pour les lettres de doléances, les nominations et toute la sainte-nitouche ne sont que ridicules.

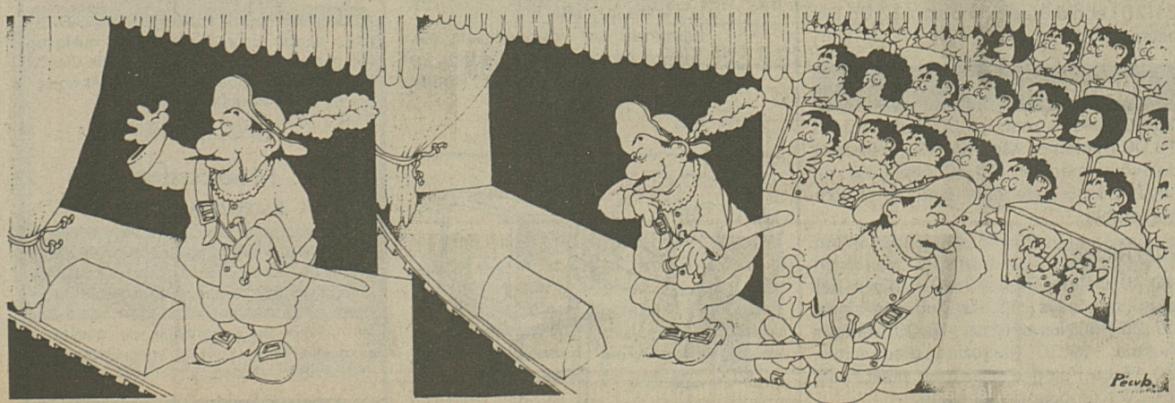
Je n'aurai l'outrecuidance d'insinuer que ces messieurs se jaloussent pour devenir prévôts par la grâce du saint-frusquin, mais ces polichonneries me font bâiller. J'en connais qu'elles indignent.

CANDIDE

### Quels sont vos droits?

risque pour lui de devoir se faire éventuellement opérer. Il lui prescrit un traitement au primpéran et à la combizyme et l'envoie se faire faire une radiographie. A la fin de 1980 une visite de contrôle permet de constater une certaine amélioration des troubles ressentis, bien que le ballonnement subsistait; cette fois-ci il lui fut prescrit de prendre du son.

A quelque temps de là Jean-Pierre Durand souscrit une assurance maladie; le questionnaire de la compagnie contenait entre autres la question suivante : «Vous considérez-vous actuellement comme étant en parfaite santé?» Question à laquelle Jean-Pierre Durand répondit par l'affirmative. A la question suivante il répondit qu'il «ne souffrait ni n'avait souffert» d'au-



### Mots croisés

SOLUTION DU PROBLÈME N° 712

Horizontalement : 1. Pollutions. 2. Orne - Roua. 3. MS - Niée - Lu. 4. Etonne. 5. Li - Ente - SO. 6. Ost - Se - Peu. 7. Goût - Sind. 8. Ile - Id - Sir. 9. Ee - Plus - Lé. 10. Sectionner.

Verticalement : 1. Pomologies. 2. Ors - Isolée. 3. Ln - Tue. 4. Lente - Pt. 5. Ions - Ili. 6. Ente - Duo. 7. Irène - Sn. 8. OO - Pis. 8. Nul - Sénile. 10. Saupoudrer.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

PROBLÈME N° 713

Horizontalement : 1. Roi des elfes - Ville belge. 2. Définitif - Mot pour encourager. 3. Sur la Loire - Mille-pattes. 4. Préposition - Boîte à opinions - Pronom. 5. Ville d'Italie - Grand carré. 6. Grand amaigrissement. 7. Devrait porter bonheur. 8. Issues - Note. 9. Pronom vague - Personne dont on parle - Espace de temps. 10. Plat - Enfant espiègle.

Verticalement : 1. Enlaidit le bord de la paupière - Conjonction. 2. Signes de politesse qui honorent les dames. 3. Au Nigeria - Cicatrice d'un os fracturé. 4. Poète florentin. 5. Vieille langue - En Somme. 6. Petit - Fait vibrer le violon. 7. Pénétrée - Presse pour réduire le volume. 8. Département - Symbole de métal. 9. Ville du Portugal - Maxime. 10. Note - Personne endormie.

# SELECTIONS

## Le garçon qui buvait trop

### Pour dénoncer la drogue-alcool

La mythologie du vin est tenace et souvent les abus baptisés du nom à double sens d'ivresse suscitent le sourire, la complicité même.

Le téléfilm «Le garçon qui buvait trop» donne une image inquiétante mais fréquente sinon quotidienne. C'est l'histoire d'un jeune homme perdant toutes ses possibilités humaines en se noyant dans l'alcool sous prétexte d'y noyer une inquiétude et un chagrin.

L'alcool, il ne faut pas le cacher, est plus mortel que la drogue. Boire est avant tout un échange. Le vin pallie le manque de communication entre les gens, trompe la solitude. Quel lien plus rassurant que le bistrot où, autour de quelques verres, on surmonte la peur de soi ou de l'autre?

L'alcoolisme est aujourd'hui qualifié d'éthylisme, l'évolution de la terminologie correspondant à celle de la consommation qui a vu abandonner le vin pour les alcools. L'éthylisme est

#### Film - Débat

A 20 h. 40

responsable de 25% des divorces, de 40% des accidents de la route et de 25% des suicides, sans parler de toutes les misères sexuelles et de tous les problèmes de couple.

Un tableau très sombre que seul pourrait tempérer une nouvelle sagesse car, il est impossible de ne pas accorder au vin ses vertus, et comme l'expliquait si bien le Dr Maury dans son ouvrage «Soignez-vous par le vin»: ce produit naturel, riche d'environ 250 corps chimiques, peut être considéré comme une véritable synthèse des quatre éléments principaux: l'eau, l'air, le feu et la terre.

Il faut user, mais ne pas abuser.

## Le baroque

### Un art en mouvement

Le baroque tchèque trouva au début du XVII<sup>e</sup> siècle en Bohême un terrain favorable à son épanouissement. Ainsi ce style importé d'Italie, qui s'était développé depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en Europe parvenait-il jusqu'à l'âme slave avec laquelle son exubérance s'accordait si bien qu'il en naquit une des formes les plus caractéristiques de l'art national tchèque.

Le terme baroque semble avoir une double origine: les philosophes italiens définissaient le mot barocco comme un type de raisonnement compliqué et tortueux. Le mot portugais barocco désigne, lui, une perle non sphérique. Ainsi le mot baroque se serait étendu à toute forme bizarre ou excentrique, pour finalement s'appliquer plus particulièrement aux manifestations artistiques caractérisées par la prédominance de la fantaisie du créateur par

rapport aux règles de l'harmonie. Exubérance, impétuosité, sensualité: cette forme d'expression artistique est une constante historique opposant sa vitalité et son foisonnement au classicisme, autre constante de l'art. Le terme «baroque» s'est alors étendu des arts plastiques à la musique, au théâtre et à la littérature pour caractériser l'œuvre d'un Calderón ou d'un Honoré d'Urfé, mais les manifestations les plus célèbres de cet art relèvent de l'architecture aussi bien en Italie, en France qu'en Tchécoslovaquie.

Tout l'intérêt de l'émission réside dans cet aspect: la découverte de chefs-d'œuvre méconnus que l'exposition «Le baroque en Bohême» révèle au Tout-Paris et que la caméra a le mérite de nous offrir à domicile.

TF 1, 22 h. 45

## Les drôles de bobines ou la passion d'une paire de mains

#### D'un œil critique

Freddy Buache? Nous aimons ses critiques ou nous ne les aimons pas. Mais entendre quelqu'un parler d'une passion ne nous laisse jamais indifférents.

Diffusée dimanche, la première partie de l'émission consacrée à la nouvelle cinémathèque nous proposait de retrouver le « pionnier » suisse du septième art et ses collaborateurs. Quelques bijoux de la collection nous ont été dévoilés: extrait du film d'inauguration de la première cinémathèque, « Fête des vigneron », « La vocation d'André Carrel », etc... Entrecoupées d'interview, ces images rares, minutieusement choisies, retraçaient l'évolution du cinéma helvétique; elles traduisaient ses religieuses caractéristiques...

Réalisation de l'émission? Excellente. Très bon équilibre entre les commentaires des passionnés et les extraits proposés. En filmant les animateurs de cette institution dans leur décor, la caméra a su

exploiter les détails souvent plus révélateurs que les paroles. En évitant le gros plan, le choix du cadrage de l'interview a respecté la présence physique de F. Buache ainsi que son jeu de mains digne du pays natal de Luchino Visconti...

Stockier la pellicule, la classer, établir un service documentation, entretenir les copies, les restaurer si nécessaire et projeter les films, jusqu'à ce jour, on assurait l'administration de ces opérations dans un « corridor ». La nécessité d'une nouvelle cinémathèque n'est donc plus à démontrer. L'aménagement du casino de Montbenon, en réunissant toutes les opérations techniques, est pleinement justifié.

Mais comment fonctionne-t-elle? Qui pourra visionner les films? Pour utiliser le matériel, quelles formalités devons-nous remplir? Faudra-t-il payer? Qu'en pensent les réalisateurs helvétiques? La deuxième partie de cette émission, qui sera diffusée le 29 novembre répondra à ces questions.

L'inauguration du « sanctuaire » de Montbenon est une date importante pour l'histoire de la « religion de l'image ». Surtout, ne manquez pas l'explication de la nouvelle cérémonie!

lr

## Télévision

### Suisse romande

- 14.30 TV éducative
- 16.10 Point de mire
- 16.20 Vision 2. Voir ou revoir
- 16.20 Si on chantait. Une émission de Bernard Pichon avec Yves Duteil, Catherine Lara
- 17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes — Bob et petit Bon sur le chantier — La tarte aux pommes, c'est aussi un jeu d'enfants
- 17.20 L'enfance de Dominique
- 17.50 Sur un plateau. La vie au quotidien
- 18.45 Journal romand
- 19.10 Le chirurgien de Saint-Chad 7<sup>e</sup> épisode
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Quadrillage jeu de lettres
- 20.10 Barretta Collaboration efficace
- 21.00 Noir sur blanc



L'émission littéraire de Maurice Huelin et Jacques Bofford: Avec Frédéric Dard (alias San Antonio) qui nous parlera de son nouveau livre « Les clefs du pouvoir sont dans la boîte à gants ». Claude Mossé, avec « Les histoires de l'histoire », Régine Desforges vient de publier « La révolte des nonnes » et Jeanne Champion nous fera découvrir « La passion selon Martial Montaurian ».

- 22.00 Téléjournal
- 22.10 Hockey sur glace

### Suisse alémanique

- 9.45 La maison où l'on joue. 10.15 Cours de formation. 14.45 Da capo. 16.45 La maison où l'on joue. 17.45 Geschichte-Chischte. 17.55 Téléjournal. 18.00 Carrousel. 18.35 Silas (9). 19.05 Informations régionales. 19.30 Téléjournal, sports. 20.00 Der Alte, série policière. 21.05 Avant les votations fédérales. 22.05 Téléjournal. 22.15 Sports. 23.15 Téléjournal.

### Suisse italienne

- 14.00 TV scolaire. 15.00 TV scolaire. 18.00 Paddington. 18.05 Ridere... Colombaioni. 18.15 La Carte mystérieuse. 18.45 Téléjournal. 18.50 MASCH. 19.20 Tous comptes faits. 19.45 Avant les votations fédérales. 19.50 Magazine régional. 20.15 Téléjournal. 20.40 La Conchiglia all'Orecchio, de Valentino Bompiani. 22.30 Orsa maggiore. 22.35 Téléjournal. 23.35 Mardi-sports. Téléjournal.

### Allemagne 1

- 16.10 Téléjournal. 16.15 Travail noir. 17.00 Pour les enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Panorama. 21.00 Tout ou rien. 21.45 Dallas. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Ce soir. 0.10 Téléjournal.

### Allemagne 2

- 16.30 Mosaïque. 17.10 Jennifer's abenteuerliche Reise. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Tom et Jerry. 18.40 Contes des Peuples. 19.00 Téléjournal. 19.30 Karl May: Unter Geiern. 21.00 Téléjournal. 21.20 Leonid Brejnev à Bonn. 22.05 Dix heures cinq.

### Allemagne 3

- 18.00 Sesamstreet. 18.30 Telekolleg II. 19.00 Hablamos espanol. 19.30 Le rendez-vous médical. 20.20 Les gens du pays. 21.05 Calendrier culturel. 21.35 Macomber.

### AUTRICHE 1

- 10.30 Gaunerlehre. 12.00 Il n'y a pas plus beau pays. 12.15 Club des aînés. 17.25 Pour les enfants. 18.00 Made in Austria. 19.30 Magazine d'actualités. 20.15 La Pologne face à un hiver rude. 21.00 Komödie der Eitelkeit.

### TF 1

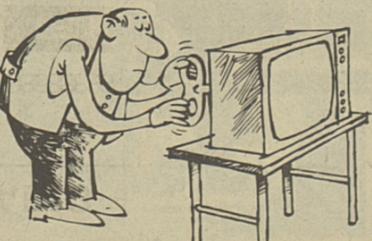
- 12.05 Réponse à tout
- 12.25 Une minute pour les femmes
- Un enfant à 40 ans?
- 12.30 Midi première.
- Nana Mouskouri
- 13.00 TF1 actualités
- 13.45 Féminin présent
- A votre santé - CNDP - Anna Karenine - Mémoire en fête: Un homme et une caméra: Claude Lelouch, Richard Gachner et Daniel Fernandez - Dossier: Vous avez dit réussite? - Découvertes de TF1: les duos ou groupes - Féminin actif - De 5 à 6 avec: Les recettes de mon village - Elles comme littérature, etc.
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 1, rue Sésame
- 18.50 Avis de recherche. Avec Michel Berger et Alain Souchon
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les paris de TF1
- 20.00 TF1 actualités
- 20.30 Les roses de Dublin, série
- 21.30 L'enjeu
- Une émission présentée par François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller
- Dossier: Le Zaïre: Le coffre-fort africain - Poids lourds: la semaine de 70 heures - L'homme du mois: Jacques Ribourel: La course à la réussite - C'est aussi de l'économie: L'industrie du meuble: Kit... ou double - Dossier nord-sud: la peur des pauvres
- 22.45 Les grandes expositions
- Le baroque en Bohême
- voir notre sélection
- 23.15 TF1 actualités

### Antenne 2

- 10.30 Antiope
- 11.15 Antiope
- 12.05 Passez donc me voir, avec Philippe Bouvard
- 12.30 Les amours des années grises:
- La colombe du Luxembourg
- 12.45 Journal de l'A2
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame
- Les grandes occasions manquées: Tout adolescent nourrit l'espoir de connaître un destin unique. La vie passe et le rêve s'engule.
- 15.00 Détroit
- Série de Jerry London
- 16.35 Itinéraires
- Amazonie: « Les Indiens Trios »
- 17.20 Fenêtre sur... 2. Bob Fulron
- 17.52 Récré A2
- Les Quat'z'Amis - C'est chouette - 3, 2, 1... Contact
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les gens d'ici
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.30 D'accord, pas d'accord
- 20.40 Les dossiers de l'écran
- Le garçon qui buvait trop
- Débat: la drogue dont on ne parle pas
- voir notre sélection
- 23.30 Antenne 2 dernière

### Fr 3

- 18.30 FR3 Jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Ulysse 31
- 20.00 Jeux de 20 heures
- 20.30 Le miracle des loups
- Un film d'André Hunnebellé (1961)
- Robert de Neuville est épris de Jeanne de Beauvais, filleule du roi Louis XI. Charles le Téméraire convoite la jeune fille et la demande en mariage au roi. Jeanne ne veut rien entendre. Le Téméraire enlève Jeanne. Robert court à son secours...
- 22.10 Soir 3



## Radio

### SUISSE ROMANDE I

Liste noire de minuit à 6.00. 6.00 Journal du matin, avec à: 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales; 6.30 Actualités régionales; 6.35 Sports; 6.58 Minute œcuménique; 7.30 Titres; 8.10 Revue de la presse romande; 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande (Tél. 021 ou 022 - 21 75 77), avec à: 9.03 La gamme. 9.30 Saute-Mouton. 11.30 Chaque jour est un grand jour, avec à: 12.20 La pince. 12.30 Journal de midi, avec à: 12.45 env. Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Journal du soir, avec à: 18.15 Actualités régionales; 18.25 Sports; 18.30 Le Petit Alcazar; 19.00 Titres de l'actualité; 19.05 env. Les dossiers de l'actualité + Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 le Petit Alcazar (suite). 20.00 La chanson devant soi. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit Théâtre de nuit: Semaine des écrivains tchécoslovaques: Cours de Danse pour Adultes..., de Bohumil Hrabal. 23.00 Blues in the night. 24.00 Liste noire de minuit à 6.00, avec Jean-François Acker et Cie.

### SUISSE ROMANDE II

(S) Liste noire, de minuit à 6.00. 6.00 Journal du matin (RSR 1). 7.00 RSR 2 présente... 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre, avec à 9.05 Chronique permanente sur l'éducation en Suisse; 9.15 Regards sur l'enseignement des langues aux USA; 9.35 Cours de langues par la radio: italien; 10.00 Portes ouvertes sur la formation professionnelle. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Informations. 11.05 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 (S) Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 (S) Hot line, avec à 17.05 Rock line; 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Aux avant-scènes radiophoniques: 1. Présentation de Vaclav Havel; 2. Le Rapport dont vous êtes l'Objet, de Vaclav Havel; 3. La Charte 77 et le VONS; 4. Interview exclusive de Jiri Pelikan. 23.00 Informations. 23.05 (S) Blues in the night. (RSR 1). 24.00 (S) Liste noire, de minuit à 6.00 (RSR 1).

### SUISSE ALÉMANIQUE I

Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 Un hôte de marque et ses disques. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.20 Portrait de Robert Barmettler, compositeur de musique populaire et chef d'orch. de fanfare. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.05 A la jazzothèque. 24.00 Club de nuit.

### SUISSE ITALIENNE

6.00 Musique et inf. 9.05 Radio-matin. 12.10 Revue de presse et votations fédérales du 29 novembre. 12.30 Actualités. 13.05 Feuilleton. 13.30 Chantons à mi-voix. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Il Fiammiferario. 17.30 Après-midi musical. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités spécial soir. 20.00 Sport et musique. 23.05-24.00 Nocturne musical.

### FRANCE MUSIQUE

6.02 Quotidien musique. 7.02 Actualité du disque et magazine d'informations culturelles et musicales. 9.02 Le matin des musiciens: La musique et la parole (2). 12.02 Midi deux. 12.30 Jazz classique. 14.00 Musique légère. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Points-contrepoints, par M. Marnat. 18.02 Le club du jazz. 18.30 Portrait par petites touches: Bartok. 20.05 Premières loges: Soirée de Vienne. 20.30 Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Constant: 22.30 Ouvert la nuit.

### L'OREILLE FINE

Indice pour aujourd'hui: Capitaine Fracasse

### Sur demande

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ASTURAL, action pour la jeunesse, quelques responsables évoquent, au micro de Claude Evelyne, les principales activités et les objectifs de cette association.

RSR 1, 8 h. 30

### Médication et automédication

Tel est le titre de la nouvelle série d'Yvette Rielle, réalisée avec la collaboration de divers médecins cantonaux. Qu'est-ce que les médicaments? A quels contrôles sont-ils soumis? Quels sont leurs effets secondaires? Voici un échantillon de questions auxquelles répondront les spécialistes.

RSR 1, 8 h. 45